Quatre-vingt-troisième année. — N° 11. Le Numéro : 12 francs. Vendredi 12 Janvier 1951

JOURNAL OFFICIEL

DE LA REPUBLIQUE FRANÇAISE

LOIS ET DÉCRETS

ARRÊTÉS, CIRCULAIRES, AVIS, COMMUNICATIONS, INFORMATIONS ET ANNONCES

ABONNEMENTS	LOIS ET DÉCRETS			Débats de l'Assemblée nationale	Débats du Conseil de la République	Débats de l'Assemblée de l'Union française	Avis et Rapports du Conseil économique	ÉDITION COMPLÈTE		
Compte Chèque postal : 9063.13, Paris	UN AN	SIX MOIS	TROIS MOIS	UN AN	UN AN	UN AN	UN AN	UN AN	SIX MOIS	TROIS MOIS
	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS
Métropole et France d'outre-mer .	3.450	1.800	950	800	600	400	250	5.000	2.800	1.600
Etranger	6.600	3.400	1 750	2.100	1.600	800	450	12 500	6 550	3.500

L'Edition des LOIS ET DECRETS comprend : les textes des lois, décrets, arrêtés, circulaires, avis, communications, informations et les annonces. Les tables mensuelles et annuelles sont délivrées gratuitement aux abonnés d'un an.

L'Edition des DÉBATS DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE comprend le compte rendu *in extenso* des séances de l'Assemblée nationale, les questions écrites et les réponses des ministres à ces questions, et la table annuelle.

L'Edition des DÉBATS DU CONSEIL DE LA RÉPUBLIQUE comprend le compte rendu *in extenso* des séances du Conseil de la République, les questions écrites et les réponses des ministres à ces questions, et la table annuelle.

L'Edition des DÉBATS DE L'ASSEMBLÉE DE L'UNION FRANÇAISE comprend le compte rendu *in extenso* des séances de l'Assemblée de l'Union française et la table annuelle.

L'Edition des AVIS ET RAPPORTS DU CONSEIL ÉCONOMIQUE comprend les avis et rapports du Conseil économique et la table annuelle

L'Edition COMPLÈTE comprend : outre l'Édition des Lois et Décrets et les Éditions des Débats de l'Assemblée nationale, du Conseil de la République et de l'Assemblée de l'Union française, les Avis et Rapports du Conseil économique, les Documents parlementaires et administratifs publiés en annexes. Toutes les Tables mensuelles et annuelles sont délivrées gratuitement aux abonnés d'un an.

PRIÈRE DE JOINDRE LA DERNIÈRE BANDE aux renouvellements et réclamations

DIRECTION, RÉDACTION ET ADMINISTRATION
QUAI VOLTAIRE, N° 31, PARIS-7e

POUR LES CHANGEMENTS D'ADRESSE AJOUTER 20 FRANCS

SOMMAIRE

LOIS

Loi n° 51-29 portant autorisation d'un programme de réarmement et des dépenses de défense nationale pour l'exercice 1951 et fixant les modalités de leur financement (rectificatif) (p. 450).

DECRETS, ARRETES ET CIRCULAIRES

Présidence du conseil.

Arrêté du 10 janvier 1951 fixant le montant de l'indemnité de caisse et de responsabilité allouée au chef de la comptabilité, agent comptable de la direction des Journaux officiels (p. 451).

Arrêté du 11 janvier 1951 relatif au centre de hautes études administratives (p. 451).

Ministère de la justice.

Décret portant acceptation de la démission d'un adel (rectificatif) (p. 452).

Arrêté portant désignation de représentants du parquet général à la commission de discipline des greffiers et interprètes judiciaires d'Algérie (p. 452).

Ministère de la défense nationale.

Décrets du 9 janvier 1951 portant concession de la médaille militaire et rectificatifs (p. 453).

Décrets portant promotions (armée de terre, active et réserve) (rectificatifs) (p. 458).

Décision portant admission à l'honorariat (armée de terre, réserve) (p. 459).

Décision portant nomination de sous-officiers des troupes coloniales (armée de terre, active) (p. 459).

Décision portant nominations d'aspirants de réserve (armée de terre) (rectificatif) (p. 461).

Tour de départ en campagne des premiers maîtres, maîtres et seconds maîtres infirmiers (p. 462).

Ministères des finances et des affaires économiques et du budget.

Décret n° 50-1492 portant annulation de crédits pour la réalisation d'une deuxième tranche du plan d'économies prévue par l'article 31 de la loi de finances du 31 janvier 1950 (rectificatif) (p. 463).

Arrêtes du 26 décembre 1950 portant remises de débets (p. 463).

Arrêté du 3 janvier 1951 fixant la liste limitative des bureaux de douane ouverts à l'importation des poissons originaires et en provenance du Danemark (p. 463).

Arrêté du 11 janvier 1951 portant rétablissement des droits de douane d'importation applicables à certains produits (p. 463).

Arrêté portant promotions (administration centrale du secrétariat d'Etat aux affaires économiques) (p. 463).

Ministère des travaux publics, des transports et du tourisme.

Décret du 10 janvier 1951 portant nomination du directeur de la navigation et des transports aériens (p. 152).

Ministère de l'industrie et du commerce.

Décrets du 8 janvier 1951 autorisant les chambres de commerce de Bône, Marseille et Tourcoing à contracter des emprunts (p. 464).

Arrêté agréant du matériel pour emploi dans les mines grisouteuses (rectificatif) (p. 464).

Tableau d'avancement de grade, pour l'année 1950, des secrétaires d'administration (p. 465).

Ministère de l'agriculture.

Arrêté du 8 janvier 1951 modifiant et complétant l'arrêté du 12 juin 1950 portant création d'une section départementale agricole de conciliation pour le département de la Sarthe (p. 465).

Arrêté du 9 janvier 1951 fixant, en application du décret n° 50-241 du 27 février 1950, le régime d'indemnisation des membres des commissions nationale et régionales de conciliation (p. 465).

Ministère de la France d'outre-mer.

Arrêté du 2 janvier 1951 portant remise de débet (p. 452).

Arrêté portant inscription au tableau d'avancement et promotion (eaux et forêts) (p. 452).

Ministère du travail et de la sécurité sociale.

Médaille d'honneur des syndicats professionnels (p. 465).

Ministère de la reconstruction et de l'urbanisme.

Arrêtés du 30 décembre 1950 portant modification des conditions d'occupation suffisante des locaux d'habitation à Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais) et Limoges (Haute-Vienne) (p. 467).

Ministère des anciens combattants et victimes de la guerre.

Arrêté modifiant l'arrêté du 25 juillet 1950 portant désignation des membres de la commission prévue aux articles 13 (1°) et 19 de l'arrêté du 23 décembre 1949 fixant les conditions d'attribution de la carte du combattant (p. 467).

Arrêté portant titularisation (offices départementaux des anciens combattants et victimes de la guerre) (p. 468).

Ministère de la santé publique et de la population.

Arrêté du 22 décembre 1950 établissant l'équivalence d'emplois à l'administration centrale (p. 468).

Arrêtés portant nomination, affectation, radiation des cadres et admission à la retraite (inspection de la population et institut national des jeunes aveugles) (p. 468).

Liste des stations hydrominérales, climatiques et uvales (p. 468).

Ministère des postes, télégraphes et téléphones.

Arrêté du 31 décembre 1950 portant modification à l'arrêté du 10 octobre 1949 relatif à la circulation par la poste, avec dispense d'affranchissement, des plis concernant l'application de la législation des prestations familiales, au remboursement, au budget annexe des postes, télégraphes et téléphones, des dépenses occasionnées à cette administration par la perception des cotisations d'allocations familiales agricoles et le payement des prestations servies par les caisses d'allocations familiales agricoles (p. 469).

Arrêté du 31 décembre 1950 portant modification à l'arrêté du 10 octobre 1949 relatif à la circulation par la poste, avec dispense d'affranchissement, des plis concernant l'application de la législation des assurances sociales agricoles, au remboursement, au budget annexe des postes, télégraphes et téléphones, des dépenses occasionnées à cette administration par la perception des cotisations d'assurances sociales agricoles et le payement des pensions ou allocations servies par le régime agricole des assurances sociales (p. 469).

Ministère de la marine marchande.

Arrêté du 9 janvier 1951 portant nominations au cabinet du ministre (p. 470).

Décision portant attribution de bourses, pour l'année scolaire 1950-1951, à des élèves des écoles nationales de la marine marchande (p. 470).

INFORMATIONS PARLEMENTAIRES

Assemblée nationale. — Ordre du jour. — Liste des projets, propositions ou rapports mis en distribution (p. 471).

Conseil de la République. — Ordre du jour. — Liste des projets, propositions ou rapports mis en distribution. — Listes des membres des commissions générales, de la commission de comptabilité et de leurs bureaux. — Nominations de membres de sous-commissions. — Convocation de commission. — Réunion de commission (p. 471).

INFORMATIONS RELATIVES A L'ASSEMBLEE DE L'UNION FRANÇAISE

Ordre du jour (p. 473).

AVIS, COMMUNICATIONS ET INFORMATIONS

MINISTÈRES DES FINANCES ET DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES ET DU BUDGET

Avis aux exportateurs de peaux brutes de veaux vers l'Italie (p. 475).

Avis aux importateurs de produits de la mer d'origine et de provenance danoises (p. 476).

Résultats du tirage de la première tranche de la loterie nationale 1951 (p. 476).

MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE

Avis aux exportateurs de peaux brutes de veaux vers l'Italie (p. 475).

MINISTÈRE DE LA MARINE MARCHANDE

Avis aux importateurs de produits de la mer d'origine et de provenance danoises (p. 476).

Situation de la Banque de France (p. 477).

Situation de la caisse centrale de la France d'outre-mer (octobre 1950) (p. 478).

Annonces (p. 479).

DEBATS PARLEMENTAIRES

(PUBLICATIONS SPÉCIALES VENDUES SÉPARÉMENT)

N° 7 A. N.

Assemblée nationale. — Compte rendu *in extenso* des débats du jeudi 11 janvier 1951. — Questions écrites. — Réponses des ministres aux questions écrites (p. 325).

N° 4 C. R.

Conseil de la République. — Compte rendu *in extenso* des débats du jeudi 11 janvier 1951. — Questions écrites. — Réponses des ministres aux questions écrites (p. 111).

DEBATS DE L'ASSEMBLEE DE L'UNION FRANÇAISE

(PUBLICATION SPÉCIALE VENDUE SÉPARÉMENT)

N° 3

Compte rendu *in extenso* des débats du jeudi 11 janvier 1951 (p. 11).

LOIS

Loi n° 51-29 portant autorisation d'un programme de réarmement et des dépenses de défense nationale pour l'exercice 1951 et fixant les modalités de leur financement.

Rectificatif au *Journal officiel* du 9 janvier 1951: page 339, 2e colonne, 2e, 3e, 4e et 5e ligne, au lieu de: « ... taxes auxquels ils s'appliquent, compte tenu des dispositions des décrets portant arrondissement des tarifs et pris en application tant de l'article 6 de la loi du 31 décembre 1948 et de l'article 13 de la loi du 31 janvier 1950 précitées, que... », lire: « ... taxes auxquels ils s'appliquent, compte tenu des dispositions des décrets portant arrondissement des tarifs et pris en application, tant de l'article 8 de la loi du 31 décembre 1948 précitée que... ».

DÉCRETS, ARRÊTÉS ET CIRCULAIRES

PRESIDENCE DU CONSEIL

Montant de l'indemnité de caisse et de responsabilité allouée au chef de la comptabilité, agent comptable de la direction des Journaux officiels.

Le président du conseil des ministres et le ministre du budget,

Vu l'ordonnance du 2 novembre 1944 portant rattachement à la présidence du Gouvernement de la direction des Journaux officiels;

Vu la loi n° 50-912 du 8 août 1950 relative au développement des crédits affectés aux dépenses de fonctionnement des services civils pour l'exercice 1950 (présidence du conseil),

Arrêtent:

Art. 1er. — Le montant de l'indemnité de caisse et de responsabilité allouée au chef de la comptabilité, agent comptable de la direction des Journaux officiels, est fixé à 18.000 F par an.

Art. 2. — Le présent arrêté aura effet à compter du 1er janvier 1950 et sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 10 janvier 1951.

Pour le président du conseil des ministres et par délégation:
Le secrétaire général du Gouvernement,
ANDRÉ SÉGALAT.

Le ministre du budget,
Pour le ministre et par délégation:
Le directeur du cabinet,
ROBERT BLOT.

Centre de hautes études administratives.

Le président du conseil des ministres,

Vu l'ordonnance n° 45-2283 du 9 octobre 1945 relative à la formation, au recrutement et au statut de certaines catégories de fonctionnaires et instituant une direction de la fonction publique et un conseil permanent de l'administration civile, et notamment son titre III;

Vu le décret n° 45-2290 du 9 octobre 1945 portant règlement d'administration publique pour l'application du titre III de l'ordonnance n° 45-2283 du 9 octobre 1945 relatif au centre de hautes études administratives;

Après avis du conseil d'administration de l'école nationale d'administration et sur la proposition du directeur de l'école nationale d'administration, directeur du centre de hautes administratives,

Arrête:

Art. 1er. — Le centre de hautes études administratives organise, du 9 mars au 7 juillet 1951, un cycle de travaux consacré à l'étude de la coordination des divers modes de transports et plus particulièrement de l'organisation des transports routiers.

Art. 2. — Les travaux se dérouleront le jeudi après-midi et les vendredi et samedi de chaque semaine. Exceptionnellement les auditeurs pourront être appelés à participer à l'activité du centre à d'autres jours de la semaine.

Art. 3. — Les auditeurs seront répartis en trois groupes de travail qui, tout en étudiant dans leur ensemble les problèmes posés, s'attacheront respectivement à l'examen des questions politiques, économiques et administratives.

Art. 4. — La session comportera quatre périodes:

A. — Du 9 au 31 mars 1951.

Conférences générales d'information destinées à attirer l'attention des auditeurs sur les caractères généraux des problèmes que posent l'organisation et l'exploitation des transports.

B. — Du 5 au 28 avril 1951.

1° Examen des caractéristiques modernes et de la valeur économique des différents modes de transports: transports routiers et ferroviaires, navigation intérieure, navigation aérienne, navigation maritime, transports par pipe-line, transports par feeder, transports d'énergie électrique, transports publics, transports privés.

2° Esquisse d'une politique générale des transports.

Caractéristiques générales de l'évolution en matière de transport, l'aspect international. Détermination du domaine non concurrentiel des différents modes de transports publics. Modalités de répartition du trafic dans le domaine concurrentiel: incidence sur la politique des investissements, la politique fiscale, les activités sociales, etc. Domaine du transport privé.

C. — Du 4 mai au 15 juin 1951.

3° L'organisation des transports routiers.

Examen des divers modes d'organisation actuellement en usage. Etude des différents moyens de transports applicables à la France métropolitaine. Nature et importance des investissements dans l'organisation des transports routiers. Le rôle des transports privés.

D. — Du 15 juin au 7 juillet 1951.

4° Les transports dans les territoires de l'Union française extérieurs à la métropole.

Travaux de synthèse. Esquisse d'une politique générale. Mode d'organisation des transports routiers.

Conclusions.

Art. 5. — Une bibliographie sommaire de base sera adressée aux auditeurs avant l'ouverture de la session.

Art. 6. — En dehors du programme ci-dessus indiqué des conférences et exposés seront faits aux auditeurs du centre sur des sujets divers se rapportant soit aux matières faisant partie de ce programme, soit à de grands problèmes d'actualité.

Art. 7. — Des visites ou stages d'information et d'études pourront être effectués dans des entreprises, sociétés d'économie mixte ou établissements publics dont l'activité industrielle ou commerciale se rapporte à l'exploitation des transports.

Art. 8. — Le nombre des candidats qui pourront être admis à participer aux travaux de ce cycle d'études est fixé, au maximum, à vingt-cinq auditeurs, auxquels pourront être adjoints trois ou quatre auditeurs libres.

Art. 9. — Peuvent être admis, en qualité d'auditeurs, les fonctionnaires, auxiliaires et agents contractuels de tous services civils, les officiers ou assimilés des armées de terre, de mer et de l'air, âgés, au 1er janvier 1951, de trente ans au moins et de quarante-cinq ans au plus, qui ont accompli plus de six ans de services effectifs.

Art. 10. — L'admission est demandée par l'intéressé ou proposée par le ministre dont il dépend.

Les fonctionnaires doivent transmettre leur dossier de candidature par la voie hiérarchique. Ils adressent en même temps le double de leur dossier au directeur de l'école nationale d'administration, directeur du centre de hautes études administratives, 56, rue des Saints-Pères, Paris (7e).

Art. 11. — Les demandes d'admission doivent être accompagnées d'une notice d'un modèle conforme à l'annexe A du présent arrêté.

Les chefs de corps ou de service dont dépendent les candidats devront faire connaître leur avis sur les candidatures et certifier exactes les indications figurant à la notice prévues au paragraphe ci-dessus.

Art. 12. — Peuvent être admises comme auditeurs libres, les personnes françaises ou étrangères, n'appartenant pas à l'administration, mais remplissant les conditions d'âge exigées à l'article 5 ci-dessus et ayant occupé un emploi privé ou exercé une profession pendant un temps égal à la durée de services publics exigée des auditeurs fonctionnaires.

Art. 13. — Les demandes des candidats désirant être admis en qualité d'auditeurs libres devront être accompagnées d'une notice conforme à l'annexe B du présent arrêté; les indications figurant à cette notice devront, s'il y a lieu, être certifiées exactes par les directeurs, chefs de service ou organismes professionnels dont les candidats relèvent. Les demandes seront adressées au directeur de l'école nationale d'administration, directeur du centre de hautes études administratives, 56, rue des Saints-Pères, Paris (7e).

Art. 14. — Les candidats doivent, en outre, indiquer, dans un mémoire de quelques pages, les raisons qui les amènent à demander leur admission au centre de hautes études administratives, ainsi que le niveau de leurs études, leurs précédentes activités, les responsabilités qu'ils ont assumées et, le cas échant, les travaux personnels qu'ils ont effectués.

Art. 15. — Les demandes d'admission et les dossiers de candidatures doivent, sous peine de forclusion, parvenir au centre de hautes études administratives au plus tard le 1er février 1951.

Art. 16. — L'admission est prononcée par une commission présidée par le directeur du centre, assisté de deux membres du conseil de perfectionnement.

Les candidatures sont examinées individuellement par un membre de la commission faisant fonction de rapporteur.

L'admission peut être, le cas échéant, précédée d'un entretien du candidat avec les membres de la commission.

Art. 17. — La liste des auditeurs établie par la commission des admissions est arrêtée par le président du conseil des ministres; cette liste est publiée par ordre alphabétique.

Art. 18. — Les auditeurs qui auront exécuté d'une façon jugée satisfaisante l'ensemble des travaux prévus au programme de la session obtiendront un brevet délivré par le conseil de perfectionnement du centre.

Art. 19. — Conformément aux prescriptions de l'article 7 du décret n° 45-2290 du 9 octobre 1945 susvisé, les auditeurs n'ayant pas leur résidence à Paris peuvent être, sur leur demande, affectés pour la durée des travaux à leur administration centrale. Ils continueront, en ce cas, à être gérés par leur administration d'origine.

Art. 20. — Le directeur de l'école nationale d'administration, directeur du centre de hautes études administratives, est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 11 janvier 1951.

Pour le président du conseil et par délégation:
Le secrétaire d'Etat à la fonction publique et à la réforme administrative,
PIERRE MÉTAYER.

ANNEXE « A »

Notice à joindre à l'appui des demandes d'admission au centre de hautes études administratives.
(Session du 9 mars au 7 juillet 1951.)

M. (nom et prénoms).....
Né le ..... à.....
Adresse (bureau) .....
(personnelle) .....
Fonction actuellement exercée.....
Diplômes .....
Services publics effectués (1).....
Distinctions particulières .....
Situation militaire .....
L'intéressé a-t-il présenté une demande d'admission à une session précédente ? .....

A ....., le.....
(Signature du candidat.)

Le chef de corps (ou de service) certifie exacts les renseignements donnés ci-dessus.

Signature.
(Nom.)

(Cachet.)

Avis du chef de corps (ou de service) sur la candidature présentée.
.....
.....

Avis motivé du ministre.....
.....

(1) Indiquer fonctions exercées et dates.

ANNEXE « B »
(Auditeur libre.)

Notice à joindre à l'appui des demandes d'admission au centre de hautes études administratives.
(Session du 9 mars au 7 juillet 1951.)

M. (nom et prénoms).....
Né le ..... à.....
Adresse (bureau) .....
(personnelle) .....
Fonction actuellement exercée.....
Nationalité (1).....
Diplômes .....
Services effectués (2).....
.....
Distinctions particulières .....
Situation militaire .....
L'intéressé a-t-il présenté une demande d'admission à une session précédente ? .....

A ....., le.....
(Signature du candidat.)

Avis du chef de service ou d'organisme professionnel dont relève le candidat .....
.....

Signature.
(Nom.)

Cachet.)

(1) Français d'origine ou naturalisé (dans ce dernier cas, joindre une copie certifiée conforme du décret prononçant la naturalisation et indiquer la date de publication au *Journal officiel*.)
(2) Indiquer fonctions exercées et date.

MINISTERE DE LA JUSTICE

Décret portant acceptation de la démission d'un adel.

Rectificatif au *Journal officiel* du 2 janvier 1951: page 66, 2e colonne, 28e ligne, au lieu de: « Bensarif », lire: « Bensafir ».

Commission de discipline des greffiers et interprètes judiciaire d'Algérie.

Par arrêté du 8 janvier 1951, M. Rocca, avocat général près la cour d'appel d'Alger et, en cas d'empêchement de celui-ci, M. Bernasconi, avocat général près ladite cour, sont désignés pour l'année 1951 comme représentants du parquet général à la commission de discipline des greffiers titulaires de charge et des interprètes judiciaires d'Algérie.

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS, DES TRANSPORTS ET DU TOURISME

Décret du 10 janvier 1951 portant nomination du directeur de la navigation et des transports aériens.

Le Président de la République,
Sur le rapport du président du conseil des ministres et du ministre des travaux publics, des transports et du tourisme,
Vu le décret n° 49-148 du 31 mars 1949 relatif à l'organisation du secrétariat général à l'aviation civile et commerciale;
Vu le décret du 20 décembre 1950 mettant fin aux fonctions de directeur de la navigation et des transports aériens au secrétariat général à l'aviation civile et commerciale de M. Thouvenot (S.-S.-A.), à compter du 31 décembre 1950,

Décrète:

Art. 1er. — M. du Merle (Guy), ingénieur général militaire de l'air de 2e classe, est nommé directeur de la navigation et des transports aériens, à compter du 1er janvier 1951.

Art. 2. — Le président du conseil des ministres et le ministre des travaux publics, des transports et du tourisme sont chargés de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 10 janvier 1951.

VINCENT AURIOL.

Par le Président de la République:
Le président du conseil des ministres,
R. PLEVEN.
Le ministre des travaux publics, des transports et du tourisme,
ANTOINE PINAY.

MINISTERE DE LA FRANCE D'OUTRE-MER

Remise de débet.

Par arrêté du 2 janvier 1951, sous réserve du versement préalable d'une somme de 20.000 F, il est fait remise gracieuse à l'ex-caporal Noël (Joseph), résidant 15, rue H, cité Caumont, à Angres (Pas-de-Calais), de la somme de 113.500 F restant due sur celle de 139.000 F dont il a été constitué débiteur par suite de l'insuffisance des retenues exercées sur sa solde en compensation de la délégation payée à son épouse.

Eaux et forêts.

Par arrêté du secrétaire d'Etat à la France d'outre-mer en date du 3 décembre 1950:

Ont été inscrits au tableau d'avancement complémentaire de l'année 1950 les fonctionnaires du cadre général des eaux et forêts outre-mer dont les noms suivent:

Pour la 1re classe du grade d'inspecteur général.

M. Gazonnaud (Pierre), inspecteur général de 2e classe.

Pour la 2e classe du grade d'inspecteur.

M. Sellier (Jean), inspecteur de 3e classe.

Ont été promus au 1er juillet 1950 tant du point de vue de la solde qu'en ce qui concerne l'ancienneté les fonctionnaires du cadre général des eaux et forêts outre-mer dont les noms suivent:

A la 1re classe du grade d'inspecteur général.

M. Gazonnaud (Pierre), bonification civile conservée: 3 ans 2 mois 27 jours, rappels de services militaires conservés: 5 mois 19 jours.

A la 2e classe du grade d'inspecteur.

M. Sellier (Jean), rappel de services militaires conservés: 1 an.

MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE

Décret du 9 janvier 1951 portant concession de la médaille militaire.

Par décret en date du 9 janvier 1951, rendu sur la proposition du président du conseil des ministres, du ministre de la défense nationale, et du secrétaire d'Etat aux forces armées (guerre), le conseil de l'ordre entendu, sont décorés de la médaille militaire à titre posthume, les militaires dont les noms suivent:

1° EUROPEENS

Adda (Léon), tirailleur, 3e régiment de tirailleurs algériens, classe 1940, mle 892 au recrutement de Constantine.

Allard (Paul-Roger), soldat de 2e classe, 271e régiment d'infanterie, classe 1931, mle 2367 au recrutement du Mans.

Amoros (Alfred), soldat de 2e classe, 4e régiment de tirailleurs marocains, classe 1938, mle 791-2968 au recrutement du Maroc.

Aubry (Robert-Augustin), soldat de 2e classe, 402e régiment d'artillerie de défense contre avions, classe 1932, mle 235 au recrutement de Bar-le-Duc.

Aulagnier (Henri-Marius-Joseph), 2e classe, 140e régiment d'infanterie alpine, classe 1936, mle 1093 au recrutement de Privas.

Bauby (Maurice), brigadier-chef, 1er régiment d'automitrailleuses, classe 1934, mle 1843 au recrutement de Dijon.

Bchier (Georges-François), soldat, 271e régiment d'infanterie, classe 1929, mle 568 au recrutement de Laval.

Behnas (Georges), soldat de 2e classe, 37e groupe forces terrestres antiaériennes, classe 1943, mle 1554 au recrutement d'Alger.

Bolit (Gilbert), soldat de 2e classe, 80e groupe de reconnaissance divisionnaire d'infanterie, classe 1929, mle 127 au recrutement de la Rochelle.

Bompar (Jean-Robert), maréchal des logis, 22e régiment d'artillerie coloniale, classe 1931, mle 1912 au recrutement de Nice.

Boscage (Georges), soldat de 2e classe, 13e régiment d'infanterie, classe 1933, mle 508 au recrutement de Nevers.

Bourgeois (Emile-Pierre-Paul), soldat de 2e classe, 4e régiment de cuirassiers, clase 1937, mle 882 au recrutement de Chartres.

Braud (Henri-Marie-Joseph), soldat, 18e régiment de chasseurs à cheval, classe 1935, mle 326 au recrutement d'Angers.

Broune (Roger-Roland), brigadier, 2e régiment de chasseurs d'Afrique, classe 1940, mle 2139 au recrutement de Nancy.

Buisine (Joseph-Clovis-Léon), soldat de 2e classe, 156e régiment d'infanterie, classe 1932, mle 1219 au recrutement de Béthune.

Camoin (Justin-Marcel), soldat de 2e classe, 9e régiment d'artillerie de montagne, classe 1931, mle 62 au recrutement de Marseille.

Casado (José-Vincente-Pedro), sergent, 17e régiment colonial du génie, classe 1940, mle 1028 au recrutement de Pau.

Chapon (Lucien-André), soldat de 2e classe, 129e régiment d'infanterie, classe 1937, mle 711 au recrutement de Saint-Lô.

Chaput (René-Albert-Elie), soldat, 33e régiment d'infanterie, classe 1933, mle 2241 au recrutement de Saint-Omer.

Cheneviere (Robert), soldat, 8e régiment de dragons, classe 1932, mle 1032 au recrutement de Versailles.

Chevalier (Louis-Gaston-Henri), soldat, 22e section de commis ouvriers militaires d'administration, classe 1932, mle 3245 au recrutement de la Roche-sur-Yon.

Chotard (Gaston-Jean-Paulin), soldat de 2e classe, 13e régiment d'infanterie, classe 1933, mle 1422 au recrutement de Nevers.

Chupin (François-Jean-Eugène-Gustave), soldat de 2e classe, 13e régiment d'infanterie, classe 1938, mle 812 au recrutement de la Roche-sur-Yon.

Couette (André), sergent-chef, 129e régiment d'infanterie, classe 1935, mle 2888 au recrutement de Rouen.

Coutant (Jean-Irénée), soldat, 118e régiment d'infanterie de forteresse, classe 1935, mle 108 au recrutement de Mézières.

Crefiaux (Guillaume), soldat de 2e classe, 8e régiment de dragons, classe 1935, mle 2755 au recrutement de Versailles.

Dansac (Eugène), soldat, centre d'instruction divisionnaire n° 18 (77e régiment d'infanterie), classe 1931, mle 2521 au recrutement de Poitiers.

Dantan (Georges), soldat, 72e régiment d'infanterie, classe 1932, mle 24 au recrutement du Havre.

Da Silva (Gens-Manuel), soldat de 2e classe, 21e bataillon de volontaires étrangers, classe 1939, mle L. M. 92 au recrutement de Bar-le-Duc.

Daubie (Jules-Louis-Edmond), soldat de 2e classe, 60e régiment d'infanterie, classe 1938, mle 388 au recrutement d'Epinal.

Debusscher (Marius-Gaston), soldat de 2e classe, 225e régiment d'infanterie, classe 1934, mle 919 au recrutement de Dunkerque.

Dechaux (Fernand-Jean-Marie), soldat de 2e classe, 13e régiment d'infanterie, classe 1933, mle 2000 au recrutement de Nevers.

Declaude (Robert-Jean-Louis), soldat, 60e régiment d'infanterie, classe 1934, mle 1683 au recrutement de Vesoul.

Delabrière (Paul-André-Albert), caporal, 31e bataillon de travailleurs, classe 1924, mle 3253 au recrutement de Rouen-Nord.

Delaporte (Auguste-Louis-Joseph), soldat, 1er régiment d'infanterie, classe 1934, mle 1931 au recrutement d'Arras.

Delaunay (Henri-Lucien), soldat de 2e classe, 67e régiment d'infanterie, classe 1938, mle 1834 au recrutement de Rouen.

Demoute (Jules-Joseph), sous-brigadier, 4e bataillon de douaniers, classe 1932, mle 11 au recrutement de Metz.

Denis (Paul-Isidore-Marcel), soldat, 6e régiment du génie, classe 1932, mle 817 au recrutement d'Alençon.

Deprez (Lucien), soldat de 2e classe, dépôt d'infanterie 211, classe 1939, mle 3760 au recrutement d'Arras.

Derrien (René-Rémy), sergent-chef, 129e régiment d'infanterie, classe 1932, mle L. M. 105 au recrutement de Caen.

Desbois (Hubert-Marie), caporal, 129e régiment d'infanterie, classe 1936, mle 46 au recrutement de Saint-Lô.

Dessaux (Etienne-Pierre), sergent-chef, 24e régiment d'infanterie, classe 1931, mle 373 au recrutement de la Seine, 2e bureau.

Dubrulle (Jean-Jules-Joseph), sergent, dépôt de guerre du génie n° 3, classe 1930, mle 874 au recrutement de Dunkerque.

Duquesnoy (René-Georges), caporal, 1er régiment d'infanterie, classe 1937, mle 608 au recrutement de Béthune.

Edet (Roger-Raymond), soldat, 101e régiment d'infanterie, classe 1931, mle 2910 au recrutement de Rennes.

Eono (Maurice-Jean-Marie), soldat de 1re classe, 93e régiment d'infanterie, classe 1934, mle 2097 au recrutement de Saint-Brieuc.

Eude (Albert-René), maréchal des logis, 1er groupe de reconnaissance divisionnaire d'infanterie, classe 1930, mle 1977 au recrutement de Caen.

Fantino (Jean-Baptiste), soldat de 2e classe, 94e régiment d'artillerie motorisée, classe 1925, mle 2812 au recrutement de Nice.

Fassin (René-Isidore), soldat, 146e régiment d'infanterie de forteresse, classe 1935, mle 4331 au recrutement de la Seine, 2e bureau.

Faye (Raymond-Gérard), sergent, 3e régiment d'infanterie coloniale, classe 1934, mle 37 au recrutement de Limoges

Fernandez (Antoine), soldat de 2e classe, 5e régiment de tirailleurs marocains, classe 1944, mle 3709 au recrutement d'Alger.

Fleig (Robert), caporal, 12e régiment de cuirassiers, classe 1913, mle 25 au recrutement de Strasbourg.

Friedes (Gustave-Ernest), soldat de 2e classe, 125e régiment d'infanterie, mle 21 au recrutement d'Angers.

Frostin (Pierre-François), soldat, 24e régiment d'infanterie, classe 1936, mle 2041 au recrutement de Rennes.

Gallien (André), caporal, 9e régiment d'infanterie, classe 1939, mle 2583 au recrutement de Bordeaux.

Gandit (Elie), caporal-chef, 135e régiment d'infanterie, classe 1932, mle 1633 au recrutement de Lyon.

Gervais (Raymond-Paul), sergent, 7e régiment de tirailleurs marocains, classe 1935, mle 613 au recrutement de Troyes.

Gevaert (Rémi-Henri), soldat, 401e régiment de pionniers, classe 1930, mle 689 au recrutement de Lille.

Gillet (Edmond-Jules-Pierre), brigadier, 8e régiment de dragons, classe 1931, mle 1390 au recrutement de Nancy.

Glandy (Denis-Louis-Albert), sergent, 24e régiment d'infanterie, classe 1933, mle 18-1539 au recrutement de Versailles.

Glatigny (Gabriel), caporal, régiment d'infanterie coloniale du Maroc, classe 1941, mle 8347 au recrutement de Nancy.

Goldstein (Jean-Joseph-Pierre-Guillaume), soldat, 1er régiment d'infanterie, classe 1936, mle 653 au recrutement de Metz

Gras, *alias* de Vasila (Georges-André-Emile), sergent, 1er régiment de marche du Tchad, classe 1937, mle 105 au recrutement de Lons-le-Saunier.

Grezel (René), soldat, 108e régiment d'infanterie, classe 1944, mle L. M. 422 au recrutement de Limoges.

Grignoux (Alain-Marie), soldat, 24e régiment d'infanterie, classe 1934, mle 3350 au recrutement de Brest.

Gryseleyn (Raymond-Maurice-Elie), sergent, 127e régiment d'infanterie, classe 1932, mle 2364 au recrutement de Dunkerque.

Hamard (Lucien-Louis), soldat, 102e régiment d'infanterie, classe 1933, mle 262 au recrutement du Mans.

Hamon (René-Jules), sergent, 129e régiment d'infanterie, classe 1935, mle 3636 au recrutement du Havre.

Harang (Roger-Jean-Baptiste), soldat de 2e classe, 30e régiment d'infanterie, classe 1933, mle 1526 au recrutement d'Evreux.

Helart (Raymond-Henri), soldat, 21le régiment d'infanterie, classe 1939, mle 515 au recrutement d'Arras.

Heller (Raymond-Albert-Victor), brigadier, 4e groupe de reconnaissance divisionnaire d'infanterie, classe 1939, mle 1112 au recrutement de Mulhouse.

Helloco (François-Victor), soldat de 2e classe, 102e régiment d'infanterie, classe 1929, mle 1836 au recrutement de Saint-Brieuc.

Heurteur (René-Joseph), soldat au 5e régiment d'automitrailleuses, classe 1933, mle 3433 au recrutement de Versailles.

Houghe (Marcel), douanier, 4e bataillon de douaniers, classe 1923, mle 278 au recrutement de Valenciennes.

Kantorovitch (Maurice), maréchal des logis, 8e régiment de dragons, classe 1933, mle 901 au recrutement de la Seine (1er bureau).

Lacommere (Michel), soldat, 108e régiment d'infanterie, classe 1948, mle 34912 au recrutement de Poitiers.

Lacroix (Joseph-Edouard), maréchal des logis, 202e régiment d'artillerie, classe 1922, mle 1283 au recrutement de Versailles.

Ladurelle (Jules-René), maréchal des logis, 4e régiment de dragons portés, classe 1931, mle 1351 au recrutement de Bar-le-Duc.

Lalande (Lucien-Théophile-Eusèbe), soldat, 4e régiment d'infanterie coloniale, classe 1936, mle 85 au recrutement d'Alençon.

Lambotin (Paul-Emile-Jean-Baptiste), soldat de 2e classe, 155e régiment d'infanterie de forteresse, classe 1924, mle 2325 au recrutement de Bar-le-Duc.

Laurent (Roland), soldat, 154e régiment d'infanterie de forteresse, classe 1937, mle 1411 au recrutement de Melun.

Leca (Joseph), maréchal des logis chef, groupe colonial d'artillerie de côte et de D. C. A., classe 1929, mle 12047 au recrutement d'Ajaccio.

Lecat (Paul-François-Charles), soldat de 2e classe, 1er régiment d'infanterie, classe 1936, mle 154 au recrutement de Béthune.

Lechat (Charles-François-Marie), adjudant-chef, 24e régiment de tirailleurs tunisiens, classe 1929, mle 262 au recrutement de Nantes.

Le Gonrer (Théodule), soldat de 2e classe, 102e régiment d'infanterie, classe 1934, mle 1175 au recrutement de Guingamp.

Lecrocq (Charles-Gaston-Rémy), soldat de 2e classe, 271e régiment d'infanterie, classe 1927, mle 5557 au recrutement de la Seine (3e bureau).

Legrand (Marcel), soldat, 60e régiment d'infanterie, classe 1937, mle 42 au recrutement de Guéret.

Lehoux (Fernand), soldat au 104e régiment d'infanterie, classe 1929, mle 2110 au recrutement de la Seine (1er bureau).

Lejal (André), soldat, 3e régiment de dragons portés, classe 1937, mle 1448 au recrutement d'Epinal.

Leloup (André), soldat de 2e classe, 31e régiment de dragons, classe 1938, mle 768 au recrutement de Châteauroux.

Lemoine (Yvon-Emile), caporal-chef, 3e régiment d'infanterie coloniale, classe 1940, mle L.M. 99 au recrutement de Lyon.

Lenfant (Roger-Paul), soldat de 2e classe, 217e régiment d'artillerie divisionnaire, classe 1930, mle 3876 au recrutement de Laon.

Lenoir (Maurice-André-Marcel), soldat de 2e classe, 271e régiment d'infanterie, classe 1927, mle 1958 au recrutement de Paris (2e bureau).

Leonard (Joseph), soldat, 150e régiment d'infanterie, classe 1929, mle 1735 au recrutement de Metz.

Leroy (Charles-Henry-Lucien), soldat de 2e classe, 271e régiment d'infanterie, classe 1938, mle 1124 au recrutement de Cambrai.

Leroy (Léon-Césaire), soldat de 2e classe, 5e régiment d'automitrailleuses, classe 1936, mle 1101 au recrutement de Beauvais.

Lersch (René), caporal, bataillon de choc, classe 1942, mle 8407 au recrutement de Limoges.

Le Stum (Jean), soldat de 2e classe, 271e régiment d'infanterie, classe 1935, mle 657 au recrutement de Brest.

Leyman (Jean), soldat, 59e régiment d'infanterie, classe 1928, mle 1135 au recrutement de Melun.

Libert (Jules-Jean-Joseph-Charles-Pierre-Marie), sergent, 225e régiment d'infanterie, classe 1928, mle 760 au recrutement de Saint-Omer.

Loisel (Robert-Fernand), canonnier, 50e régiment d'artillerie divisionnaire, classe 1934, mle 584 au recrutement de Rouen.

Lormant (Jean-Cyprien), soldat de 2e classe, 7e compagnie du 24e régiment d'infanterie, classe 1938, mle 1367 au recrutement de Toulouse.

Maczynski (René), soldat, 85e groupe de reconnaissance divisionnaire d'infanterie, classe 1936, mle 573 au recrutement de la Seine (1er bureau).

Magalhais (Joaquim), soldat de 2e classe, régiment de marche de légion étrangère, classe 1944, mle 1444 L. E. au recrutement d'Oran.

Magjar (Georges), soldat de 2e classe, 3e régiment de marche de légion étrangère, classe 1942, recrutement de Marseille.

Magnin Feysot (Pierre-Louis-Jules), sergent-chef, 7e régiment d'infanterie, classe 1935, mle 155 au recrutement de Besançon.

Maletras (Gilbert-Lucien-Auguste), soldat, 32e régiment d'infanterie, classe 1941, mle 10324 au recrutement de Poitiers.

Marchini (François-Lucien), soldat de 2e classe, 11e régiment de chasseurs d'Afrique, classe 1939, mle F. T. 37 au recrutement du Maroc.

Marcq (Eugène-Pierre), caporal-chef, 106e régiment d'infanterie, classe 1930, mle 3036 au recrutement de Saint-Omer.

Marin (Roger), soldat de 2e classe, 1er régiment étranger d'infanterie de marche, classe 1942, recrutement de Marseille

Marmier (Guy-Clément), soldat de 2e classe, 3e régiment de dragons de reconnaissance, classe 1946, mle 23994 au recrutement de Toulouse.

Marseille-Jauffret (Francis-Léon), 19e génie, classe 1942, mle 1909 au recrutement d'Alger.

Marti-Bossine (José), soldat de 2e classe, 1er régiment étranger d'infanterie, classe 1939, mle 76 au recrutement de Foix.

Martigne (Henri-Jean), caporal-chef, 6e régiment de tirailleurs marocains, classe 1946, mle R. 1551 au recrutement du Maroc.

Martin (André-Georges-Alphonse), soldat, 60e régiment d'infanterie, classe 1934, mle 1400 au recrutement de Besançon.

Martin (Cipriano), sergent, 1er régiment étranger d'infanterie, classe 1931, mle 356 au recrutement de Lille.

Martin (Robert-Louis-Eugène), maréchal des logis, 76e régiment d'artillerie, classe 1926, mle 56 au recrutement de Laon.

Martinez (Georges-Antoine), sergent, 8e régiment de tirailleurs marocains, classe 1941, mle 1686 au recrutement d'Oran.

Martinez (Jean), soldat de 2e classe, 3e régiment étranger d'infanterie, classe 1942, au recrutement d'Oran.

Martinez-Molina (Pedro), soldat de 2e classe, 1er régiment étranger d'infanterie de marche, classe 1942, mle 11015 au recrutement de Marseille.

Martrice (Henri), sergent, 4e bataillon de douaniers, classe, 1924, mle 2674 au recrutement de Valenciennes.

Massing (Rudolf-Peter), sergent, régiment de marche de légion étrangère, classe 1930, mle 19 L. E. au recrutement d'Oran.

Massini (Marcel), soldat de 2e classe, régiment de marche de légion étrangère, classe 1945, mle 120 L. M. au recrutement de Marseille.

Matacz (Tadeuz), caporal, régiment de marche de légion étrangère, classe 1941, recrutement de Marseille.

Mathis (Edouard-Jacques-Guy), brigadier, 1er régiment de spahis marocains, classe 1944, mle R. 128 au recrutement du Maroc.

Mauchamp (Claude-Marie), soldat de 2e classe, 8e régiment de dragons, classe 1938, mle 383 au recrutement de Mâcon.

Mauge (Raymond-Pierre), soldat de 1re classe, 3e régiment de dragons portés, classe 1936, mle 1907 au recrutement de Saint-Etienne.

Maurel (André), aspirant, 4e régiment de tirailleurs tunisiens, classe 1942, mle 772 au recrutement d'Oran.

Mazur (Stanislas), sergent, 4e régiment de tirailleurs tunisiens, classe 1936, mle 425 au recrutement de Mézières.

Medina (Diégo), soldat de 2e classe, 1er régiment étranger d'infanterie de marche, classe 1940, recrutement d'Oran.

Melbonne (Roger-Marcel), caporal-chef, 102e régiment d'infanterie, classe 1933, mle 2824 au recrutement du Mans.

Melge (Lucien-Léon-Joseph), soldat, 9e régiment d'infanterie, classe 1939, mle 1031 au recrutement de Carcassonne.

Metor (Minache), soldat de 1re classe, régiment de marche de légion étrangère, classe 1939, mle 495 L. E. au recrutement d'Oran.

Mevel (Jean-Marie), soldat de 1re classe, 19e escadron du train, 272e compagnie hippomobile, classe 1927, mle 4529 au recrutement de Brest.

Méchel (Charles), soldat, 9e régiment de zouaves, classe 1937, mle 1320 au recrutement de Toulon.

Michel (Roger-Lucien), sergent, 3e régiment de marche de légion étrangère, classe 1936, mle 267 L. E. au recrutement d'Oran.

Michelis (Italo), soldat de 2e classe, 1er régiment étranger d'infanterie de marche, classe 1941, recrutement d'Orange.

Michi (Mario), soldat de 2e classe, 1er régiment étranger d'infanterie de marche, classe 1942, recrutement de Marseille.

Micouleau (Charles-Jean), sergent, 4e régiment de tirailleurs tunisiens, classe 1931, mle 2726 au recrutement de Périgueux.

Milanini (François), soldat de 2e classe, 4e régiment de tirailleurs marocains, classe 1931, mle R. M. 1190 au recrutement d'Alger.

Mileur (Robert), aspirant, 4e régiment de tirailleurs tunisiens, classe 1941, mle R-101 au recrutement du Maroc.

Milliot (Edouard-Jules-Albert), soldat de 2e classe, 110e régiment d'infanterie, classe 1936, mle 141 au recrutement de Dunkerque.

Millot (Marcel), soldat de 2e classe, 13e régiment d'infanterie, classe 1934, mle 1618 au recrutement de Nevers.

Mirveaux (Raoul-Jules-Henri), sergent, 4e régiment de tirailleurs marocains, classe 1937, mle 1908 au recrutement d'Amiens.

Molto (Sauveur), soldat de 2e classe, 4e régiment de tirailleurs tunisiens, classe 1934, mle 244 au recrutement d'Oran.

Mongin (Raymond-Lucien), soldat, 11e régiment de dragons portés, classe 1929, mle 417 au recrutement de Melun.

Monnier (Eugène-Louis-Ambroise), soldat, centre d'instruction divisionnaire n° 18 (125e régiment d'infanterie), classe 1939, mle 962 au recrutement de Rennes.

Monniot (Charles-Hubert), maréchal des logis, 4e groupe de reconnaissance divisionnaire d'infanterie, classe 1928, mle 984 au recrutement de Vesoul.

Montanon (René), sergent, 4e régiment de tirailleurs marocains, classe 1939, mle 221 au recrutement du Maroc.

Moragas-Rocas (José), soldat de 1re classe, régiment de marche de légion étrangère, classe 1941, recrutement de Marseille.

Moreau (André-Marcel), aspirant, régiment de marche Corrèze-Limousin, classe 1927, mle 1266 au recrutement de la Seine (2e bureau).
Morlola (Jean), sergent, 6e régiment d'infanterie coloniale, classe 1942, mle 16734 au recrutement de Marseille.
Moulat (Albert-Henri), caporal, 4e régiment de tirailleurs tunisiens, 2e compagnie, classe 1936, mle 743 au recrutement de Tunis.
Mousson (André-Antoine), sergent-chef, 13e régiment d'infanterie, classe 1932, mle 1942 au recrutement de Nevers.
Muller (Daniel-Emile), 2e classe, 21e régiment d'infanterie coloniale, classe 1944, mle 6902 au recrutement de Châlons-sur-Marne.
Muller (Gilbert), 2e classe, 7e régiment de chasseurs d'Afrique, classe 1943, mle 1266 au recrutement d'Oran.
Multedo (Jean-Marie), sergent, 22e bataillon nord-africain, classe 1940, mle 1082 au recrutement d'Ajaccio.
Munck (Emile-Eugène-Prosper), maréchal des logis chef, 63e régiment d'artillerie d'Afrique, classe 1937, mle 565 au recrutement de Strasbourg.
Muratti (Marius), 2e classe, 12e cuirassiers, classe 1943, mle 727 au recrutement d'Ajaccio.
Naber (Robert), sergent, 13e régiment de tirailleurs sénégalais, classe 1941, mle 16152 au recrutement de Dijon.
Neveur (Philippe-Hubert), soldat, bataillon de marche n° 11, 1re division française libre, classe 1939, mle 76 au recrutement de Dijon.
Nicoli (Charles), 1re classe, 22e bataillon de marche nord-africain, classe 1940, mle 611 au recrutement d'Ajaccio.
Nielli (Jean-Mario), sergent-chef, bataillon de marche n° 4, classe 1940, mle 524 au recrutement de la Seine (1er bureau).
Noël (Joachim-Henri), sergent-chef, 1er régiment de tirailleurs algériens, classe 1939, mle 1120 au recrutement d'Arras.
Noël (Lucien-Alexis), sergent, 1er régiment de tirailleurs algériens, classe 1939, mle 408 au recrutement de Mézières.
Noiret (Emile-Alfred), caporal-chef, bataillon de choc, classe 1938, mle 866 au recrutement de Laon.
Noiret (Pierre-Eugène-Henri), maréchal des logis, 9e régiment de chasseurs d'Afrique, classe 1940, mle 1010 au recrutement de Valenciennes.
Nolot (Célestin-Fernand), sergent, 49e régiment d'infanterie, classe 1937, mle 462 au recrutement d'Alençon.
Normandin (Marcel-Eugène), 1re classe, 50e régiment d'infanterie classe 1924, mle 1570 au recrutement de Sainles.
Noulir (Lucien), 1re classe, compagnie génie, 87/1, classe 1939, mle 361 au recrutement de la Seine (3e bureau).
Noury (Georges-Arthur-Adrien), soldat, 80e régiment d'infanterie, classe 1937, mle 588 au recrutement d'Alençon.
Nugues (Lucien-Eugène-Jean), sapeur, compagnie du génie 151/2, classe 1928, mle 7815 au recrutement de la Seine (2e bureau).
Oliver (Robert), 1re classe, 7e régiment de chasseurs d'Afrique, classe 1943, mle 4159 au recrutement d'Oran.
Ollivier (Albert), 2e classe, 71e régiment d'infanterie, classe 1944, mle 170 au recrutement de Guingamp.
Onorati (Albert), caporal-chef, 7e régiment de tirailleurs algériens, classe 1943, mle 560 au recrutement de Constantine.
Orlandi (Louis-Christophe), 2e classe, 38e régiment d'infanterie, classe 1939, mle 596 au recrutement de Montauban.
Ottavi (Noël), 2e classe, bataillon de choc, classe 1945, mle 1316 au recrutement d'Ajaccio.
Ouin (Robert-Louis), 2e classe, 5e régiment de chasseurs d'Afrique, classe 1942, mle 38592 au recrutement R. P.
Pacouil (Marcel), 6e régiment de tirailleurs marocains, classe 1940, mle 2053 au recrutement d'Alger.
Paillie (Antoine-Guy), maréchal des logis, 2e régiment de cuirassiers, classe 1940, mle 1408 au recrutement de Bordeaux.
Panlalacci (Ange-François), canonnier, 66e régiment d'artillerie d'Afrique, classe 1934, mle 478, au recrutement d'Ajaccio.
Paoli (Don-François-Félix), brigadier-chef, 67e régiment d'artillerie d'Afrique, classe 1941, mle 1133 au recrutement d'Ajaccio.
Paoli (Jean-Baptiste), sergent-chef, 4e régiment de tirailleurs sénégalais, classe 1932, mle 462 au recrutement d'Ajaccio.
Paquier (Marcel-Lucien), sergent, bataillon de marche n° 4, classe 1940, mle 382, recrutement de la Seine (3e bureau).
Pardon (Henri-Philippe), 2e classe, 6e régiment d'infanterie coloniale, classe 1945, mle 19121, au recrutement de Lyon.
Paris (Jean-Pierre-Marie), caporal-chef, génie 71/3 9e division infanterie coloniale, classe 1944, mle 16297 au recrutement de Dijon.
Pascal (Rouget), soldat, 291e régiment d'artillerie divisionnaire classe 1930, mle 1716 au recrutement de Nimes.
Pascuzzi (Joseph), sergent, 3e régiment de tirailleurs algériens, classe 1939, mle 359 au recrutement de Tunis.
Pauly (Isaac-Henry), aspirant, 1er détachement circulation routière, classe 1930, mle 4614 au recrutement de la Seine (2e bureau).
Peillot (Lucien), sergent, 4e régiment de tirailleurs tunisiens, classe 1937, mle 1403 au recrutement de Lyon.
Pelissier (Adrien-Joseph), soldat, 86e régiment d'infanterie, classe 1932, mle 2061 au recrutement du Puy.
Pellegrini (Lucien-Henri), sergent-chef, 4e régiment d'infanterie coloniale, classe 1926, mle 5080 au recrutement de la Seine (4e bureau).
Pelletier (Guy-Georges-Joseph), 2e classe, 1er régiment du Morvan, classe 1945, mle 51453 au recrutement de R. P.
De Pena (Raymond), maréchal des logis, 61e régiment d'artillerie d'Afrique, classe 1942, mle 4216 au recrutement d'Oran.
Penverne (Désiré), caporal-chef, détachement d'armée de l'Atlantique, classe 1942, mle 20087 au recrutement de Rennes.
Perchenet (René-Maurice), maréchal des logis, 6e escadron du train, 312e compagnie auto, classe 1929, mle 2053, recrutement de Châlons-sur-Marne.
Peretti (Henri), maréchal des logis, 2e régiment de cuirassiers, classe 1937, mle 253 au recrutement d'Oran.
Perez (Antoine), 2e classe, 2e bataillon de zouaves, classe 1939, mle 2015 au recrutement d'Oran.
Pessenet (René), sergent, 3e régiment de zouaves, classe 1939, mle 6136 au recrutement de Versailles.
Petiot (Camille-Louis), sergent, 1er régiment de tirailleurs tunisiens, classe 1940, mle 1110 au recrutement de Moulins.
Petit (Georges), 2e classe, 1er régiment d'infanterie, classe 1933, matricule 547 au recrutement de Bourges.
Petit (Léon-Aristide), adjudant, 12e régiment de zouaves, classe 1932, mle 2332 au recrutement de Quimper.
Petiteau (Georges), 2e classe, 32e régiment d'infanterie, classe 1944, mle 17841 au recrutement de Rennes.
Peyron (Jean), sergent-chef, 152e régiment d'infanterie, classe 1943, mle 11033 au recrutement de Clermont-Ferrand.
Picard (Maurice-Pascal-Louis), sergent, 6e régiment de tirailleurs marocains, classe 1941, mle 2695 au recrutement de Rouen.
Picciocchi (Albert-Jean-Emile), 2e classe, 8e régiment de chasseurs d'Afrique, classe 1940, mle 1216 au recrutement de Constantine.
Piccoli (Jacques-Robert), sergent, 4e régiment de zouaves, classe 1942, mle 581 au recrutement R. P.
Pieri (Antoine-Louis), 2e classe, 7e régiment de tirailleurs algériens, classe 1934, mle 819 au recrutement d'Ajaccio.
Pierron (Edmond), sergent, 1er bataillon de zouaves, classe 1940, mle C. 2282 au recrutement de Nancy.
Pigache (Jean-Charles-Gustave), sergent, brigade de choc, classe 1941, mle 41166 au recrutement R. P.
Pinat (Pierre), 1re classe, 5e régiment de dragons, classe 1943, mle 20610 au recrutement de Lyon.
Pinatel (François), caporal, bataillon de marche n° 24, classe 1945, mle 37193 au recrutement de Lyon.
Pinsard (Jean-Pierre), 2e classe, 1er régiment de spahis algériens, classe 1941, mle 21953 au recrutement de Rennes.
Piot (Jacques), aspirant, 3e régiment de tirailleurs algériens, classe 1939, mle 685 au recrutement de Valence.
Piron (Christian), 1re classe, 32e régiment d'infanterie, classe 1946, mle 12814 au recrutement de Poitiers.
Plais (Alexandre-René), 2e classe, 61e régiment d'artillerie d'Afrique, classe 1943, mle 20706 au recrutement de Rennes.
Plancher (Gabriel-Pierre), maréchal des logis, 8e régiment de chasseurs d'Afrique, classe 1939, mle 1442 au recrutement de Privas.
Plantier (René-Henri), sergent-chef, 159e régiment d'infanterie alpine, classe 1933, mle 2781 au recrutement de Lyon.
Planzol (Georges-Jules-Roger), maréchal des logis, 3e régiment de chasseurs d'Afrique, classe 1934, mle 3091 au recrutement de la Seine (4e bureau).
Platon (François), 2e classe, 3e régiment de spahis marocains, classe 1940.
Platteaux (Ferdinand-Robert-Edmond), 1re classe, 152e régiment d'infanterie, classe 1946, mle 39190 au recrutement de Lyon.
Plewa (Serge), 2e classe, 51e régiment d'infanterie, classe 1943, mle 21672 au recrutement de Lille.
Plusquellec (Louis-Marie) adjudant-chef, 13e régiment de tirailleurs sénégalais, classe 1930, mle 4103 au recrutement de Brest.
Pocquet (Maurice), brigadier-chef, 5e régiment de chasseurs d'Afrique, classe 1938, mle 1572 au recrutement de Châlons-sur-Marne.
Poinsard (Henri-Albert), sergent, bataillon de marche n° 5, classe 1939, mle 1207 au recrutement de Dijon.
Poissonnier (Edouard), soldat, 118e régiment d'infanterie, classe 1928, mle 629 au recrutement de Beauvais.
Pollet (Etienne-Jean-Gaston-Marie-Joseph), 1re classe, 6e régiment de chasseurs d'Afrique, classe 1943, mle 1529 au recrutement du Maroc.
Ponsardin (Roland), 2e classe, bataillon de choc, 3e commando de France, classe 1943, mle 22786 au recrutement R. P.
Porcherot (Jean-Jules), 2e classe, 1er bataillon de choc, classe 1950, mle 22197 au recrutement de Dijon.
Porion (Michel), 6e régiment de tirailleurs marocains, classe 1942, mle 701 au recrutement d'Alger.
Potelle (Marcel-Georges), 2e classe, 3e régiment du génie, classe 1924, mle 2742 au recrutement de Cambrai.
Pottier (Paul-Louis), 1re classe, bataillon d'infanterie de marine et du Pacifique, classe 1942, mle 16663 au recrutement de Rennes.
Pouilles (Jacques-Etienne), soldat, 150e régiment d'infanterie de forteresse, 7e compagnie, classe 1930, mle 751 au recrutement de la Seine (2e bureau).
Pouilly (Georges-Henri-Emile), maréchal des logis, 1er régiment de chasseurs d'Afrique, classe 1940, mle 2931 au recrutement de Saint-Omer,

Poulain (Jacques-Yves-Henri-Marie), brigadier-chef, 6e régiment de chasseurs d'Afrique, classe 1940, mle 1266 au recrutement de Nantes.
Poumaroux (André-Charles-Paul-Jean), aspirant, 2e régiment de chasseurs d'Afrique, classe 1941, mle 956 au recrutement d'Alger.
Pouyaud (Emile), caporal-chef, 13e génie, classe 1940, mle 9779 au recrutement d'Alger BAMC.
Prioux (Emile-René-Jean-Marie), caporal, bataillon de marche n° 21, classe 1940, mle 2016 au recrutement de Laval.
Pronost (François-Marie), adjudant, bataillon de marche n° 4, classe 1931, mle 5566 au recrutement de Rennes.
Proy (Pierre), adjudant-chef, 1er groupe d'escadrons de cavalerie, classe 1928, mle 5008 au recrutement de Lille.
Prudhomme-Latour (Fernand-Paul), 2e classe, 159e régiment d'infanterie d'Afrique, classe 1941, mle 26112 au recrutement de Lyon.
Pravot (Roger-Barthélémy), sergent, 23e régiment d'infanterie coloniale, classe 1941, mle 35 au recrutement de la Seine (1er bureau).
Puget (Lucien), 2e classe, 20e compagnie muletière du 28e train, classe 1939, mle 27 au recrutement de Lons-le-Saunier.
Puis (Henri-Jean-Marie), sergent, mission française de liaison près le 12e groupe d'armée U. S., classe 1936, mle 196 au recrutement de Metz.
Puly (Julien), caporal-chef, régiment d'infanterie coloniale du Maroc, classe 1937, mle 723 au recrutement de Perpignan.
Puyobreau (Jean-Marie-Emmanuel), 2e classe, 49e régiment d'infanterie, classe 1941, mle 12797 au recrutement de Toulouse.
Queinnec (Hubert-Louis-Marie), brigadier, 9e régiment de chasseurs d'Afrique, classe 1941, mle 21516 au recrutement de Rennes.
Queraud (Paul-Gabriel), caporal, 3e bataillon de zouaves, classe 1938, mle L. M. 508 au recrutement de Tunis.
Quinlard (Gaston), caporal-chef, 59e régiment d'infanterie, classe 1931, mle 257 au recrutement d'Angoulême.
Rabot (Auguste-Alcide), 2e classe, 3e groupe de reconnaissance de corps d'armée, classe 1933, mle 380 au recrutement de Blois.
Racle (Jean-Adrien-Bernard), 1re classe, 71e bataillon du génie colonial, classe 1942, mle 16351 au recrutement de Dijon.
Rambert (Georges), sergent, 96e génie, classe 1941, mle RM 959 au recrutement d'Alger.
Raymond (Auguste), 2e classe, 22e bataillon de Nord Africains, classe 1936, mle 817 au recrutement de Lyon.
Renucci (Mathieu), caporal-chef, 4e régiment de tirailleurs tunisiens, classe 1941, mle B. 355 39 au recrutement B. A. M. C.
Repelin (Armand-Désiré), sergent, 21e régiment d'infanterie, classe 1939, mle 274 au recrutement d'Oran.
Rey (Marcel), caporal, 2e bataillon du régiment de marche du Tchad, classe 1942, mle 9838 au recrutement de Toulouse.
Robichet (Armand-Joseph), soldat, 102e régiment d'infanterie, classe 1929, mle 328 au recrutement de Saint-Brieuc.
Rocca (Paul), brigadier-chef, compagnie moyenne de réparation du matériel, 654/1, classe 1939, mle 234 au recrutement d'Ajaccio.
Roche (Julien-Léon), 271e régiment d'infanterie, 2e classe, classe 1929, mle 1076 au recrutement du Mans.
Roman (Sauveur), 2e classe, 3e bataillon de zouaves, classe 1933, mle 1818 au recrutement d'Oran.
De Ronseray (Alain-Marie), sergent-major, 21e régiment d'infanterie coloniale, classe 1932, mle 193 au recrutement de Moulins.
Roques (Jean-Louis-Odillon), sergent-chef, 4e régiment de tirailleurs marocains, classe 1935, mle A 2926/36 au recrutement de Montluçon.
Rousseau (Jean), 2e canonnier, 67e régiment d'artillerie d'Afrique, classe 1931, mle 1544 au recrutement d'Oran.
Roy (Jean-Poilu), sergent, 21e régiment d'infanterie coloniale, classe 1939, mle 39 au recrutement de Chaumont.
Royer (Clément), sergent-chef, 7e régiment de tirailleurs algériens, classe 1938, mle 953 au recrutement de Constantine.
Rozian (Maurice), 2e classe, 9e bataillon médical, classe 1943, mle 3235 au recrutement d'Oran.
Ruff (Joseph-Alfred-Robert), sergent, commando des Alpes, 4e régiment de tirailleurs marocains, classe 1942, mle 6319 au recrutement de Strasbourg.
Rumeur (Louis), soldat, détachement armée de l'Atlantique, classe 1947, mle 10107 au recrutement de Rennes.
Ruthy (Lucien), sergent-chef, 2e bataillon de zouaves, classe 1941, mle 4607 au recrutement de Strasbourg.
Salome (Victor-Pierre-Vulfran), caporal, 51e régiment d'infanterie, classe 1933, mle 1646 au recrutement d'Amiens.
Samuel (Henri), 2e classe, 2e régiment de spahis algériens de reconnaissance, classe 1942, mle F. 252 au recrutement du Maroc.
Sanson (Joseph-Marie-Prudent), caporal, 271e régiment d'infanterie, classe 1926, mle LM 111 au recrutement de Rennes.
Sarron (Eugène-Léon-Roger), adjudant-chef, 152e régiment d'infanterie, classe E. V. 1932, mle 3 L. M. au recrutement de Besançon.
Sartor (Mario), 2e classe, 6e régiment de chasseurs d'Afrique, classe 1941, mle C. 9536/41 au recrutement de Nice.
Saunier (Frédéric), soldat, 93e régiment d'infanterie, classe 1944, mle 2040 au recrutement de la Roche-sur-Yon.
Searley (Georges-Edouard-Léon), soldat, 8e régiment de dragons, classe 1936, mle 817 au recrutement de Versailles.
Sepot (René-Maurice), 2e classe, 35e régiment d'infanterie, classe 1945, mle 22/220 au recrutement de Dijon.
Serafini (Ernesto-Alias-Morel-Ernest), sergent, 1er régiment de marche de la légion étrangère, classe 1935, mle 127 L.E. au recrutement d'Oran.
Serres (Jean-Baptiste), 2e classe, 33e groupe de reconnaissance d'infanterie divisionnaire, classe 1929, mle 1918 au recrutement de Pau.
Simon (Marcel), caporal, 213e régiment d'infanterie, classe 1928, mle 751 au recrutement de Nevers.
Sitz (Lucien), 2e classe, 21e bataillon de chasseurs à pied, classe 1937, mle 368 au recrutement de Mulhouse.
Soutan (Raymond-Julien-Marcel), soldat, 1er régiment de marche du Tchad, 3e bataillon, classe 1946, mle L.M. 5997 au recrutement de Paris.
Soyer (Fernand), 2e classe, C. O. I. 103, groupe de compagnies de déminage, classe 1945, mle 49195 au recrutement de Rouen.
Teillet (Gabriel), soldat, 108e régiment d'infanterie, classe 1943, recrutement de Périgueux.
Thirion (André-Paul-Roger), 2e classe, 9e régiment de chasseurs d'Afrique, classe 1943, mle 7787 au recrutement de Nancy.
Thiry (Charles-André), soldat, 10e régiment d'artillerie coloniale, classe 1944 au recrutement de Rennes.
Tissier (Marcel-Philibert), caporal-chef, 13e régiment d'infanterie, classe 1935, mle 562 au recrutement de Nevers.
Torre (Egide), 2e classe, 17e régiment colonial du génie, classe 1941, mle 869 au recrutement de Tunis.
Treseux (Jean-Paul), soldat, 264e régiment d'infanterie, classe 1937, mle 102 au recrutement de Mézières.
Truchot (Joseph), soldat, 1er régiment d'auto-mitrailleuses, classe 1928, mle 518 au recrutement de Dijon.
Vanquickelberghe (Martial-Jules-Fernand), soldat, 33e régiment d'infanterie, classe 1947, mle 631 au recrutement de Lille.
Vermeulen (Gustave-Albert-Joseph), caporal, 36e régiment d'infanterie, classe 1936, mle 1048 au recrutement d'Evreux.
Voisin (Armand), caporal, 13e régiment d'infanterie, classe 1934, mle 1776 au recrutement de Nevers.
Vonarb dit Vincent (Charles), sergent, bataillon de choc, classe 1938, mle 599 au recrutement de Colmar.
Wilhelm (Robert), brigadier, 5e régiment de cuirassiers, classe 1940, mle 2864 au recrutement de Mulhouse.
De Witte (Jean-Raymond), 2e classe, 4e bataillon de choc, classe 1941, mle 17859 au recrutement de Dijon.
Zimmermann (Robert-Jules), 2e classe, 4e groupement de reconnaissance divisionnaire d'infanterie, classe 1930, mle 1834 au recrutement de Colmar.
Beauvais (Eugène-Léon-Constant), soldat, 315e régiment d'infanterie, classe 1905, mle 867 au recrutement de Mamers.
Le Manach (Louis), soldat, 132e régiment d'infanterie, classe 1906, mle 551 au recrutement de Guingamp.
Thome (Honoré-Augustin), 2e classe, 3e section infirmiers militaires, classe 1916, mle 715 au recrutement d'Avignon.

2° AUTOCHTONES

Abbou Abdelkader, 2e classe, 2e bataillon de zouaves, classe 1940, mle 4789 au recrutement d'Oran.
Abdelmelek Ali ben Brahim, 1re classe, régiment du génie, classe 1940 × C, mle 20328 RM au recrutement de Constantine.
Abdesselem ben Hammou, 2e classe, 4e goum (3e tabor du 1er groupe de tabors marocains), mle 237 au 4e goum.
Abid ben Mohamed, 2e classe, 27e train (19e compagnie muletière), classe 1941, mle RM 8018 au recrutement d'Alger.
Ahmed ben El Hadj Mohamed, 2e classe, 6e régiment de spahis algériens, classe 1937, mle LM 889 au recrutement d'Alger.
Ali Chérif ben Abdelkader, 2e classe, 13e régiment de tirailleurs algériens, classe 1937, mle 6252 au recrutement d'Alger.
Amaliche Ou M'Bark, 2e classe, 60e goum marocain (1er tabor), mle 343 au 60e goum.
Amara Ahmed ben Mohamed, 2e classe, 13e régiment de tirailleurs algériens, classe 1928 A., mle LM 91 au recrutement d'Alger.
Ammar ben Mohamed ben Salah ben Mehrez, 1re classe, 3e bataillon de zouaves, mle 3759/37 A.C.A.T.
Baadj Ahmed, 1re classe, 25e régiment de tirailleurs algériens, classe 1933 A., mle LM 323 A au recrutement d'Alger.
Belhatem Mohammed, dit Lakhdar, sergent-chef, 4e zouaves, classe 1928 × C, mle 3675 au recrutement de Constantine.
Belkacemi Mohammed, soldat, 411e forces terrestres antiaériennes, classe 1940, mle RM 400 au recrutement d'Alger.
Belkhir Salah, sergent, 4e zouaves, classe 1930, mle 257 LM au recrutement de Guelma.
Berrezkallah ben Chérif ben Mohamed, 2e classe, 2e régiment de tirailleurs algériens, classe 1941, mle A 2640 au recrutement d'Oran.
Bouhadjera Tayeb, tirailleur de 2e classe, 23e régiment de tirailleurs algériens, classe 1935 × G, mle 729 LM au recrutement de Constantine.

Chaabi Amor ben Ahmed, sergent, 7e régiment de tirailleurs algériens, classe 1939×C, mle 6×LM au recrutement de Constantine.
Chaabna Mohamed, sergent 7e régiment de tirailleurs algériens, classe 1941×S, mle 1501 LM au recrutement de Constantine.
Chaal Abdelkader Ould Ahmed, 2e classe 6e régiment de tirailleurs algériens, classe 1934, mle 0355 au recrutement d'Oran.
Chaieb Abdallah, 2e classe, 3e bataillon médical, classe 1939×G, mle 1151 au recrutement de Constantine.
Chatri Ahmed, sergent, 6e régiment de tirailleurs algériens, classe 1937, mle 01176 au recrutement d'Oran.
Demba Ba, 2e classe, 4e régiment de tirailleurs sénégalais, classe 1939, mle 60607 au recrutement de Saint-Louis (Sénégal).
El Azz ben Hassine ben Mohamed ben Ali, sergent, 4e régiment de tirailleurs tunisiens, classe 1939, mle 1191 au recrutement A. C. A. T.
Ferredeb Rabah, 2e classe, compagnie du génie 180/1, classe 1936, mle 2550 au recrutement de Constantine.
Filas Mohamed ben Akli, 1re classe, 18e régiment de tirailleurs algériens, classe 1928, mle 3317 au recrutement d'Alger.
Guerrouad Abdelkader, caporal, 2e bataillon de zouaves, classe 1937, mle 510 au recrutement d'Oran.
Kissoul Djillali ben Khelil, caporal, 17e régiment de tirailleurs algériens, classe 1930 M, mle 1106 au recrutement d'Alger.
Kerbadj Sadi, 2e classe, 65e régiment d'artillerie d'Afrique, classe 1943, mle 3098 RM au recrutement de Constantine.
Khadraoui ben Cheikh El Khadraoui El Gassemi, sergent, 4e régiment de tirailleurs tunisiens, classe 1935, mle 4588/35 au recrutement A. C. A. T.
Khraimeche Rezki, 2e classe, 28e régiment de tirailleurs tunisiens, classe 1938, mle RM 5286 au recrutement d'Alger.
Koussa Sanou, sergent, 7e bataillon de marche, classe 1932, mle 71790 au recrutement d'Ouagadougou.
Krilif Rabah, 2e classe, C. I. A. A. T., classe 1939 A, mle RM 443 au recrutement d'Alger.
Lambarek ben Mohamed, 1re classe, 6e régiment de spahis algériens, classe 1931 A, mle LM 240, recrutement d'Alger.
Maati ben Mohamed ben Maati, 2e classe, 96e compagnie de quartier général, 5e division blindée, classe 1931, mle A 209/31 au recrutement du Maroc.
Madi Hassen ben Yahia, brigadier, 9e régiment de chasseurs d'Afrique, classe 1930 A, mle RM 1766 au recrutement d'Alger.
Mahamat Brahim, adjudant, bataillon de marche no 21, classe 1931, mle 2601 au recrutement du Tchad.
Mahiddine Ali ben Mohand, 2e classe, 82e bataillon de génie, classe 1939, mle 8821 au recrutement de Constantine.
Mahjoub ben Bark, 1re classe, 1er régiment de tirailleurs marocains, mle A 468/39 au recrutement du Maroc.
M'Ahmed ben Larbi, sergent-chef, 2e régiment de tirailleurs marocains, classe 1932, mle A 462/32 au recrutement du Maroc.
Mahrouche Bachir ben Yahia, sergent, 3e régiment de tirailleurs algériens, classe 1939×S, mle 3908 RM au recrutement de Constantine.
Malki Lounes, caporal, 215e bataillon autonome du génie, classe 1934 A, mle RM 2450 au recrutement d'Alger.
Manouba Abdel Krim, caporal, 22e bataillon Nord-Africain, classe 1941, mle 424 au recrutement de Tunis.
Mau Nguyen Van, maréchal des logis, 189e compagnie de transport, classe 1934, mle 17161 à Hanoï.
M'Bark ben Ali, caporal-chef, 6e régiment de tirailleurs marocains, mle A 8391/39 au recrutement du Maroc.
M'Bark ben Belaid, 2e classe, 2e régiment de tirailleurs marocains, classe 1940, mle A 1955/40 au recrutement du Maroc.
Megherbi ben Sekrane, 2e classe, 6e régiment de tirailleurs algériens, classe 1942, mle A 1998/42 au recrutement d'Oran.
Mehdi ben Bachir, sergent, 6e régiment mixte de tirailleurs algériens marocains, classe 1932, mle A 209-32 au recrutement du Maroc.
Mehdi ben Hassou, 1re classe, 6e régiment de tirailleurs marocains, mle A 279/34 au recrutement du Maroc.
Messaoud ben Ali, caporal, 1er régiment de tirailleurs marocains, mle A 57/36 au recrutement du Maroc.
Mestiri Tahar, 2e classe, 7e régiment de tirailleurs marocains, classe 1938×G, mle 2306×RM au recrutement de Constantine.
Meziane Larbi, 2e classe, 2e bataillon de zouaves, classe 1937, mle 02156 au recrutement d'Oran.
Mhammed ben Saïd, sergent, 4e régiment de tirailleurs marocains, mle A 726/33 au recrutement du Maroc.
Mila Bi Vanie, 2e classe, 13e régiment de tirailleurs sénégalais, classe 1941, mle 83532 au recrutement de la Côte-d'Ivoire.
Mimoun ou Saïd, maqqadem, 47e goum, 2e groupe de tabors marocains, classe 1930, mle 279 au 47e goum.
Mimoun ou Saïd, 2e classe, 7e régiment de tirailleurs marocains, mle 5902/39 au recrutement du Maroc.
Moha Ahmed ould Darkaoui ould Ahmed, 2e classe, 6e régiment de tirailleurs marocains, mle A 4765/43 au recrutement du Maroc.
Moha ou Zaïd, 1re classe, GCET/1, 1er tabor marocain, classe 1932, mle 369 au 1er goum.
Mohamed Ali Killinge, 2e classe, 1er bataillon de légion étrangère, classe 1942, recrutement d'Oran.
Mohamed Ali Soussi, caporal, 6e régiment de tirailleurs algériens, classe 1940, mle 2651 au recrutement d'Oran.
Mohamed ben Abdallah, 2e classe, 60e goum, classe 1938, mle 443 au 60e goum.
Mohamed ben Abdallah ben Elili el Ouartani, 2e classe, 4e régiment de tirailleurs tunisiens, classe 1929, mle 509/L 33 au recrutement A. C. A. T.
Mohamed ben Abderahman, 1re classe, 64e régiment d'artillerie d'Afrique, classe 1943, mle A 2711 au recrutement du Maroc.
Mohamed ben Addi, 2e classe, 2e groupe de tabor marocain, 47e goum, classe 1941, mle 219 au 47e goum.
Mohamed ben Amor ben Hamouda ben Ranifa, brigadier, 4e régiment de chasseurs d'Afrique, classe 1939, mle 393/L 39 au recrutement A. C. A. T.
Mohamed ben Bachir, 2e classe, 5e régiment de tirailleurs marocains, mle A 2829/39 au recrutement du Maroc.
Mohamed ben Bouchaïb, 2e classe, 1er régiment de tirailleurs marocains, classe 1939, mle A 2951/39 au recrutement du Maroc.
Mohamed ben Faradji, 2e classe, 4e régiment de tirailleurs marocains, mle B 1001/39 au recrutement du Maroc.
Mohamed ben M'Barek, 2e classe, 7e régiment de tirailleurs marocains, classe 1939, mle A 2302 au recrutement du Maroc.
Mohamed ben Mohamed ben Saïd, 1re classe, 63e régiment d'artillerie d'Afrique, mle B 1550/43 au recrutement du Maroc.
Mohamed ben Naceur, moqqadem, 60e goum, classe 1930, mle 326 au 60e goum.
Mohamed ben Si Ahmed, sergent, 6e régiment de tirailleurs marocains, classe 1931, mle A 641/31 au recrutement du Maroc.
Mohamed ben Tayeb ben Amor el Djendoubi, sergent, 5e brigade D. A. S., 3e bataillon (Corrèze), classe 1936, mle 2192/R 36 au recrutement A. C. A. T.
Mohamed Mechri, sergent-chef, 4e régiment de tirailleurs tunisiens, classe 1936, mle 619 L 36 au recrutement A. C. A. T.
Mohamed ou Cherif, 2e classe, 65e goum, 1er groupe de tabor marocain, classe 1943, mle 343 au 65e goum.
Mohammed Bel Houssine, sergent, 6e régiment de tirailleurs marocains, mle A 216/37 au recrutement du Maroc.
Mohammed ben Abdelkader, caporal, 5e régiment de tirailleurs marocains, mle A 1308/40 au recrutement du Maroc.
Mohammed ben Abdelkrim ben Kacem, caporal, 6e régiment de tirailleurs marocains, classe 1937, mle A 3506/39 au recrutement du Maroc.
Mohammed ben Ahmed, sergent, 6e régiment de tirailleurs marocains, mle A 534/36 au recrutement du Maroc.
Mohammed ben Kacem ben Lhasen, 2e classe, 64e régiment d'artillerie d'Afrique, mle A 497/42 au recrutement du Maroc.
Mohammed ben M'Hamed, 2e classe, 6e régiment de tirailleurs marocains, classe 1940, mle 6226 au recrutement du Maroc.
Mohammed Si Mohe, caporal, 5e régiment de tirailleurs marocains, mle T 15888 au recrutement du Maroc.
Mohan ou Hamma, moqqadem, 59e goum, classe 1941, mle 21 au 59e goum.
Mohand ou Lhassen, 1re classe, 101e goum, classe 1941, mle 108 au 101e goum.
Mostefi Saïd, 2e classe, 29e régiment de tirailleurs algériens, classe 1942×G, mle 498×LM au recrutement de Constantine.
Mouldi ben Naceur Hadj Zehani, 1re classe, 3e bataillon de zouaves, classe 1938, mle 131/L 38 au recrutement A. C. A. T.
Moury Diakouma, caporal, 13e régiment de tirailleurs sénégalais, classe 1932, mle 79.915 au recrutement du Sénégal.
Mous Lakhdar, 2e classe, 6e régiment de tirailleurs algériens, classe 1939, mle 6071 au recrutement d'Oran.
Moussa ben Rhami, sergent-chef, 4e régiment de tirailleurs marocains, mle A 1530/35 au recrutement du Maroc.
Moussa Dembele, 2e classe, 13e régiment de tirailleurs sénégalais, classe 1942, mle 79.785 au recrutement du Soudan français.
M'Zin ou Hortoz, 1re classe, 73e goum, classe 1939, mle 134 au 73e goum.
Necer Abdelkader, 1re classe, 1er régiment de tirailleurs algériens, classe 1931 M, mle LM 284 au recrutement d'Alger.
Nouari Mohamd Tayeb, 2e classe, 7e régiment de tirailleurs algériens, classe 1940×G, mle 119×LM au recrutement de Constantine.
Nourredine ben Mohamed Salah ben Hassen el Aissaoui, caporal, 4e régiment de tirailleurs tunisiens, classe 1939, mle 456 L 39 au recrutement A. C. A. T.
Rached ben Mohamed, sergent-chef, groupe de commandos d'Afrique, classe 1942, mle C 2757 au recrutement du Maroc.
Rahal ben Ej Jilali, 1re classe, 6e régiment de tirailleurs marocains, classe 1939, mle A 4685 au recrutement du Maroc.
Rais M'Hamed, 2e classe, 2e bataillon de zouaves, classe 1939, mle 0727 au recrutement d'Oran.
Redaouia Abdelkader, 2e classe, 13e régiment de tirailleurs algériens, classe 1937, mle 50 au recrutement d'Alger.
Saidini Ramdane, 2e classe, 18e régiment de tirailleurs algériens, 5e compagnie, classe 1931 A, mle 2369 au recrutement d'Alger.

S. N. P. Mabrouk ben Abdelkader, 2e sapeur, 1re compagnie du génie de la division de marche de Constantine, classe 1939, mle LM 277 au recrutement d'Alger.

Tigroudja Mohamed, 1re classe, 25e régiment de tirailleurs algériens, classe 1937, mle 4996 au recrutement d'Alger.

Ben Tahar Slimane, 2e classe, 6e régiment de tirailleurs indigènes, classe 1914, mle 7602 au recrutement d'Oran.

Décret portant concession de la médaille militaire (réserve).

Rectificatif au *Journal officiel* du 27 décembre 1950:

Page 13201, 1re colonne, 13e ligne, lire: « Mouret (Emile-Lucien), adjudant-chef ».

Page 13201, 1re colonne, Lespinasse (Roger-Charles), adjudant-chef, au lieu de: « 15 ans 11 mois de services », lire: « 25 ans 11 mois de services ».

Page 13201, 2e colonne, lire: « Pourcet (Raymond-Georges), adjudant ».

Décret portant concession de la médaille militaire (active).

Rectificatif au *Journal officiel* du 27 décembre 1950:

Page 13201, 2e colonne, au lieu de: « Richerot-Malivier (Camille-Louis), adjudant », lire: « Richerot-Maliver (Camille-Louis), adjudant »; Peiffer (Robert), adjudant-chef, au lieu de: « 3 ans 1 mois de bonifications pour services », lire: « 3 ans 1 mois de bonifications pour services aériens commandés ».

Page 13207, 2e colonne, au lieu de: « Mohamed ben Kadour, mle A/301/36 », lire: « Mohamed ben Kaddour, mle A/301/36 ».

Décret portant promotions dans les réserves de l'armée de terre.

Rectificatif au *Journal officiel* du 12 octobre 1949, pages 10272 et suivantes:

RÉSERVES

TROUPES METROPOLITAINES

Train.

Subdivision de Paris.

Au lieu de: « Chardet (Maurice-Georges-Antoine), 1er mai 1948 », lire: « Chardet (Maurice-Georges-Antoine), 25 juin 1946 ».

(Le reste sans changement.)

Décret portant promotions dans les réserves de l'armée de terre.

Rectificatif au *Journal officiel* du 2 juin 1950, pages 5923 et suivantes:

RÉSERVES

Train.

TROUPES D'OCCUPATION EN ALLEMAGNE

Au lieu de: « Bouillon (Marius), 25 septembre 1949 », lire: « Bouillon (Marius), 25 avril 1949 ».

(Le reste sans changement.)

Décret portant promotions dans les réserves de l'armée de terre.

Rectificatif au *Journal officiel* du 20 août 1950, pages 8900 et suivantes:

RÉSERVES

TROUPES METROPOLITAINES

Arme blindée et cavalerie.

Subdivision de Paris.

Au lieu de: « Chappey (Claude-Jules), 25 juin 1950 », lire: « Chappey (Claude-Jules), 10 juin 1950 ».

Artillerie.

Division de Fès.

Au lieu de: « Allalou ben Ahmed, 1er juin 1946 », lire: « Allalou ben Ahmed, 1er mai 1947 ».

(Le reste sans changement.)

Décret portant promotions dans les réserves de l'armée de terre.

Rectificatif au *Journal officiel* du 29 novembre 1950, pages 12096 et suivantes:

TROUPES METROPOLITAINES

RÉSERVES

Au grade de colonel.

Infanterie.

Au lieu de: « Vaidy (Pierre-Paul-Marie-Robert); Calinier (Léon-Barthélémy) », lire: « Vaidy (Pierre-Robert-Marie-Paul); Galinier (Léon-Barthélémy) ».

Artillerie.

Au lieu de: « Prevot-Leygonie (Gonsague); Serieyx (Robert-Camille-Léon); Escande (Pierre-Max-Louis) », lire: « Prevot-Leygonie (Gonzague); Serieyx (Camille-Léon-Robert); Escande (Pierre-Max-Louis) ».

Au grade de lieutenant-colonel.

Infanterie.

Au lieu de: « Creciet (Alfred-François); de Bressy du Guast (Jean-Marie-Antoine-Alfred); Goubeaux (Louis) », lire: « Greciet (Alfred-François); de Bressy de Guast (Jean-Marie-Antoine-Alfred); Goubeaux (Louis) ».

Artillerie.

Au lieu de: « Van Bell (Lucien-Henri-Julien-Joseph) », lire: « Van Belle (Lucien-Henri-Julien-Joseph) ».

Transmissions.

Au lieu de: « Marcelin (Edmond-Léon) », lire: « Margelin (Edmond-Léon) ».

(Le reste sans changement.)

Décret portant promotions dans les réserves de l'armée de terre.

Rectificatif au *Journal officiel* du 29 novembre 1950, pages 12091, 12095 et 12096:

RÉSERVES

TROUPES METROPOLITAINES

Infanterie.

Subdivision de Besançon.

Rayer: « Simon (Maxime-Charles-Jean) ». (Promu antérieurement, décret du 26 mai 1945, rang du 1er juin 1945.)

Subdivision de Perpignan.

Au lieu de: « Olibo (Jean-Cyprien-Louis), 26 juin 1949 », lire: « Olibo (Jean-Cyprien-Louis), 25 juin 1949 ».

Artillerie.

Subdivision de Paris.

Au lieu de: « Monange (Jean-Marie-Gabriel), 1er octobre 1949 », lire: « Monange (Jean-Marie-Gabriel), 1er juin 1946 ».

Division de Constantine.

Au lieu de: « Peyrat (Paul-Albert), 26 novembre 1946 », lire: « Peyrat (Paul-Albert), 26 novembre 1948 ».

(Le reste sans changement.)

Décret du 28 décembre 1950 portant promotions (armée active, troupes métropolitaines).

Rectificatif au *Journal officiel* du 30 décembre 1950:

Page 13963, 2e colonne:

Service des matériels.

Subdivison « Artillerie ».

CADRE DES ADJOINTS ADMINISTRATIFS

Au grade de sous-lieutenant.

En face de chacun des noms, ajouter: « Maintenu ».

CADRE DES ADJOINTS TECHNIQUES

Au grade de lieutenant-colonel.

Au lieu de: « M. le commandant Gervois (Emilien-François-Joseph) », lire: « M. le commandant Gervois (Emilien-Francis-Joseph) ».

Au grade de sous-lieutenant.

En face de chacun des noms, ajouter: « Maintenu ».

Décret du 28 décembre 1950 portant promotions automatiques (armée de terre, active, troupes métropolitaines).

Rectificatif au *Journal officiel* du 30 décembre 1950:
Page 13369, 2e colonne:

Service des matériels.

Subdivision « Artillerie ».

CADRE DES ADJOINTS TECHNIQUES

Au lieu de: « Sonjaliy (François-Jean) », lire: « Sonally (François-Jean) ».

Admission à l'honorariat (génie).

Par décision ministérielle du 23 novembre 1950, les officiers de réserve du génie rayés des cadres dont les noms suivent ont été admis à l'honorariat de leur grade à compter du jour de leur radiation des cadres (art. 23 de la loi du 8 janvier 1925 sur l'organisation des cadres de réserve de l'armée de terre):

MM. les chefs de bataillon:
Bonnefon (Alexandre-Eugène).
Boulau (Pierre-René).
Chaume (Marcel).

MM. les capitaines:
Delattre (Alexandre).
Bachet (Noël-Joseph).
Ballot (Georges-Alexandre-Eugène).
Chazit (Jean-Jules).
Gosselet (Paul-Emile-Toussaint).
Grandjean (Albert-Auguste).
Grandjean (Eugène-Pierre-Gabriel).
Hebert (François-Marcel).
Heintz (Pierre-Marie-Emile).
Lepetit (Jean-Baptiste).
Levi (Robert-Lazare).
Maubert (Léon-Jules-Joseph).
Niquet (Louis).
Olivier (Louis-Michel-Jean).
Perenet (Camille-François-Georges).
Robelin (Henri-Louis).
Thevenin (Jean-Georges).
Trompette (François-Emile).
Vallée (Germain-Jean).
Villière (René-Jules-Eugène).

MM. les lieutenants:
Avril (Charles-Georges-Victor-Jean).
Boudic (Louis-Félix-Joseph-Marie).
Bouzol (Gabriel-Casimir-Marcel).
Cadenat (Paul).
Cornesse (Robert-Marc).
Crozel (Marcel-Jules-Louis).
Daon (Léopold).
Delorme (Roger).
Filoche (Arthur-Clément-Emilien).
Grison (Etienne-Marie-Ernest).
Kalt (Julien-Henri).
Le Pen (Paul-Joseph-Fernand).
Longueve (Marcel-Louis).
Marchal (Henri-Léon).
Marguet (Raoul-Marcel).
Marquet (André-Henri-Adelin).
Rivot (Pierre-Paul-Auguste).
Sillion (Louis-Olivier).
Stienne (Georges).
Tardy (Jean-Alphonse).
Tessonneau (Robert-Henri-René).

TROUPES COLONIALES

NOMINATIONS

SOUS-OFFICIERS

ACTIVE

Par décision en date du 29 décembre 1950, sont promus aux grades ci-après les sous-officiers dont les noms suivent:

EUROPEENS

(Pour compter du 1er janvier 1951.)

Infanterie.

Au grade d'adjudant-chef.

Les adjudants:
Thomas (Georges).
Mignolet (Moïse-Edmond).
Danastas (Salvator).
Pegue (Jean).
Baranger (Alfred).
Bernhardt (Jean).
Desan (Louis-Raymond).
Michelis (Henri).
Giansily (André).
Ganier (Robert).
Facon (Louis).
Boyere (Francis-Armand-Ernest).
Lancon (André).
Sineux (Claude).
Turpin (Charles-Simon-Jacques).
Franchi (Roch).
Labrunie (Jacques-Robert).
Delos (Henri).
Chirol (Paul) (titres exceptionnels).
Maysonnave (Jean).
Jezequel (Jean).
Marc (Emile).
Machurat (Claudius).
Soitin (Max).
Vernon (Gabriel).
Maestracci (Laurent).
Colonnec (Albert).
Dorey (Georges) (titres exceptionnels).
Fratacci (Valérien) (titres exceptionnels).
Cortana (Amédée) (titres exceptionnels).
Ayache (Arsène) (titres exceptionnels).
Bouhour (Emilien).
Megemont (Jacques) (titres exceptionnels).
Duc (Raymond) (titres exceptionnels).
Martinez (Antoine) (titres exceptionnels).

Au grade d'adjudant.

Les sergents-majors et sergents-chefs:
2e tour (choix). De Meritens (Guy).
3e tour (choix). Bagni (Jean-Paul).
4e tour (ancienneté). Marion (Pierre-Marie).
1er tour (choix). Borghetti (Jean).
2e tour (choix). Valin (Daniel).
3e tour (choix). Gerbault (Pierre).
4e tour (ancienneté). Leone (André).
1er tour (choix). Mendy (Marcel).
2e tour (choix). Simonpietri (Jean).
3e tour (choix). Benedetti (Pascal).
4e tour (ancienneté). Pea (Tuléhan).
1er tour (choix). Auger (Pierre).
2e tour (choix). Pitzus (Ernest).
3e tour (choix). Pocrain (Prisca).
4e tour (ancienneté). Salch (Charles).
1er tour (choix). Hilaire (Hubert).
2e tour (choix). Hunault (Raymond).
3e tour (choix). Morice (Roger) (titre exceptionnel).
4e tour (ancienneté). Plantier (Clermonville).
1er tour (choix). Thibaudat (Jean-Léon).
2e tour (choix). Pillone (Alexandre).
3e tour (choix). Fargeot (Eugène Henri).
4e tour (ancienneté). Perez (André).
1er tour (choix). Gauthier (Maurice).
2e tour (choix). Lafon (Léon).
3e tour (choix). Roger (Jacques).
4e tour (ancienneté). Guillevic (Yves-Fernand).
1er tour (choix). Friconnet (Henri) (titres exceptionnels).
2e tour (choix). Perez (François).
3e tour (choix). Pare (Jean-Alexandre).
4e tour (ancienneté). Barrio (Jean-Baptiste).
1er tour (choix). Suchet (René) (titres exceptionnels).
2e tour (choix). Gaye (Jacques) (titres exceptionnels).
3e tour (choix). Dreyfus (Charles) (titres exceptionnels).
4e tour (ancienneté). Maillet (Paul-Henri).
1er tour (choix). Habersetzer (Jean-Pierre) (titres exceptionnels).
2e tour (choix). Cristelli (Georges) (titres exceptionnels).
3e tour (choix). Guder (Jean) (titres exceptionnels).
4e tour (ancienneté). Auge (Marcel-Charles).
1er tour (choix). Saint-Luc (Marius) (titres exceptionnels).
2e tour (choix). Chene (Jean) (titres exceptionnels).
3e tour (choix). Gerbaix (Joseph) (titres exceptionnels).
4e tour (ancienneté). Olivi (Pierre-Paul).
1er tour (choix). Lamaud (Louis) (titres exceptionnels).
2e tour (choix). Farinacci (Pierre) (titres exceptionnels).
3e tour (choix). Giuslano (Alfred) (titres exceptionnels).
4e tour (ancienneté). Chauwa (Joseph).
1er tour (choix). Derelle (Paulin) (titres exceptionnels).
2e tour (choix). Bouillet (Louis) (titres exceptionnels).
3e tour (choix). Griscelli (Noël) (titres exceptionnels).
4e tour (ancienneté). Fortin (Gilbert-Clément).

Au grade de sergent-major.

Les sergents-chefs:
Pujol (Robert).
Wullaert (Jerôme-Auguste).

Les sergents:
Chatel (Maurice).
Rotureau (Célestin).
Benedetti (Sylvain).
Theodose (Jean-Louis).
Perrin (Emile).
Joly (Jacques).
Le Vern (Emile-François).
Charlier (René).
Tremlet (René-Raymond).
Astolfi (Charles).
Burette (Jean).
Ardouin (Jean-Charles).
Coulure (Robert).
Philippet (Jean) (titres exceptionnels).
Auray (René) (titres exceptionnels).

Au grade de sergent-chef.

Les sergents:
2e tour (choix). Gigot (Marcel).
3e tour (choix). Taillandier (Emile).
4e tour (ancienneté). Geoffroy (Lucien).
1er tour (choix). Ottavy (Jean).
2e tour (choix). Besson-Delille (Maximilien).
3e tour (choix). Martin (Jules-Louis).
4e tour (ancienneté). Massicot (Ferdinand-Jean).
1er tour (choix). Pichoir (Roger-Albert).
2e tour (choix). Dupart (Charles).
3e tour (choix). Giorgi (Charles).
4e tour (ancienneté). Profizi (Antoine-Marc).
1er tour (choix). Schotell (Ernest).
2e tour (choix). Wojciechowski (Joseph).
3e tour (choix). Niderbihl (Edouard).
4e tour (ancienneté). Costes (Jean-Lucien).
1er tour (choix). Gaire (Eugène).
2e tour (choix). Lanusse (Jean-Baptiste).
3e tour (choix). Robin (Pierre).
4e tour (ancienneté). Tchung Ming (Albert-Gaston).
1er tour (choix). Gayet (Jean-André).

2e tour (choix). Tournemine (André).
3e tour (choix). Schmid (François).
4e tour (ancienneté). Volff (René-Maurice).
1er tour (choix). Cochet (Claude).
2e tour (choix). Buchalet (Roger-Gaston).
3e tour (choix). Allenbach (René).
4e tour (ancienneté). Vigier (Armand).
1er tour (choix). Namouric (Raymond.
2e tour (choix). Fanti (Toussaint).
3e tour (choix). Roué (Yves-Marie).
4e tour (ancienneté). Guigon (René-Albert).
1er tour (choix), Thibault (Pierre).
2e tour (choix). Brevet (Louis).
3e tour (choix). Le Nir (Pierre-Marie).
4e tour (ancienneté). Baudy (Georges-Auguste).
1er tour (choix). Guiry (Soubaran).
2e tour (choix). Singer (Jean-Simon).
3e tour (choix). Dumontet (Jean-Marie-Louis).
4e tour (ancienneté). Agnès (Mathurin-Joseph).
1er tour (choix). Balon (André).
2e tour (choix). Grisey (Michel).
3e tour (choix). Oudol (Jean).
4e tour (ancienneté). Bourbigot (Robert-Marcel).
1er tour (choix). Grand (Georges).
2e tour (choix). Chaland (Georges).
3e tour (choix). Muller (Gaston).
4e tour (ancienneté). Nicolas (Fernand).
1er tour (choix). Engels (Louis-Gustave-Henri).
2e tour (choix). Picard (Pierre).
3e tour (choix). Maex (Aloïse).
4e tour (ancienneté). Mifsud (Joseph-Rosaire).
1er tour (choix). Bocognani (Antoine).
2e tour (choix). Maj (Thadée).
3e tour (choix). Cuzin (Louis-Antoine).
4e tour (ancienneté). Laporte (Jacques).
1er tour (choix). Blanchenoix (Marcel).
2e tour (choix). Franceschi (Jean-Etienne).
3e tour (choix). Marc (René-François) .
4e tour (ancienneté), Babaud (Guy-René).
1er tour (choix). Galilée (Pierre).
2e tour (choix). Grados (Jean-Marie).
3e tour (choix). Lichet (Raymond).
4e tour (ancienneté). Vix (Henri).
1er tour (choix). Albert (Louis).
2e tour (choix). Delsol (Paul).
3e tour (choix). Vitorri (Jean).
4e tour (ancienneté). Hugonnot (Marcel).
1er tour (choix). Hanser (Edmond).
2e tour (choix). Motsch (Robert).
3e tour choix). Tissot (Georges).
4e tour (ancienneté). Berland (René).
1er tour (choix). Schramm (Lucien).
2e tour (choix). Boiteux (Joffre).
3e tour (choix). Journez (Gaston).
4e tour (ancienneté). Mondoloni (Pierre).
1er tour (choix). Le Bouedec (Noël).
2e tour (choix). Heugas (Georges).
3e tour (choix). Clareton (Martial).
4e tour (ancienneté). Deluge (Lionel-Jean).
1er tour (choix). Monira (René).
2e tour (choix). Guellec (Joseph).
3e tour (choix). Bellec (Jean) (titres exceptionnels).
4e tour (ancienneté). Louis-Ferdinand (Edgar).
1er tour (choix). Petit-Male (Joannis) (titres exceptionnels).
2e tour (choix). Marguier (Marcel) (titres exceptionnels).
3e tour (choix). de Boubers (Roland) (titres exceptionnels).
4e tour (ancienneté). Pineau (Léonce) (titres exceptionnels).

Artillerie.

Au grade d'adjudant-chef.

Les adjudants:

Dupin de Majoubert (Emilien-Fernand).
Christel (Pierre).
Coulon (Jean).
Castagnet (Marcel).
Jacquet (Aimé).
Pacault (André).
Senut (Léon).
Munier (Roger).
Lascaud (Emile).
Ecarot (Georges)

Au grade d'adjudant.

Les maréchaux des logis-majors et maréchaux des logis chefs:

1er tour (choix). Morel (Maurice) (titres exceptionnels).
2e tour (choix). Roudel (Robert) (titres exceptionnels).
3e tour (choix). Moreau (Léonard) (titres exceptionnels).
4e tour (ancienneté). Decosta (Raymond) (titres exceptionnels).
1er tour (choix). Herbeth (Antoine) (titres exceptionnels).
2e tour (choix). Budziak (Jean).
3e tour (choix). Boucheix (Fernand) (titres exceptionnels).
4e tour (ancienneté). Lacassie (Jean).
1er tour (choix). Musique (Paul).
2e tour (choix). Rouillard (Georges).
3e tour (choix). Azalot (Léon).
4e tour (ancienneté). Avre (Marcel-Jean).
1er tour (choix). Beillot (Louis).
2e tour (choix). Seyrat (Roger).
3e tour (choix). Hayotte (Henri) (titres exceptionnels).
4e tour (ancienneté). Beaugendre (Charles).
1er tour (choix). Mourterou (Albert) (titres exceptionnels).

Au grade de maréchal des logis-major.

Les maréchaux des logis:

Seguy (Georges).
Bodji (Manoli).
Carius (Achille-Rigobert).
Venance (César).
Zocly (Jules-Marcel).
Gillette (Antoine).
Llerena (Pierre).
Hiniker (Robert).

Au grade de maréchal des logis chef.

Les maréchaux des logis:

3e tour (choix). Foulon (Michel-Jules).
4e tour (ancienneté). Bonvin (Clément).
1er tour (choix). Patinec (François).
2e tour (choix). Peignot (Robert René).
3e tour (choix). Hartmann (Camille).
4e tour (ancienneté). Gros-Desormeaux (Maurice-André).
1er tour (choix). Le Pen (Joseph).
2e tour (choix). Gauthier (Robert).
3e tour (choix). Sueur (André).
4e tour (ancienneté). Allain (Maurice-Joseph).
1er tour (choix). Farreaux (Timoléon).
2e tour (choix). Diop (Birahima).
3e tour (choix). Lomenech (Louis-Ange).
4e tour (ancienneté). Blanchet (René).
1er tour (choix). Montout (Pierre).
2e tour (choix). Garsuault (Roger).
3e tour (choix). Rafin (Raymond).
4e tour (ancienneté). Gaulin (Robert).
1er tour (choix). Tranchant (Paul).
2e tour (choix). Lys (Lucien).
3e tour (choix). Murtin (Louis).
4e tour (ancienneté). Sarrazin (Jean).
1er tour (choix). Patrouillault (Roland).
2e tour (choix). Baste (Irissapin).
3e tour (choix). Brun (Raymond).
4e tour (ancienneté). Cluzel (Sosthène).
1er tour (choix). Laurent (Jacques).
2e tour (choix). Grimont (Charles).
3e tour (choix). Rimoux (Marcel-René).
4e tour (ancienneté). Graziani (Vincent).
1er tour (choix). Harment (Honorat).
2e tour (choix). Monnier (Maurice).
3e tour (choix). Rossi (Lucien).
4e tour (ancienneté). Lacorne (Roger-Ernest).
1er tour (choix). Cheron (Maurice-Joseph).
2e tour (choix). Roux (Gilles).
3e tour (choix). Christmann (Jacques-Ernest).
4e tour (ancienneté). Baclet (Gaston).

Spécialistes.

CLAIRONS

Au grade d'adjudant-chef.

L'adjudant David (Joseph).

Au grade d'adjudant.

Les sergents-chefs:

3e tour (choix). Angelini (Joseph).
4e tour (ancienneté). Joly (Gabriel).

Au grade de sergent-chef.

Les sergents:

3e tour (choix). Tomei (Louis).
4e tour (ancienneté). Baudain (Robert).
1er tour (choix). Kuhn (Amédée-Ange).

TÉLÉGRAPHISTES

Au grade d'adjudant.

Les sergents-chefs:

3e tour (choix). Bodet (Robert).
4e tour (ancienneté). Delabie (Gérard).

Au grade de sergent-chef.

Les sergents:

3e tour (choix). Champenois (Jean-Marie).
4e tour (ancienneté). Faubert (François).
1er tour (choix). Robelin (Michel).
2e tour (choix). Lelaidier (Auguste).
3e tour (choix). Rolet (Michel Pierre).
4e tour (ancienneté). Parini (Gabriel-François).
1er tour (choix). Chabrette (Francis).
2e tour (choix). Sudre (Robert).
3e tour (choix). Fourn (Eugène-René).
4e tour (ancienneté). Guidault (Jean-Marie).
1er tour (choix). Gueguen (Robert-Victor).
2e tour (choix). Pollet (Georges).
3e tour (choix). Dupin de Beyssat (Louis).
4e tour (ancienneté). Caille (Rémi).

MARÉCHAUX FERRANTS

Au grade de maréchal des logis-major maître maréchal.

Le maréchal des logis chef maître maréchal Moreau (Auguste-Pierre).

Services généraux et particuliers de l'armée.

CHANCELLERIE COLONIALE

Au grade d'adjudant-chef.

Les adjudants:

Lacaze (Pierre-Adrien).
Quinet (Louis).

Au grade d'adjudant.

Le sergent-major:
1er tour (choix). Pichon (Robert-Lucien). (Titre exceptionnel.)

Au grade de sergent-chef.

Les sergents:
3e tour (choix). Carreau (André).
4e tour (ancienneté). Julian (Charles).
1er tour (choix). Fauquenot (Jacques).
2e tour (choix). Pauley (Wilson).

Service administratif des corps de troupe.

Au grade d'adjudant-chef.

Les adjudants:
Dubourg (André-Marcel).
Romeuf (Robert).
Wild (Joseph).

Au grade de sergent-chef.

Les sergents:
1er tour (choix). Lehmann (Marcel).
2e tour (choix). Ghimenti (Henri).

Section des commis et ouvriers d'administration.

Au grade d'adjudant-chef.

L'adjudant Gallo (Joachim-Marie).

Au grade de sergent-major.

Les sergents-chefs:
2e tour (choix). Saludes (Jean).
3e tour (choix). Sausseau (André).
4e tour (ancienneté). Mackowiack (Bruno).
1er tour (choix). Grozier (Maurice).
2e tour (choix). Robine (Louis-Désiré).
3e tour (choix). De Chadois (Roger).
4e tour (ancienneté). Poitral (Jean-Marie).

Au grade de sergent chef.

Les sergents:
2e tour (choix). Deville (Louis).
3e tour (choix). Chagniot (Charles).
4e tour (ancienneté). Gamot (Jean-Paul).
1er tour (choix). Diop (Boubacar).
2e tour (choix). Raynaud (Roger).
3e tour (choix). Madec (Lucien).
4e tour (ancienneté). Provo (René-Roger).
1er tour (choix). Coppens (Jean).
2e tour (choix). Le Jan (Eugène).

Section mixte des infirmiers militaires des troupes coloniales.

Au grade d'adjudant-chef.

Les adjudants:
Manel (Edouard).
Aumonnier (Noé-Octave).
Zaeh (Arthur).

Au grade de sergent-major.

Les sergents-chefs:
1er tour (choix). Lesourd (Marcel).
2e tour (choix). Piat (René-Louis).

Au grade de sergent-chef.

Les sergents:
2e tour (choix). Trillaiaud (René-André).
3e tour (choix). Krafzyck (Gérard).
4e tour (ancienneté). Bourbonnais (Roger-Albert).
1er tour (choix). Rerolle (Albert).
2e tour (choix). Daniel (Guy-Charles).
3e tour (choix). Rompteaux (Guy).
4e tour (ancienneté). Dupain (Georges-Lucien).
1er tour (choix). Arreio (Louis).

Service des matériels et bâtiments coloniaux.

Au grade d'adjudant-chef.

Les adjudants:
Ferrer (Jean-Antoine).
Garceau (Jean-Henri).
Colin (Jean-Marie).
Thiel (Amédée-Edmond).
Laloum (Robert).
Sariou (Raymond).
Le Gal (Marcel).

Au grade d'adjudant.

Les maréchaux des logis majors:
3e tour (choix). Charlot (Sydney).
4e tour (ancienneté). Bigot (Fernand).
1er tour (choix). Desvernois (Aimé).

Au grade de maréchal des logis-major.

Les maréchaux des logis chef:
2e tour (choix). Olmedo (Jean-Marie).
3e tour (choix). David (Marcel).
4e tour (ancienneté). Bonifay (Antoine-Germain).
1er tour (choix). Oberhauser (Victor-Pierre).
2e tour (choix). Rodriguez (Marcel).
3e tour (choix). Manchon (Marcel-François).
4e tour (ancienneté). Marly de Martinot (Jacques).
1er tour (choix). Payre (Henri).
2e tour (choix). Laporte (Paul).
3e tour (choix). Nonone (Gérard).
4e tour (ancienneté). Renucci (Etienne).
1er tour (choix). Reilhac (Fred).
2e tour (choix). Platard (Alphonse).
3e tour (choix). Bourcet (Jean-Hubert).
4e tour (ancienneté). Dambreville (Ambroise).
1er tour (choix). Arnier (Félicien-Julien-Clément).
2e tour (choix). Sacilotto (Guido).

Au grade de maréchal des logis chef.

Les maréchaux des logis:
1er tour (choix). Caudal (Fernand).
2e tour (choix). Roblot-Coulange (Marie-Edward).
3e tour (choix). Gauthier (Louis).
4e tour (ancienneté). Delaval (Louis-Joseph).
1er tour (choix). Omnes (Raymond).
2e tour (choix). Toulouzan (François-Charles).
3e tour (choix). Bou-Hanicha (Simon-André).
4e tour (ancienneté). Dupont (Michel).

AUTOCHTONES

AFRICAINS

Infanterie.

Au grade d'adjudant-chef.

Les adjudants:
Domende (Michel), 4e R. I. C.
Kondio (Henri), 6e R. T. S.

Au grade d'adjudant.

Les sergents-chefs:
Akoussi (Asso), G. I. T. C. M.
Iro (Alphonse-Ouled), G. I. T. C. M.

Au grade de sergent-chef.

Les sergents:
Guimba, 4e R. I. C.
Souro Camara, G. I. T. C. M.
Faboli (Diabaté), 6e R. T. S.
Hamidou Sidikou, 6e R. T. S.
Diahaud (Aimé), G. I. T. C. M.
Ba Belco, G. I. T. C. M.

Nominations au grade d'aspirant dans l'armée de terre (réserve) en faveur des élèves officiers de réserve du premier demi-contingent de la classe 1950.

Rectificatif au *Journal officiel* du 14 décembre 1950, pages 12677 et suivantes:

RÉSERVE

TROUPES METROPOLITAINES

I. — **Infanterie.**

Au lieu de:
Guénard (Gilbert-Benoît), classe 1950, Dijon 3446.
Vieilledent (Alphonse), classe 1948, Paris 9544.
Demeyère (Georges), classe 1948, Valenciennes 19480.
Sacherer (Claude), classe 1949, Dijon 6839.
Kœnig (Marie-Charles-Jean-Pierre), classe 1947, Strasbourg 6124.
Henon (Jean-Louis-Marie), classe 1950, Valenciennes 23053.
Barthélémy (Maurice-Francisque-Raymond), classe 1949, Lyon 5135.
Moulon (Jean-Louis-Joseph-Gaston-Raoul), classe 1950, Marseille 340.
Legrnd (Christian-Paul), classe 1948, Rabat 1055.
Janssens (Guy-Edmond-Georges), classe 1946, Valenciennes 5986.
Antok (Michel), classe 1950, Paris 55194.
Galiay (Jean-Baptiste-Joseph), classe 1949, Toulouse 2340.
Verron (Jean), classe 1950, Dijon 20607.

Lire:
Guenard (Gilbert-Benoit), classe 1950, Dijon 3446.
Vieilledent (Alphonse), classe 1948, Paris 9544.
Demeyere (Georges), classe 1948, Valenciennes 19480.
Sacherer (Claude), classe 1949, Dijon 6909.
Kœnig (Marie-Charles-Jean-Pierre), classe 1947, Strasbourg 6124.
Rénon (Jean-Louis-Marie), classe 1950, Valenciennes 23053.
Barthélémy (Maurice-Francisque-Raymond), classe 1949, Lyon 5135.
Moulon (Jean-Louis-Gaston-Joseph-Raoul), classe 1950, Marseille 340.
Legrand (Christian-Paul), classe 1948, Rabat 1055.
Janssens (Guy-Edmond-Georges), classe 1946, Lille 5986.
Anl'ok (Michel), classe 1950, Paris 55194.
Galiay (Jean-Baptiste-Joseph), classe 1950, Toulouse 2340.
Verron (Jean), classe 1947, Dijon 20607.

II. — **Arme blindée et cavalerie.**

Au lieu de:
Fourrière (Gérard-Hubert), classe 1948, Paris 26044.
Daisson (Michel-Jacques-Etienne), classe 1948, Marseille LM/699/47.
De Bonduwe (Christian-Simon-Anne), classe 1946, Paris 23766.
Gusakow (Marck), classe 1950, Paris 30722.
Galiègue (André-Eduine), classe 1950, Valenciennes 7435.
Lœuillet (Marcel-Louis-Maurice), classe 1948, Valenciennes 4564.
Conquéré de Montbrison (Christian-Henri-Raymond), classe 1949, Paris 23223

Lire:
Fourriere (Gérard-Aubert), classe 1948, Paris 26044.
Daisson (Michel-Jacques-Etienne), classe 1948, Marseille LM 699.
De Bonduwé (Christian-Simon-Anne), classe 1946, Paris 23766.
Gusakow (Marck), classe 1950, Paris 30722.
Galiegue (André-Eduine), classe 1950, Valenciennes 7433.
Loeuillet (Marcel-Louis-Maurice), classe 1948, Valenciennes 4564.
Conquéré de Monbrison (Christian-Henri-Raymond), classe 1949, Paris 23223.

III. — **Artillerie.**

A. — *Artillerie de campagne et automotrice.*

Au lieu de :

Picolet (Marc-Pierre), classe 194, Lyon 37796.
Wolfrath (Oswald-Philippe), classe 1950, Paris 10780.

Lire :

Picolet (Marc-Pierre), classe 1948, Lyon 37796.
Wolfrath (Oswald-Philipp), classe 1950, Paris 10780.

B. — *F. T. A. légères.*

Au lieu de :

Gaudry (René-Léon-Arthur), classe 1949, Valenciennes 41946.

Lire :

Gaudry (René-Arthur-Léon), classe 1949, Valenciennes 41946.

C. — *F. T. A. lourdes.*

Au lieu de :

Beauté (Georges-Auguste-Edmond), classe 1950, Toulouse 7405.
Baucia (Albert-Sylvain), classe 1947, Paris 13678.
Calderon (Gérard-Franck), classe 1946, Paris 2332.
Collin (Stéphane-Edouard), classe 1947, Paris 8854.
De Seynes de Maysonnade de Larlenque (Gérard-François-Noël), classe 1946, Toulouse 11068.
Faure (Maurice-Henri-Paul), classe 1950, 11473.

Lire :

Beauté (Georges-Auguste-Edmond), classe 1950, Toulouse 7405.
Baucia (Albert-Sylvain), classe 1947, Paris 13678.
Calderon (Gérald-Franck), classe 1946, Paris 2332.
Collin (Stéphane-Edouard), classe 1947, Paris 8854.
De Seynes de Maysonade de Larlenque (Gérard-François-Noël), classe 1946, Toulouse 11068.
Faure (Maurice-Henri-Paul), classe 1950, Lyon 11473.

IV. — **Train.**

Au lieu de :

Dontenville (Henri-Paul), classe 1946, Paris 858.
Pennes (Pierre-Jean-Adrien-Emile-François), classe 1946, Marseille 20787.
Jacquemard (Guy-Raymond-André), classe 1948, Ancy 4109.
Mezil (Jean), classe 1948, Poitiers 6451.
Ferederici (Jean-Edmond), classe 1947, Rabat R. 1520.
Gouyon (Georges-Henri-Silvain), classe 1949, Paris 18773.
Guèronnet (Michel-François), classe 1949, Paris 7919.
De Freyne (Georges-Eugène-Aloïse), classe 1950, Poitiers 635.
Van Roy (Victor-Maurice-Edmond), classe 1949, Marseille 26699.
Pellegrini (Jeln-Jacques-Edouard), classe 1946, Lyon 24855.

Lire :

Dontenville (Henri-Paul), classe 1946, Paris 858.
Pennes (Pierre-Jean-Paul-Adrien-Emile-François), classe 1946, Marseille 20787.
Jacquemard (Guy-Raymond-André), classe 1948, Nancy 4109.
Mézil (Jean), classe 1948, Poitiers 6451.
Federici (Jean-Edmond), classe 1947, Rabat R. 1520.
Gouyon (Georges-Henri-Silvain-Emile), classe 1949, Paris 18773.
Guéronnet (Michel-Jean-François), classe 1949, Paris 7919.
De Freyne (Georges-Eugénie-Aloise), classe 1950, Poitiers 635.
Van Roy (Victor Maurice-Edmond-Marcel), classe 1949, Marseille 26699.
Pellegrini (Jean-Jacques-Edouard), classe 1946, Lyon 24855.

V. — **Transmissions.**

Au lieu de :

Chevalier (Raymond-Marius), classe 1948/2, Lyon 34919.
Négéon (Pierre-Emile-Paul), classe 1948, Rennes 37553.
Bourdin (Louis-Armand-Pierre), classe 1947, Rennes 58222.
Brétheau (Bernard-Michel-Raymond), classe 1949, Rennes 37583.
De Couëspel (Amaury-Joseph-Marie), classe 1946, Paris 2056.

Lire :

Chevalier (Raymond-Marius), classe 1948, Lyon 34919.
Négeon (Pierre-Emile-Paul), classe 1948, Rennes 37553.
Bourdin (Louis-Armand-Pierre), classe 1947, Rennes 58222.
Bretheau (Bernard-Michel-Raymond), classe 1949, Rennes 37583.
De Couëspel (Amaury-Joseph-Marie-Hubert), classe 1946, Paris 2056.

Tour de départ en campagne (1er janvier 1951) des premiers maîtres, maîtres et seconds maîtres infirmiers.

NOMS ET PRÉNOMS	MATRICULES	DATE D'ENTRÉE au service.	AFFECTATION	OBSERVATIONS
		Premiers maîtres.		
		N'ayant pas fait campagne.		
Rodan (Pierre)	386 L 23	16 mars 1930.	Hôpital maritime de Brest.	
Kopf (Alfred)	569 T 32	23 octobre 1933.	Hôpital maritime Sainte-Anne, à Toulon.	
		Ayant fait campagne.		
Cornen (Jean)	488 26 2	10 juillet 1929.	Hôpital maritime Sainte-Anne, à Toulon.	
Guillou (Victor)	697 27 2	9 juin 1930.	Hôpital maritime Sainte-Anne, à Toulon.	
Quillivère (Yves)	2309 25 2	13 octobre 1932.	Centre Sirocco, Alger.	T. D.
Rousseau (Michel)	142 L 28	17 septembre 1933.	Porte-avions *Arromanches.*	
		Maîtres.		
		N'ayant pas fait campagne.		
Penduff (Victor)	673 B 28	19 janvier 1928.	Unité marine, Alger.	T. D.
		Ayant fait campagne.		
Le Bian (Joseph)	124938 2	10 octobre 1931	Hôpital maritime Sainte-Anne, à Toulon.	
Audren (Joseph)	134690 2	5 décembre 1931.	Hôpital maritime Sainte-Anne, à Toulon.	
Urvois (François)	1149 B 28	25 décembre 1931.	Hôpital maritime Sidi-Abdallah, à Bizerte.	T. D.
Lannon (Albert)	129624 2	19 juillet 1931.	Hôpital maritime de Cherbourg.	
		Seconds maîtres.		
		N'ayant pas fait campagne.		
Lissillour (Robert)	1785 B 34	26 juin 1934.	Hôpital maritime Sainte-Anne, à Toulon.	
L'Hostis (François)	2784 B 35	29 août 1934.	Hôpital maritime de Brest.	
Le Guen (André)	1829 B 35	7 juin 1935.	Direction du port, Toulon.	
Ruelen (Jean)	2544 B 35	18 septembre 1935.	B. A. N. Karouba.	T. D.
Perroy (Henri)	191 C 33	8 octobre 1935.	Marine, Paris.	
Boudet-Fenouillet (Jean)	4112 T 35	15 octobre 1935.	Quartier d'inscription maritime de Nice.	

MINISTERES DES FINANCES ET DES AFFAIRES ECONOMIQUES ET DU BUDGET

Décret n° 50-1492 portant annulation de crédits pour la réalisation d'une deuxième tranche du plan d'économies prévue par l'article 31 de la loi de finances du 31 janvier 1950.

Rectificatif au *Journal officiel* du 1er décembre 1950, page 12177, 2e colonne, Marine marchande:

Au lieu de: « 1110. — Indemnités et allocations diverses aux personnels de services extérieurs, 500.000 F »,

Lire: « 1100. — Salaires du personnel auxiliaire des services extérieurs, 500.000 F ».

Remises de débets.

Par arrêtés en date du 26 décembre 1950, le ministre des finances et des affaires économiques a fait remise gracieuse:

1° Sous réserve du versement d'une somme de 25.000 F à M. Argouarc'in (Henri), de la somme dont il reste redevable, en capital et intérêts, sur celle de 102.882 F qu'il a perçue en trop, pour la période du 1er février 1915 au 22 février 1918, en cumulant au delà des limites fixées par la législation en vigueur, les arrérages de sa pension militaire de la marine d'ancienneté n° A 24838 et le traitement d'inspecteur à la direction générale de la jeunesse et des sports;

2° A M. Hamel (Joseph), de la somme dont il reste redevable, en capital et intérêts, sur celle de 829.760 F qu'il a indûment perçue pour la période du 18 septembre 1915 au 29 février 1949 sur sa pension civile des postes, télégraphes et téléphones n° A 6625.

Liste limitative des bureaux de douane ouverts à l'importation des poissons originaires et en provenance du Danemark.

Le ministre du budget,

Vu le code des douanes, et notamment l'article 21;

Vu l'avis conforme du ministre de la marine marchande,

Arrête:

Art. 1er. — Les poissons repris aux positions nos 23 et 24 du tarif des douanes et importés au titre du poste 6 de l'accord commercial franco-danois du 22 novembre 1950, ne peuvent être dédouanés que dans les bureaux de douane de Feignies, Paris-la Chapelle, Jeumont-Route, Jeumont-Gare, Apach, Kehl et le Bourget.

Art. 2. — Le directeur général des douanes et droits indirects est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 3 janvier 1951.

Pour le ministre et par délégation:
Le directeur du cabinet,
ROBERT BLOT.

Rétablissement des droits de douane d'importation applicables à certains produits.

Le ministre des finances et des affaires économiques, le ministre du budget, le ministre de l'industrie et du commerce et le secrétaire d'Etat aux affaires économiques,

Vu l'ordonnance du 8 juillet 1944 relative au régime douanier et fiscal des importations;

Vu l'arrêté du 16 décembre 1947 portant modification du tarif des droits de douane d'importation et les textes qui l'ont modifié ou complété, notamment l'arrêté du 29 septembre 1950;

Vu le code des douanes, et notamment l'article 25,

Arrêtent:

Art. 1er. — Sont rétablis, à compter du 16 janvier 1951, les droits de douane d'importation applicables aux marchandises reprises au tableau ci-dessous:

NUMÉROS du tarif des douanes.	DÉSIGNATION DES MARCHANDISES
1071 D	Vêtements de travail pour hommes.
1072 D	Vêtements de travail pour femmes.
	Linge de maison:
Ex. 1086 A	— De lit, exécuté:
	— — Entièrement à la machine.
Ex. 1086 B	— De table, exécuté:
	— — Entièrement à la machine.
1086 C	— De toilette et d'hygiène.
1086 D	— D'office et de cuisine.

Art. 2. — Continueront, toutefois, à bénéficier de la suspension des droits de douane d'importation, les marchandises reprises à l'article 1er que l'on justifiera, dans les conditions fixées par l'article 25 du code des douanes, avoir été expédiées directement à destination du territoire d'importation avant la date d'insertion du présent arrêté au *Journal officiel*, et qui seront déclarées pour la consommation sans avoir été placées en entrepôt ou constituées en dépôt.

Art. 3. — Le directeur général des douanes et droits indirects est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 11 janvier 1951.

Le ministre des finances et des affaires économiques,
MAURICE PETSCHE.

Le ministre du budget,
EDGAR FAURE.

Pour le ministre de l'industrie et du commerce et par délégation:
Le directeur du cabinet,
JEAN MARTIN.

Le secrétaire d'Etat aux affaires économiques,
ROBERT BURON.

Administration centrale du secrétariat d'Etat aux affaires économiques.

Par arrêté du 30 décembre 1950:

Les administrateurs civils de 1re classe à l'administration centrale du secrétariat d'Etat aux affaires économiques dont les noms suivent sont élevés à l'échelon supérieur de leur grade, dans les conditions ci-dessous indiquées:

NOMS ET PRÉNOMS	ÉCHELON Ancien.	ÉCHELON Nouveau	DATE D'EFFET
MM. Fraisse (Georges)	2e	3e	1er septembre 1950.
Roussel (René)	2e	3e	1er septembre 1950.
Bernheim (Jacques)	2e	3e	1er octobre 1950.
Brignole (André)	1re	2e	26 décembre 1950.
Perdon (Armand)	1re	2e	27 décembre 1950.
Lupin (Yves)	1re	2e	27 décembre 1950.
Ache (Jean-Baptiste) (en service détaché)	1re	2e	27 décembre 1950.

Les administrateurs civils de 2e classe à l'administration centrale du secrétariat d'Etat aux affaires économiques dont les noms suivent sont élevés à l'échelon supérieur de leur grade, dans les conditions ci-dessous indiquées:

NOMS ET PRÉNOMS	ÉCHELON Ancien.	ÉCHELON Nouveau	DATE D'EFFET
MM. Lux (Philippe)	2e	3e	1er août 1950.
Albenc (Henri) (en service détaché)	2e	3e	28 novembre 1950.

Les administrateurs civils de 3e classe à l'administration centrale du secrétariat d'Etat aux affaires économiques dont les noms suivent sont élevés à l'échelon supérieur de leur grade, dans les conditions ci-dessous mentionnées:

NOMS ET PRÉNOMS	ÉCHELON Ancien.	ÉCHELON Nouveau	DATE D'EFFET
MM. Henniquau (Emile)	3e	4e	3 août 1950.
Durand (Guy) (en service détaché)	3e	4e	25 août 1950.
Gabriel (Lucien)	3e	4e	26 octobre 1950.
Marsault (André) (en service détaché)	2e	3e	18 octobre 1950.
Evain (Claude)	2e	3e	16 décembre 1950.

MINISTERE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE

Decret du 8 janvier 1951 autorisant la chambre de commerce de Bône à contracter un emprunt de 55 millions à titre de subside en vue de la remise en exploitation du quai Nord de la petite darse du port de Bône.

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre de l'industrie et du commerce,

Vu la loi du 9 avril 1898 sur l'organisation des chambres de commerce, rendue exécutoire en Algérie par le décret du 30 octobre 1898, et notamment l'article 23;

Vu la loi du 20 septembre 1947 portant statut organique de l'Algérie;

Vu le décret du 12 août 1922 approuvant le cahier des charges de la concession des terre-pleins consenti à la chambre de commerce de Bône;

Vu le décret du 15 août 1937 approuvant le cahier des charges de la concession d'outillage public de la chambre de commerce de cette ville;

Vu la délibération en date du 5 novembre 1949 par laquelle la chambre de commerce de Bône s'est engagée à prendre à sa charge les vingt-cinq centièmes de la dépense résultant des travaux de remise en état du quai Nord de la petite darse du port de Bône et a sollicité l'autorisation de contracter un emprunt de 55 millions pour couvrir le montant de cette participation;

Vu le dossier de l'enquête ouverte sur cette demande, et notamment l'avis de la commission permanente d'enquête du port de Bône en date du 29 décembre 1949;

Vu l'avis du gouverneur général de l'Algérie en date du 20 octobre 1950;

Vu l'avis du ministre de l'intérieur en date du 15 juin 1950;

Vu l'avis du ministre des travaux publics, des transports et du tourisme en date du 6 décembre 1950,

Décrète:

Art. 1er. — La chambre de commerce de Bône est autorisée à contracter un emprunt de 55 millions, en vue de participer à la remise en état du quai Nord de la petite darse du port de Bône.

Cet emprunt, toujours remboursable par anticipation, pourra être réalisé et conclu en totalité ou par fractions, soit avec publicité et concurrence, soit de gré à gré, soit par voie de souscription publique avec faculté d'émettre des obligations au porteur ou transmissibles par endossement, soit directement auprès de la caisse des dépôts et consignations, du Crédit foncier de France, de la caisse nationale de retraites pour la vieillesse ou de la Banque d'Algérie, aux conditions de ces établissements.

L'amortissement de ces emprunts s'effectuera dans un délai maximum de trente ans.

Son service sera assuré au moyen du produit des taxes d'exploitation des concessions que la chambre de commerce de Bône est autorisée à percevoir dans ce port.

Le taux d'intérêt de cet emprunt et les conditions de son émission seront préalablement soumis à l'approbation du gouverneur général de l'Algérie.

Art. 2. — Le ministre de l'industrie et du commerce est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française et inséré au *Journal officiel* de l'Algérie.

Fait à Paris, le 8 janvier 1951.

R. PLEVEN.

Par le président du conseil des ministres:

Le ministre de l'industrie et du commerce,

JEAN-MARIE LOUVEL.

Décret du 8 janvier 1951 autorisant la chambre de commerce de Marseille à contracter un emprunt de 30 millions de francs.

Le président du conseil des ministres,

Sur la proposition du ministre de l'industrie et du commerce,

Vu la loi du 9 avril 1898 sur les chambres de commerce;

Vu la délibération du 24 novembre 1950, par laquelle la chambre de commerce de Marseille a sollicité l'autorisation de contracter un emprunt de 30 millions de francs en vue de lui permettre l'exécution d'une première tranche du programme de travaux nécessaires à l'aménagement de l'école d'électricité industrielle qu'elle administre à Marseille;

Vu l'avis du secrétaire d'Etat à l'enseignement technique, à la jeunesse et aux sports en date du 30 octobre 1950,

Décrète:

Art. 1er. — La chambre de commerce de Marseille est autorisée à contracter un emprunt de 30 millions de francs en vue du financement de divers travaux d'aménagement de l'école d'électricité industrielle qu'elle administre.

Cet emprunt, toujours remboursable par anticipation, pourra être réalisé et conclu, en totalité ou par fractions, soit avec publicité et concurrence, soit de gré à gré, soit par voie de souscription publique, avec faculté d'émettre des obligations au porteur ou transmissibles par endossement, soit directement auprès de la Caisse des dépôts et consignations, du Crédit foncier de France ou de la Caisse nationale de retraites pour la vieillesse.

L'amortissement de cet emprunt s'effectuera dans un délai maximum de vingt-cinq ans.

Si l'emprunt est réalisé, soit avec publicité et concurrence, soit de gré à gré, le taux réel de l'intérêt, compte tenu du prix d'émission, ne devra en aucun cas être supérieur à celui qui résulte du taux d'intérêt nominal pratiqué par la Caisse des dépôts et consignations au moment de la réalisation du contrat et d'une anticipation de trois mois des versements contractuels appliquée à un emprunt remboursable par semestrialités.

Si l'emprunt est réalisé par voie de souscription publique les conditions de l'émission devront être soumises au ministre des finances.

Il sera fait face au service d'intérêt et d'amortissement dudit emprunt au moyen du montant des frais de scolarité et de pension perçus à l'école d'électricité industrielle et, s'il y a lieu, au moyen du produit de l'imposition additionnelle à la patente.

Art. 2. — Le ministre de l'industrie et du commerce est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 8 janvier 1951.

R. PLEVEN.

Par le président du conseil des ministres:

Le ministre de l'industrie et du commerce,

JEAN-MARIE LOUVEL.

Décret du 8 janvier 1951 autorisant la chambre de commerce de Tourcoing à contracter un emprunt de 5 millions de francs.

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre de l'industrie et du commerce,

Vu la loi du 9 avril 1898 sur les chambres de commerce;

Vu la délibération du 24 novembre 1950, par laquelle la chambre de commerce de Tourcoing a sollicité l'autorisation de contracter un emprunt de 5 millions de francs destiné à financer l'acquisition et la mise en place d'une collection de costumes anciens dans son musée des tissus d'art,

Décrète:

Art. 1er. — La chambre de commerce de Tourcoing est autorisée à contracter un emprunt de 5 millions de francs en vue de l'acquisition d'une collection de costumes anciens destinés à son musée des tissus d'art.

Cet emprunt, toujours remboursable par anticipation, pourra être réalisé et conclu, en totalité ou par fractions, soit avec publicité et concurrence, soit de gré à gré, soit par voie de souscription publique, avec faculté d'émettre des obligations au porteur ou transmissibles par endossement, soit directement auprès de la caisse des dépôts et consignations, du Crédit foncier de France ou de la caisse nationale de retraites pour la vieillesse.

L'amortissement de cet emprunt s'effectuera dans un délai maximum de dix ans.

Si l'emprunt est réalisé, soit avec publicité et concurrence, soit de gré à gré, le taux réel de l'intérêt, compte tenu du prix d'émission, ne devra en aucun cas être supérieur à celui qui résulte du taux d'intérêt nominal pratiqué par la caisse des dépôts et consignations au moment de la réalisation du contrat et d'une anticipation de trois mois des versements contractuels appliquée à un emprunt remboursable par semestrialités.

Si l'emprunt est réalisé par voie de souscription publique, les conditions de l'émission devront être soumises au ministre des finances.

Il sera fait face au service d'intérêt et d'amortissement dudit emprunt au moyen du produit de l'imposition additionnelle à la patente.

Art. 2. — Le ministre de l'industrie et du commerce est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 8 janvier 1951.

R. PLEVEN.

Par le président du conseil des ministres:

Le ministre de l'industrie et du commerce,

JEAN-MARIE LOUVEL.

Emploi de matériel en mines grisouteuses.

Rectificatif au *Journal officiel* du 1er janvier 1951, page 56, 1re colonne, au lieu de: « Par arrêté en date du 28 décembre 1950, sont incorporés à l'arrêté du 28 septembre 1948 définissant l'exploseur superbouteleu, type 1948, construit par la Société anonyme d'explosifs et de produits chimiques, 61, rue Galilée, à Paris (8e), la notice descriptive et le plan 7191, 7192, 7194... », lire : « Par arrêté en date du 28 décembre 1950, ... la notice descriptive et les plans 7191, 7192, 7193, 7194 » (la suite sans changement).

Tableau d'avancement de grade, pour l'année 1950, des secrétaires d'administration.

(Etabli par ordre de mérite.)

SECRÉTAIRES D'ADMINISTRATION

Pour le grade de secrétaire d'administration principal.

1 MM. Heid.
2 Cazin.
3 Mlles Simon.
4 Elles.
5 M. Marais.
6 Mlle Saphanor.
7 M. Neel.
8 MM. Gully.
9 Larose.
10 Mlles Lefèvre.
11 Cousin.
12 Mme Pivardière.
13 Mlles Cren.
14 Bretaudeau.
15 MM. Luciani.
16 Vacherand.
17 Mme Torchut.
18 MM. Hirondart.
19 Cordiez.
20 Mlles Mathieu.
21 Blaevoet.

Pour le grade de secrétaire d'administration de 1re classe.

1 Mme Leclair
2 Mlle Arnold.
3 M. Desgrey.
4 Mme Pont.
5 Mlle Monisset.
6 M. Pochat.
7 M. Prat.
8 Mlle Chambon.
9 Mme Pean.

MINISTERE DE L'AGRICULTURE

Modification et complément à l'arrêté du 12 juin 1950 portant création d'une section départementale agricole de conciliation pour le département de la Sarthe.

Le ministre de l'agriculture,

Vu la loi du 11 février 1950 relative aux conventions collectives et aux procédures de règlement des conflits collectifs de travail;

Vu le décret n° 50-241 du 27 février 1950 portant règlement d'administration publique pour l'application de l'article 8 de la loi du 11 février 1950, relatif aux commissions nationales et régionales de conciliation;

Vu l'arrêté du 12 juin 1950 portant création d'une section départementale agricole de conciliation pour le département de la Sarthe,

Arrête:

Art. 1er. — Le paragraphe 2 de l'article 3 de l'arrêté du 12 juin 1950 susvisé est abrogé et remplacé par les dispositions suivantes:

« § 2. — Les représentants des travailleurs seront nommés sur proposition des syndicats de la Sarthe affiliés à la confédération générale du travail, à la confédération générale du travail force-ouvrière et à la confédération française des travailleurs chrétiens ainsi que du syndicat départemental des ouvriers agricoles, affilié à la confédération générale de l'agriculture. Lorsque le conflit examiné concernera la catégorie des cadres, un représentant de cette catégorie, désigné par l'organisation syndicale départementale relevant de la fédération nationale des syndicats d'ingénieurs, techniciens, cadres administratifs et employés de l'agriculture et des organisations agricoles (C. G. A.), sera adjoint aux représentants des salariés ».

Art. 2. — Le préfet de la Sarthe et le contrôleur divisionnaire des lois sociales en agriculture de la région de Rennes sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 8 janvier 1951.

Le ministre de l'agriculture,
Pour le ministre et par délégation:
Le directeur du cabinet,
ERWIN GULDNER.

Fixation, en application du décret n° 50-241 du 27 février 1950, du régime d'indemnisation des membres des commissions nationale et régionales de conciliation.

Le ministre du travail et de la sécurité sociale, le ministre de l'agriculture et le ministre du budget,

Vu les articles 1er et 8 de la loi n° 50-205 du 11 février 1950 relative aux conventions collectives et aux procédures de règlement des conflits collectifs de travail;

Vu l'article 23 du décret n° 50-241 du 27 février 1950 portant règlement d'administration publique pour l'application de l'article 8 de la loi du 11 février 1950 susvisée;

Vu l'arrêté interministériel du 3 janvier 1950 fixant le régime d'indemnisation des membres des commissions instituées auprès de la direction du travail et de la direction de la main-d'œuvre du ministère du travail et de la sécurité sociale,

Arrêtent:

Art. 1er. — Dans la limite des crédits prévus à cet effet, des indemnités pour frais de déplacement et, exceptionnellement, pour perte de salaire, peuvent être allouées, dans les conditions fixées aux articles suivants, aux membres de la section agricole de la commission supérieure des conventions collectives, ainsi qu'aux membres des commissions nationale et régionales de conciliation instituées en vertu de l'article 8 de la loi n° 50-205 du 11 février 1950.

Art. 2. — Peuvent bénéficier du remboursement de leurs frais de transport et de l'attribution d'indemnités pour frais de mission, suivant les modalités et les taux prévus par le décret n° 45-2268 du 1 octobre 1945 modifié, les membres ci-après désignés des commissions visées à l'article précédent.

A cet effet, il sera tenu compte du classement suivant:

1° Membres fonctionnaires: groupe dans lequel ils sont normalement classés dans leur administration d'origine;

2° Membres non fonctionnaires devant convoqués:

a) Commissions se réunissant à l'échelon départemental ou à un échelon inférieur: groupe III;

b) Commissions se réunissant à un échelon supérieur à l'échelon départemental: groupe II.

Art. 3. — Indépendamment des avantages prévus à l'article précédent, les membres salariés non fonctionnaires des commissions visées à l'article 1er qui perdent effectivement le montant de leur salaire du fait de leur participation aux séances ont droit, sur production d'un certificat de non-payement de salaire, établi par leur employeur, à une indemnité forfaitaire de vacation fixée à 200 F pour les réunions ne dépassant pas une demi-journée de présence, avec maximum de deux vacations par jour.

Art. 4. — Le directeur de l'administration générale et du personnel au ministère du travail et de la sécurité sociale, le chef du service de l'administration générale et du personnel au ministère de l'agriculture et le directeur du budget au ministère du budget sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui prendra effet à compter du 27 février 1950, et sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 9 janvier 1951.

Le ministre de l'agriculture,
Pour le ministre et par délégation:
Le directeur du cabinet,
ERWIN GULDNER.

Le ministre du budget,
Pour le ministre et par délégation:
Le directeur du cabinet,
ROBERT BLOT.

Le ministre du travail et de la sécurité sociale,
Pour le ministre et par délégation:
Le directeur du cabinet,
JACQUES DOUBLET.

MINISTERE DU TRAVAIL ET DE LA SECURITE SOCIALE

Médaille d'honneur des syndicats professionnels.

Par arrêté du 5 janvier 1951, la médaille d'honneur des syndicats professionnels est attribuée aux personnes ci-après désignées:

AIN

Médaille d'argent.

M. Aymard (Jean), administrateur du syndicat des chirurgiens dentistes de l'Ain à Bourg.

ALLIER

Médaille d'argent.

M. Dugne (Antoine), président d'honneur du syndicat des dentistes de l'Allier à Vichy.

ALPES (BASSES-)

Médaille d'argent.

M. Feydedie (Franck), président du syndicat dentaire des Basses-Alpes à Digne.

ALPES-MARITIMES

Médaille d'or.

M. Molino (François), président du syndicat des chirurgiens dentistes des Alpes-Maritimes à Nice.

ARDÈCHE

Médaille d'argent.

M. Guérin (Paul), administrateur du syndicat des chirurgiens dentistes de l'Ardèche à Privas.

ARIÈGE

Médaille d'or.

M. Souquet (Jean), président du syndicat des chirurgiens dentistes de l'Ariège à Foix.

AUBE

Médaille d'argent.

M. Bourson (Claude), délégué de la chambre syndicale des boulangers à Romilly-sur-Seine.

M. Liénard (Albert), président du syndicat des photographes de l'Aube à Troyes.

M. Raphard (Roger), président d'honneur de la chambre syndicale de la boulangerie de l'Aube à Troyes.

M. Schweitzer (Bernard), président du syndicat des chirurgiens dentistes de l'Aube à Troyes.

AVEYRON

Médaille d'argent.

M. Lavedan (Edmond), président du syndicat des praticiens de l'art dentaire de l'Aveyron à Decazeville.

BOUCHES-DU-RHONE

Médaille d'argent.

M. Martin-Laval (André), président d'honneur de la chambre syndicale de l'industrie électrique de Marseille et de la région, à Marseille.

CALVADOS

Médaille d'or.

M. Preaux (Edmond), président du syndicat dentaire du Calvados à Caen.

CHER

Médaille d'argent.

Mme Dufay (Marguerite), vice-présidente du syndicat des chirurgiens dentistes du Cher à Bourges.

CORREZE

Médaille d'argent.

M. Rambaud (François), président d'honneur du syndicat des chirurgiens dentistes et médecins stomatologistes de la Corrèze à Brives-la-Gaillarde.

COTE-D'OR

Médaille d'argent.

M. Landot (Félix), ex-président du syndicat des dentistes de Bourgogne et de Franche-Comté à Dijon.

CREUSE

Médaille d'argent.

M. Schapira (Robert), président d'honneur du syndicat des chirurgiens dentistes de la Creuse à Guéret.

INDRE-ET-LOIRE

Médaille d'argent.

M. Persenot (René), ex-trésorier du syndicat des chirugiens dentistes d'Indre-et-Loire à Tours.

LOIRET

Médaille d'or.

M. Cuzor (Antony), administrateur de la chambre syndicale de la boulangerie patronale du Loiret à Gien.

MANCHE

Médaille d'argent.

M. Percevault (Albert), président du syndicat dentaire de la Manche à Cherbourg.

MEUSE

Médaille d'argent.

M. Brunschwig (Marcel), président du syndical des praticiens de l'art dentaire de la Meuse à Bar-le-Duc.

MORBIHAN

Médaille d'or.

M. Ribouchon (Joseph), administrateur de l'association syndicale des hôteliers, restaurateurs et cafetiers du Morbihan à Vannes.

Médaille d'argent.

M. Quemeneur (Joseph), administrateur de la chambre syndicale des débitants, hôteliers, limonadiers et restaurateurs de Lorient.

NORD

Médaille d'or.

M. Delemmes (Fernand), président du syndicat des coiffeurs à Roubaix.

Médaille de bronze.

M. Hollebecq (Albert), président du syndicat des épiciers détaillants de Lille et des environs à Lille.

PUY-DE-DOME

Médaille d'argent.

M. Soulet (René), président du syndicat des chirurgiens dentistes et des stomatologistes du Puy-de-Dôme à Clermont-Ferrand.

PYRENEES (HAUTES-)

Médaille d'or.

M. Mousis (Albert), président du syndicat des chirurgiens dentistes des Hautes-Pyrénées à Tarbes.

RHIN (HAUT-)

Médaille d'argent.

M. le docteur Hurst (Marcel), président du syndicat des praticiens de l'art dentaire à Saint-Louis.

SARTHE

Médaille d'or.

M. Leroux (Gaston), vice-président du syndicat des horlogers, bijoutiers, joailliers, orfèvres de la Sarthe au Mans.

SAVOIE

Médaille d'or.

M. Amillac (Georges), président du syndicat des chirurgiens dentistes de la Savoie à Chambéry.

SEINE

Médaille d'or.

M. Bocquet (Armand), président du syndicat de la crémerie de la région parisienne à Paris.

Médaille d'argent.

M. Bertault (Adrien), secrétaire général du syndicat des pharmaciens d'Asnières et de la banlieue Ouest et Nord de Paris, à Asnières.

Médaille de bronze.

M. Dauvergne (Edmond), administrateur de la chambre syndicale des maîtres coiffeurs de Paris et de l'Ile-de-France à Paris.

SEINE-INFERIEURE

Médaille d'argent.

M. Bertaux (René), président du syndicat dentaire de la Seine-Inférieure à Rolleville.

M. Lenfant (Bernard), secrétaire général du syndicat départemental des maîtres artisans électriciens de la Seine-Inférieure à Rouen.

SEVRES (DEUX-)

Médaille d'argent.

M. Desmier (Emile), trésorier du syndicat des praticiens de l'art dentaire des Deux-Sèvres à Niort.

VENDEE

Médaille d'argent.

M. L'Helias (Louis), trésorier du syndicat des praticiens de l'art dentaire de la Vendée aux Sables-d'Olonne.

VIENNE

Médaille d'argent.

Mme Pope (Claire), fondatrice et ex-secrétaire du syndicat des praticiens de l'art dentaire de la Vienne à Poitiers.

VIENNE (HAUTE-)

Médaille d'argent.

M. Dutheil (Serge), vice-président du syndicat des praticiens de l'art dentaire de la Haute-Vienne à Limoges.

YONNE

Médaille d'argent.

M. Rigolet (Désiré), président d'honneur du syndicat des chirurgiens dentistes de l'Yonne à Auxerre.

MINISTERE DE LA RECONSTRUCTION ET DE L'URBANISME

Modification des conditions d'occupation suffisante des locaux d'habitation à Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais).

Le ministre de la reconstruction et de l'urbanisme, le ministre de l'intérieur, le ministre du budget, le ministre de la santé publique et de la population et le secrétaire d'Etat aux affaires économiques,

Vu l'ordonnance n° 45-2394 du 11 octobre 1945 modifiée et prorogée, et notamment les articles 3, 7, 18 et 28 de ce texte;

Vu le décret n° 47-213 du 16 janvier 1947 modifié;

Vu la loi n° 48-1360 du 1er septembre 1948 modifiée fixant les rapports entre bailleurs et locataires et occupants de locaux d'habitation ou à usage professionnel, et notamment l'article 10 (7°) de ce texte;

Vu l'article 236 du code général des impôts et les articles 59 à 68 de l'annexe III dudit code;

Vu les arrêtés interministériels du 30 novembre 1948, instituant notamment un service municipal du logement et la taxe de compensation à Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais);

Vu l'arrêté interministériel du 5 novembre 1948 définissant les conditions d'occupation suffisante des locaux d'habitation à Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais);

Vu la délibération du conseil municipal de Boulogne-sur-Mer en date du 1er avril 1949;

Sur proposition du préfet du Pas-de-Calais,

Arrêtent:

Art. 1er. — Les dispositions de l'arrêté interministériel du 5 novembre 1948 déterminant les conditions d'occupation suffisante des locaux d'habitation à Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais) sont rapportées à compter de la date de publication du présent arrêté, sauf en ce qui concerne la taxe de compensation sur les locaux inoccupés ou insuffisamment occupés à l'égard de laquelle les dispositions du présent arrêté prennent effet à compter du 1er janvier 1950.

Art. 2. — Sont désormais considérés comme insuffisamment occupés sur le territoire de la ville de Boulogne-sur-Mer:

Pour l'application des articles 7, 18 et 28 de l'ordonnance n° 45-2394 du 11 octobre 1945 modifiée et prorogée, les locaux d'habitation comportant un nombre de pièces principales d'habitation supérieur à celui des personnes qui y ont leur résidence principale, augmenté d'une unité pour la première personne;

Pour l'application de l'article 10 (7°) modifié de la loi n° 48-1360 du 1er septembre 1948, les locaux d'habitation comportant un nombre de pièces principales d'habitation supérieur à celui des personnes visées audit article qui y ont effectivement leur résidence principale, augmenté d'une unité pour la première personne.

Art. 3. — Le chef du service du logement au ministère de la reconstruction et de l'urbanisme, le directeur général des impôts au ministère du budget et le préfet du Pas-de-Calais sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 30 décembre 1950.

Le ministre de la reconstruction et de l'urbanisme,
Pour le ministre et par délégation.
Le directeur du cabinet,
ROBERT BORDAZ.

Le ministre de l'intérieur,
Pour le ministre de l'intérieur et par délégation:
Le directeur de l'administration générale, départementale et communale,
Pour le directeur:
Le sous-directeur,
LAFOREST.

Le ministre du budget,
Pour le ministre et par autorisation.
Le directeur du budget,
R. GOETZE.

Le ministre de la santé publique et de la population,
PIERRE SCHNEITER.

Le secrétaire d'Etat aux affaires économiques,
ROBERT BURON.

Modification des conditions d'occupation suffisante des locaux d'habitation à Limoges (Haute-Vienne).

Le ministre de la reconstruction et de l'urbanisme, le ministre de l'intérieur, le ministre du budget, le ministre de la santé publique et de la population et le secrétaire d'Etat aux affaires économiques,

Vu l'ordonnance n° 45-2394 du 11 octobre 1945 modifiée et prorogée, et notamment les articles 3, 7, 18 et 28 de ce texte;

Vu la loi n° 48-1360 du 1er septembre 1948 modifiée fixant les rapports entre bailleurs et locataires et occupants de locaux d'habitation ou à usage professionnel, et notamment l'article 10 (7°) de ce texte;

Vu l'article 236 du code général des impôts et les articles 59 à 68 de l'annexe III dudit code;

Vu les arrêtés interministériels du 30 novembre 1948, instituant notamment un service municipal du logement et la taxe de compensation à Limoges (Haute-Vienne);

Vu l'arrêté interministériel du 9 décembre 1946 définissant les conditions d'occupation suffisante des locaux d'habitation à Limoges (Haute-Vienne);

Vu la délibération du conseil municipal de Limoges en date du 12 avril 1949;

Sur proposition du préfet de la Haute-Vienne,

Arrêtent:

Art. 1er. — Les dispositions de l'arrêté interministériel du 9 décembre 1946 déterminant les conditions d'occupation suffisante des locaux d'habitation à Limoges (Haute-Vienne) sont rapportées à compter de la date de publication du présent arrêté, sauf en ce qui concerne la taxe de compensation sur les locaux inoccupés ou insuffisamment occupés, à l'égard de laquelle les dispositions du présent arrêté prennent effet à compter du 1er janvier 1950.

Art. 2. — Sont désormais considérés comme insuffisamment occupés sur le territoire de la ville de Limoges:

Pour l'application des articles 7, 18 et 28 de l'ordonnance n° 45-2394 du 11 octobre 1945, modifiée et prorogée, les locaux d'habitation comportant un nombre de pièces principales d'habitation supérieur à celui des personnes qui y ont leur résidence principale, augmenté d'une unité pour la première personne;

Pour l'application de l'article 10 (7°) modifié de la loi n° 48-1360 du 1er septembre 1948, les locaux d'habitation comportant un nombre de pièces principales d'habitation supérieur à celui des personnes visées audit article qui y ont effectivement leur résidence principale, augmenté d'une unité pour la première personne.

Art. 3. — Le chef du service du logement au ministère de la reconstruction et de l'urbanisme, le directeur général des impôts au ministère du budget et le préfet de la Haute-Vienne sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 30 décembre 1950.

Le ministre de la reconstruction et de l'urbanisme,
Pour le ministre et par délégation:
Le directeur du cabinet,
ROBERT BORDAZ.

Le ministre de l'intérieur,
Pour le ministre de l'intérieur et par délégation:
Le directeur de l'administration générale, départementale et communale,
Pour le directeur:
Le sous-directeur,
LAFOREST.

Le ministre du budget,
Pour le ministre et par autorisation.
Le directeur du budget,
R. GOETZE.

Le ministre de la santé publique et de la population,
PIERRE SCHNEITER.

Le secrétaire d'Etat aux affaires économiques,
ROBERT BURON.

MINISTERE DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE LA GUERRE

Modification à l'arrêté du 25 juillet 1950 portant désignation des membres de la commission prévue aux articles 13 (1°) et 19 de l'arrêté du 23 décembre 1949 fixant les conditions d'attribution de la carte du combattant.

Par arrêté du 11 janvier 1951, M. le général Bank, représentant les F. F. I. au sein de la commission prévue à l'article 13 (1°) de l'arrêté du 23 décembre 1949, est remplacé par M. le lieutenant-colonel Henry.

Offices départementaux des anciens combattants et victimes de la guerre.

Par arrêté du 30 novembre 1950, M. Bourron (Moïse) est, en application des articles 176 de la loi n° 45-0195 du 31 décembre 1945, 72 de la loi du 8 août 1950 et du décret du 3 mai 1946, titularisé en qualité de secrétaire général de classe exceptionnelle, 1re catégorie, 1er échelon, de l'office départemental des anciens combattants et victimes de guerre de la Vendée, au traitement annuel de 668.000 F, avec effet du 1er décembre 1950 et assujetti, en conséquence, au régime de pension prévu par la loi n° 48-1450 du 20 septembre 1948.

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE ET DE LA POPULATION

Etablissement d'équivalence d'emplois à l'administration centrale.

Le ministre de la santé publique et de la population,

Vu la loi n° 47-1680 du 3 septembre 1947 relative aux conditions de dégagement des cadres de magistrats, fonctionnaires et agents civils et militaires de l'Etat, modifiée par la loi n° 48-1227 du 22 juillet 1948;

Vu le décret n° 47-2327 du 12 décembre 1947 portant règlement d'administration publique pour l'application de la loi n° 47-1680 du 3 septembre 1947 modifiée précitée, modifié et complété par le décret n° 48-1700 du 4 novembre 1948;

Sur la proposition du sous-directeur de l'administration générale du personnel et du budget,

Arrête:

Art. 1er. — Sont considérés comme emplois équivalents au sens de l'article 1er du décret n° 47-2327 du 12 décembre 1947, modifié, les emplois énumérés ci-dessous:

Employés de bureau à l'administration centrale,
Auxiliaires de bureau à l'administration centrale.

Art. 2. — Le sous-directeur de l'administration générale, du personnel et du budget, est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 22 décembre 1950.

Le ministre de la santé publique et de la population,
Pour le ministre et par délégation:
Le chef de cabinet,
JACQUES-PIERRE MONCOMBLE.

Inspection de la population.

Par arrêté en date du 30 décembre 1950, M. Roques, inspecteur de la population de Lot-et-Garonne, a été affecté en la même qualité dans le département de l'Hérault.

Par arrêté en date du 30 décembre 1950, Mlle Mazo, inspecteur adjoint stagiaire de la population, en disponibilité, a été radiée, sur sa demande, des cadres de l'inspection de la population, à compter du 1er juillet 1948.

Institut national des jeunes aveugles.

Par arrêté en date du 9 janvier 1951, M. Valtou, directeur de l'institution nationale des jeunes aveugles, est admis, sur sa demande, à faire valoir ses droits à la retraite à compter du 10 janvier 1951.

Par arrêté en date du 10 janvier 1951, M. Moncomble (Jacques-Pierre), est nommé directeur de l'institution nationale des jeunes aveugles en remplacement de M. Valtou admis à faire valoir ses droits à la retraite (1er tour).

Liste des stations hydrominérales et climatiques et uvales établie à la date du 1er janvier 1951.

(Loi du 24 septembre 1919.)

I. — *Stations hydrominérales et climatiques.*

Biarritz (Basses-Pyrénées), 30 mai 1912.
Luz-Saint-Sauveur (Hautes-Pyrénées), 9 mars 1913.
Hyères (Var), 8 mars 1913.
Bagnères-de-Luchon (Haute-Garonne), 2 mars 1913.
Bagnères-de-Bigorre (Hautes-Pyrénées), 12 avril 1913.
Brides-les-Bains (Savoie), 30 mai 1913.
Lacaune (Tarn), 3 septembre 1913.
Saint-Gervais-les-Bains (Haute-Savoie), 25 septembre 1913.
Vernet-les-Bains (Pyrénées-Orientales), 17 mars 1914.
Canties (Haute-Garonne), 15 juillet 1914.
Aix-les-Bains (Savoie), 28 juin 1914.
Thonon-les-Bains (Haute-Savoie), 18 septembre 1918.
Cauterets (Hautes-Pyrénées), 9 avril 1919.
Betpouey-Barèges (Hautes-Pyrénées), 14 avril 1919.
Evian (Haute-Savoie), 28 mai 1919.
Amélie-les-Bains (Pyrénées-Orientales), 16 avril 1921.
Menthon (Haute-Savoie), 13 août 1921.
Biskra (Algérie), 29 juin 1922.
Argelès-Gazost (Hautes-Pyrénées) 15 février 1923.
Divonne-les-Bains (Ain), 28 mars 1923.
Salies-du-Salat (Haute-Garonne) 31 juillet 1923.
Salins-Moutiers (Savoie), 11 mai 1926.
Challes-les-Eaux (Savoie), 9 avril 1927.
Balaruc-les-Bains (Hérault), 3 août 1927.
Le Boulou (Pyrénées-Orientales), 17 février 1930.
Bagnols-les-Bains (Lozère), 10 août 1934.

II. — *Stations hydrominérales.*

Dax (Landes), 21 avril 1912
Vichy (Allier), 25 mai 1912.
Vals-les-Bains (Ardèche), 25 mai 1912.
Eaux-Bonnes (Basses-Pyrénées). 25 mai 1912.
Salies-de-Béarn (Basses-Pyrénées), 25 mai 1912.
Lamalou-les-Bains (Hérault), 30 mai 1912.
La Bourboule (Puy-de-Dôme), 30 mai 1912.
Vittel (Vosges), 30 mai 1912.
Bourbon-l'Archambault (Allier). 10 juin 1912.
Néris (Allier), 10 juin 1912.
Capvern (Hautes-Pyrénées), 10 juin 1912.
Contrexéville (Vosges), 10 juin 1912.
Martigny (Vosges), 10 juin 1912.
Châtelguyon (Puy-de-Dôme), 6 juillet 1912.
Royat-Chamalières (Puy-de-Dôme), 27 octobre 1912.
Le Mont-Dore (Puy-de-Dôme), 27 octobre 1912.
Saint-Nectaire (Puy-de-Dôme), 27 octobre 1912.
Luxeuil (Haute-Saône), 27 octobre 1912.
Créoux (Basses-Alpes), 17 novembre 1912.
Lurbe-Saint-Christau (Basses-Pyrénées), 16 février 1913.
Ax-les-Thermes (Ariège), 8 mars 1913.
Aix-en-Provence (Bouches-du Rhône), 12 mars 1913.
Plombières (Vosges), 12 avril 1913.
Bains-les-Bains (Vosges), 28 juin 1913.
La Roche-Posay (Vienne), 7 août 1913.
Bourbon-Lancy (Saône-et-Loire), 28 juin 1914.
Bourbonne-les-Bains (Haute-Marne), 28 juin 1914.
Chaudesaigues (Cantal), 15 juillet 1914.
Besançon, quartier de la Mouillère (Doubs), 28 février 1915.
Saint-Honoré-les-Bains (Nièvre), 26 juin 1916.
Enghien-les-Bains (Seine-et-Oise), 28 février 1919.
Bussang (Vosges), 21 mars 1921.
Bagnoles-de-l'Orne (Orne), 15 mai 1921.
Pougues-les-Eaux (Nièvre), 27 mai 1921.
Salins (Jura), 6 juillet 1921.
Allevard-les-Bains (Isère), 9 janvier 1922.
Alet (Aude), 28 mars 1923.
Uriage-les-Bains (Isère), 21 juin 1923.
Audinac-les-Bains, commune de Montjoie (Ariège), 31 juillet 1923.
Niederbronn-les-Bains (Bas-Rhin), 7 juillet 1926.
Forges-les-Eaux (Seine-Inférieure), 17 décembre 1926.
Miers-Alvignac (Lot), 5 mars 1927.
Charbonnières (Rhône), 9 avril 1927.
Vallée-des-Eaux-Chaudes, commune de Digne (Basses-Alpes), 27 juillet 1927.
Morsbronn-les-Bains (Bas-Rhin), 19 janvier 1929.
Aulus (Ariège), 19 juin 1929.
Encausse (Haute-Garonne), 4 août 1929.
Evaux-les-Bains (Creuse), 19 novembre 1935.
Meylieu-Montrond (Loire), 19 novembre 1935.
Barbazan (Haute-Garonne), 3 août 1950.

III. — *Stations climatiques.*

Saint-Jean-de-Luz (Basses-Pyrénées), 25 mai 1912.
Berck-sur-Mer (Pas-de-Calais), 30 mai 1912.
Ajaccio (Corse), 10 juin 1912.
Chamonix (Haute-Savoie), 10 juin 1912.
Gérardmer (Vosges), 10 juin 1912.
Wimereux (Pas-de-Calais), 8 mars 1913.
Mimizan (Landes), 10 juillet 1913.
Odeillo-Vic-Font-Romeu (Pyrénées-Orientales), 10 juillet 1913.
Bormes (Var), 22 juillet 1913.
Le Touquet-Paris-Plage (Pas-de-Calais), 3 septembre 1913.
Le Lavandou (Var), 14 novembre 1913.
La Nouvelle (Aude), 6 décembre 1913.
Briançon (Hautes-Alpes). 8 juillet 1914.
Arcachon (Gironde), 8 juillet 1914.
Cabourg (Calvados), 15 juillet 1914.
Saint-Raphaël (Var), 15 septembre 1914.
Prelognan (Savoie), 15 septembre 1914.
Cannes (Alpes-Maritimes), 20 février 1915.
Hendaye (Basses-Pyrénées), 4 avril 1917.
Pau (Basses-Pyrénées), 5 juin 1918.
Nice (Alpes-Maritimes), 7 novembre 1918.
Menton (Alpes-Maritimes), 28 janvier 1919.
Malo-les-Bains (Nord), 21 mars 1921.
Dinard-Saint-Enogat, 21 mars 1921.
Annecy (Haute-Savoie), 21 avril 1921.

Trouville-sur-Mer (Calvados), 12 mai 1921.
Deauville-sur-Mer (Calvados), 12 mai 1921.
Houlgate (Calvados), 12 mai 1921.
Beausoleil (Alpes-Maritimes), 27 mai 1921.
Perros-Guirec (Côtes-du-Nord), 21 juin 1921.
Saint-Malo (Ille-et-Vilaine), 4 août 1921.
Bastia (Corse), 13 août 1921.
Durlol (Puy-de-Dôme), 13 août 1921.
Elreiat (Seine-Inférieure), 13 août 1921.
Cap-d'Ail (Alpes-Maritimes), 13 août 1921.
Saint-Jean-Cap-Ferrat (Alpes-Maritimes), 13 août 1921.
Paramé (Ille-et-Vilaine), 13 août 1921.
Sainte-Maxime (Var), 11 mars 1922.
Villers-sur-Mer (Calvados), 11 mars 1922.
Roquebrune-Cap-Martin (Alpes-Maritimes), 11 mars 1922.
Beaulieu (Alpes-Maritimes), 11 mars 1922.
Grasse (Alpes-Maritimes), 11 mars 1922.
Pornichet (Loire-Inférieure), 11 mars 1922.
Royan (Charente-Maritime), 29 juin 1922.
Saint-Lunaire (Ille-et-Vilaine), 29 juin 1922.
Ouistreham (Calvados), 28 mars 1923.
Les Sables-d'Olonne (Vendée), 7 avril 1923.
Alger (Algérie), 31 juillet 1923.
Saint-Eugène (Algérie), 31 juillet 1923.
Saint-Aubin-sur-Mer (Calvados), 31 juillet 1923.
Bandol (Var), 31 juillet 1923.
Hauteville-Lompnès (Ain), 26 avril 1924 et 23 mai 1929 (1).
Grau-du-Roi (Gard), 26 avril 1924.
Palavas-les-Flots (Hérault), 26 avril 1924.
Luc-sur-Mer (Calvados), 26 avril 1924.
Escoublac-la-Baule (Loire-Inférieure), 1er juillet 1924.
Cambo-les-Bains (Basses-Pyrénées), 21 août 1924.
Quiberon (Morbihan), 17 décembre 1924.
Lion-sur-Mer (Calvados), 27 décembre 1924.
Dieppe (Seine-Inférieure), 21 janvier 1925.
Soulac-sur-Mer (Gironde), 21 janvier 1925.
Stella-Plage (commune de Oucq) (Pas-de-Calais), 8 juillet 1925.
Granville (Manche), 16 mars 1926.
Châtelaillon (Charente-Maritime), 3 juin 1926.
Langrune-sur-Mer (Calvados), 7 juillet 1926.
Bugeaud (Constantine), 17 juillet 1926.
Le Pouliguen (Loire-Inférieure), 2 mars 1927.
Hardelot-Plage (Pas-de-Calais), 9 avril 1927.
Ypert (Seine-Inférieure), 27 mai 1927.
Sables-d'Or-les-Pins (commune de Pléherel) (Côtes-du-Nord), 27 juillet 1927.
Bidart (Basses-Pyrénées), sections de la Place et d'Ilbarritz, 2 août 1927.
Section Parlementis, 15 avril 1903.
Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais), 23 mai 1928.
Cayeux-sur-Mer (Somme), 23 mai 1928.
Saint-Georges-de-Didonne (Charente-Maritime), 23 mai 1928.
Saint-Martin-Vésubie (Alpes-Maritimes), 23 mai 1928.
Vence (Alpes-Maritimes), 19 juillet 1928.
Guéthary (Basses-Pyrénées), 23 janvier 1929.
Saint-Cergues (Haute-Savoie), 15 février 1929.
Sanary (Var), 12 mai 1929.
Anglet (fraction de territoire de la commune) (Basses-Pyrénées), 23 mai 1929.
Langogne (Lozère), 23 mai 1929.
Lompnès (Ain), 23 mai 1929 (1).
La Ciotat, fraction de territoire de la commune (Bouches-du-Rhône), 5 août 1929.
Cassis (Bouches-du-Rhône), 17 février 1930.
Falaises d'Arcole, fraction de la commune d'Arcole (Alger), 17 février 1930.
Noirétable (Loire), 17 février 1930.
Soorts-Hossegor (Landes), 17 février 1930.
Passy (Haute-Savoie), 3 avril 1930 (1).
Saint-Quay-Portrieux (Côtes-du-Nord), 6 avril 1930.
Saint-Julien-en-Genevois (Haute-Savoie), 10 août 1930.
Aïn-el-Turck (Oran), 10 août 1930.
Villard-de-Lans (Isère), 21 août 1930.
Saint-Briac (Ille-et-Vilaine), 18 avril 1931.
Saint-Gingolph (Haute-Savoie), 18 novembre 1931.
Enval (Puy-de-Dôme), 23 mars 1932 (1).
Constantine (Constantine), 12 mai 1932.
Ille-Rousse (Corse), 25 avril 1933.
Calvi (Corse), 4 août 1933.
Blonville-sur-Mer (Calvados), 10 août 1934.
Carnac-Plage (Morbihan), 10 août 1934.
Antibes (Alpes-Maritimes), 21 mars 1935.
Le Val-André, commune de Pléneuf (Côtes-du-Nord), 22 janvier 1936.
Cibourg (Basses-Pyrénées), 11 mai 1936.
Philippeville (Constantine), 13 août 1937.
Saint-Pierre-de-Chartreuse (Isère), 4 juillet 1938.
Vic-sur-Cère (Cantal), 5 octobre 1950

IV. — *Stations uvales.*

Moissac (Tarn-et-Garonne), 7 août 1936.
Avignon (Vaucluse), mixte, uvale et de tourisme, 29 juillet 1938.
Carcassonne (Aude), mixte, uvale et de tourisme, 2 août 1939.

(1) Stations de cure.

MINISTERE DES POSTES, TELEGRAPHES ET TELEPHONES

Modification à l'arrêté du 10 octobre 1949 relatif à la circulation par la poste, avec dispense d'affranchissement, des plis concernant l'application de la législation des prestations familiales, au remboursement, au budget annexe des postes, télégraphes et téléphones, des dépenses occasionnées à cette administration par la perception des cotisations d'allocations familiales agricoles et le payement des prestations servies par les caisses d'allocations familiales agricoles.

Le ministre des postes, télégraphes et téléphones, le ministre de l'agriculture et le ministre du budget,

Sur le rapport du secrétaire général des postes, télégraphes et téléphones et du directeur des affaires professionnelles et sociales au ministère de l'agriculture,

Vu la loi n° 49-916 du 16 juillet 1949 portant création d'un budget annexe des prestations familiales agricoles et fixation de ce budget pour l'exercice 1949, spécialement son article 17;

Vu l'arrêté interministériel du 10 octobre 1949, relatif: 1° à la circulation par la poste avec dispense d'affranchissement des plis concernant l'application de la législation des prestations familiales agricoles; 2° au remboursement au budget annexe des postes, télégraphes et téléphones des dépenses occasionnées à cette administration: *a*) par la perception des cotisations d'allocations familiales agricoles; *b*) par le payement des prestations servies par les caisses d'allocations familiales agricoles,

Arrêtent:

Art. 1er. — Les dispositions des articles 6 et 8 de l'arrêté du 10 octobre 1949 susvisé sont remplacées par les suivantes:

« *Art. 6.* — Le montant de la redevance forfaitaire prévue par l'article 17 (1°) de la loi susvisée du 16 juillet 1949 est calculé pour chaque exercice, sur la base, d'une part, du tarif applicable à la lettre ordinaire et, d'autre part, du trafic.

« Le trafic devant servir de base au calcul de la redevance est fixé à 10 millions de plis par an. Ce chiffre pourra être revisé, dans le cas où des comptages effectués par le service postal permettraient d'établir qu'il ne correspond plus au trafic réel ».

« *Art. 8.* — En dehors des frais d'acheminement et de distribution des correspondances soumis à remboursement dans les conditions prévues aux articles précédents, les services rendus par l'administration des postes, télégraphes et téléphones, au titre:

« *a*) de la perception des cotisations d'allocations familiales agricoles;

« *b*) Du payement des prestations servies par les caisses d'allocations familiales agricoles,

ne donnent lieu à aucun payement en dehors des taxes réglementaires applicables aux opérations de même nature effectuées pour le compte de particuliers ».

Art. 2. — Le secrétaire général des postes, télégraphes et téléphones, le directeur des affaires professionnelles et sociales au ministère de l'agriculture et le directeur du budget au ministère du budget sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui portera effet à partir du 1er janvier 1950 et sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 31 décembre 1950.

Pour le ministre des postes, télégraphes et téléphones et par délégation:
Le directeur du cabinet,
JEAN-PAUL MARTIN.

Le ministre du budget,
Pour le ministre et par délégation:
Le directeur du cabinet.
ROBERT LLOT.

Le ministre de l'agriculture,
Pour le ministre et par délégation:
Le directeur du cabinet,
ERWIN GUILDNER.

Modification à l'arrêté du 10 octobre 1949 relatif à la circulation par la poste, avec dispense d'affranchissement, des plis concernant l'application de la législation des assurances sociales agricoles, au remboursement, au budget annexe des postes, télégraphes et téléphones, des dépenses occasionnées à cette administration par la perception des cotisations d'assurances sociales agricoles et le payement des pensions ou allocations servies par le régime agricole des assurances sociales.

Le ministre des postes, télégraphes et téléphones, le ministre de l'agriculture et le ministre du budget,

Sur le rapport du secrétaire général des postes, télégraphes et téléphones, et du directeur des affaires professionnelles et sociales au ministère de l'agriculture,

Vu le décret modifié du 30 octobre 1935 fixant le régime des assurances sociales agricoles;

Vu le décret du 31 janvier 1949 relatif au remboursement au budget de l'Etat et au budget annexe des postes, télégraphes et téléphones, des dépenses afférentes au service de l'assurance sociale agricole, et spécialement l'article 1er;

Vu l'arrêté du 10 octobre 1949 relatif: 1° à la circulation, par la poste, avec dispense d'affranchissement, des plis concernant l'application de la législation des assurances sociales agricoles; 2° au remboursement au budget annexe des postes, télégraphes et téléphones, des dépenses occasionnées à cette administration: *a*) par la perception des cotisations d'assurances sociales agricoles; *b*) par le payement des pensions ou allocations servies par le régime agricole des assurances sociales,

Arrêtent:

Art. 1er. — Les dispositions des articles 6 et 8 de l'arrêté du 10 octobre 1949 susvisé sont remplacées par les suivantes:

« *Art.* 6. — Le montant du forfait prévu par l'article 36 (§ 3) du décret du 28 octobre 1935 rendu applicable au régime agricole des assurances sociales par l'article 13 du décret susvisé du 30 octobre 1935, est calculé pour chaque exercice, sur la base, d'une part, du tarif applicable à la lettre ordinaire, et d'autre part, du trafic.

« Pour l'exercice 1949, le trafic devant servir de base au calcul de la redevance est fixé à 11 millions de plis par an.

« Ce chiffre pourra être revisé dans le cas où des comptages effectués par le service postal permettraient d'établir qu'il ne correspond plus au trafic réel ».

« *Art.* 8. — § 1er. — En dehors des frais d'acheminement et de distribution des correspondances soumis à remboursement dans les conditions prévues aux articles précédents, les services rendus par l'administration des postes, télégraphes et téléphones, au titre:

« *a*) De la perception des cotisations d'assurances sociales agricoles;

« *b*) Du payement des pensions ou allocations du régime agricole des assurances sociales,

ne donnent lieu à aucun payement en dehors des taxes réglementaires applicables aux opérations de même nature effectuées pour le compte de particuliers.

« § 2. — Les dispositions du paragraphe 1er ci-dessus s'appliquent à toutes opérations effectuées postérieurement au 31 décembre 1949.

« § 3. — Les dispositions de l'arrêté du 12 février 1944 restent applicables jusqu'à la date fixée au paragraphe précédent.

« § 4. — Les dépenses occasionnées au service postal par l'émission des mandats n° 1418 A. S. effectuée du 1er janvier 1948 au 31 décembre 1949, selon les dispositions de l'arrêté du 12 février 1944 susvisé, seront remboursées au budget annexe des postes, télégraphes et téléphones, sur la base de:

« 7,50 F pour les mandats émis en 1948;

« 15 F pour les mandats émis en 1949 ».

Art. 2. — Le secrétaire général des postes, télégraphes et téléphones, le directeur des affaires professionnelles et sociales au ministère de l'agriculture et le directeur du budget au ministère du budget sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui portera effet du 1er janvier 1950 et sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 31 décembre 1950.

Pour le ministre des postes, télégraphes et téléphones, et par délégation:
Le directeur du cabinet,
JEAN-PAUL MARTIN.

Le ministre du budget,
Pour le ministre et par délégation:
Le directeur du cabinet,
ROBERT BLOT.

Le ministre de l'agriculture,
Pour le ministre et par délégation:
Le directeur du cabinet,
ERWIN GULDNER.

MINISTERE DE LA MARINE MARCHANDE

Cabinet du ministre.

Le ministre de la marine marchande,

Vu le décret du 28 juillet 1948 portant règlement d'administration publique, en ce qui concerne les cabinets ministériels;

Vu le décret du 12 juillet 1950 portant nomination des membres du Gouvernement;

Vu l'arrêté du 25 juillet 1950 portant nomination des membres du cabinet du ministre de la marine marchande,

Arrête:

Art. 1er. — Est acceptée, pour compter du 1er janvier 1951, la démission de M. Maurice Doucet, attaché parlementaire du ministre de la marine marchande auprès du Conseil de la République.

Art. 2. — Est nommé, pour compter du 1er janvier 1951, attaché parlementaire auprès du Conseil de la République, en remplacement de M. Doucet, démissionnaire, M. Henri Desplands, précédemment chargé de mission.

Est nommé, pour compter de la même date, chargé de mission au cabinet du ministre de la marine marchande, M. Maurice-W. Nègre, collaborateur technique au secrétariat général du Gouvernement.

Art. 3. — Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 9 janvier 1951.

GASTON DEFFERRE.

Attribution de bourses, pour l'année scolaire 1950-1951, à des élèves des écoles nationales de la marine marchande.

Par décision du ministre de la marine marchande en date du 27 décembre 1950, des bourses et des fractions de bourses d'études sont accordées, pour l'année scolaire 1950-1951, aux élèves des écoles nationales de la marine marchande dont les noms suivent:

ELÈVES DE LA MARINE MARCHANDE

Bourses entières.

Goma (Ange), école de Paris.
Lefebvre (Maurice), école du Havre.
Martin (Pierre), école de Paimpol.
Bhat (Ram), école de Nantes.
Balandra (Jean), école de Bordeaux.
Guilloteau (Raymond), école de Bordeaux.
Balsen (Dominique), école de Marseille.
Maillot (André), école de Marseille.
Litovsky (André), école de Marseille.

Demi-bourses.

Cailleux (Bernard), école de Paris.
Dillard (Henri), école de Paris.
Lapierre (Antoine), école de Paris.
Omer (Roger), école de Paris.
Le Quellenec (Raymond), école du Havre.
Andrieux (Roger), école de Paimpol.
Le Gras (Edmond), école de Nantes.
Reve (Camille), école de Bordeaux.
Bert (François), école de Marseille.
Brun (Robert), école de Marseille.
Salvati (Eugène), école de Marseille.
Brun (René).

LIEUTENANT AU CABOTAGE

Bourses entières.

Ancelle (Claude), école du Havre.
Chapelin de Sereville (Gérard), école de Paimpol.
Esnol (Bernard), école de Paimpol.
De Kergariou (Renold), école de Paimpol.
Le Cavorzin (Yves), école de Paimpol.
Le Claire (Marcel), école de Paimpol.
Filhol (Georges), école de Marseille.

Demi-bourses.

Hallouet (Maurice), école du Havre.
Lamotte (Bernard), école de Paimpol.
Labourgade (Edouard), école de Paimpol.
Pedron (René), école de Paimpol.

RADIOTÉLÉGRAPHISTES

Bourses entières.

Le Faucheux (Olivier), école de Nantes.

Demi-bourses.

Emery (Jacques), école de Paris.
Garrigues (Gilbert), école de Paris.
Laurent (Fernand), école de Paris.
Serre (Claude), école de Paris.
Le Guillauton (Georges), école de Nantes.
Le Roy (Léon), école de Nantes.
Meynet (Jean), école de Nantes.
Peureux (Alain), école de Nantes.
Vrignon (Jean), école de Nantes.

ELÈVES MÉCANICIENS DE LA MARINE MARCHANDE

Bourses entières.

Kerdranvat (Jacques), école de Nantes.
Loret (Jean), école de Nantes.
Pouliquen (Jean-Pierre), école de Nantes.
Bourchet (Bernard), école de Marseille.

Demi-bourses.

Dufort (Guy), école de Paris.
Dufort (Maurice), école de Paris.
Rodriguez (Marcel), école de Paris.
Streveler (René), école de Paris.
Gouil (André), école de Nantes.
Lefèvre (Yves), école de Nantes.
Capuccio (Marius), école de Marseille.
Dodero (Jean), école de Marseille.
Esposito (Joseph), école de Marseille.

OFFICIERS MÉCANICIENS DE 2e CLASSE (THÉORIE)

Bourses entières.

Calveyrac (Paul), école de Paris.
Fortune (Robert), école de Paris.
Maillet (Paul), école de Paris.
Vasseur (Maurice), école de Paris.
Desbois (Jean), école de Paimpol.
Le Calvez (Joseph), école de Paimpol.
Lorinquer (Louis), école de Paimpol.
Marion (Charles), école de Paimpol.
Boullic (Robert), école de Nantes.

Ruesch (Claude), école de Nantes.
Coran (Edmond), école de Bordeaux.
Barbier (Michel), école de Marseille.
Bazzoli (Paul), école de Marseille.
Schoetchery, école de Marseille.

Demi-bourses.

Baurès (Gilbert), école de Paris.
Pilliau (André), école de Paris.
Fraemke (Georges), école de Paris.
Palmero (Georges), école de Paris.
Bellevre (Georges), école de Paimpol.
Le Borgne (Pierre), école de Paimpol.
Le Chaffotec (Michel), école de Paimpol.
Pedron (Jean), école de Paimpol.
Traenvouez (Bernard), école de Paimpol.
Tudual (Pierre), école de Paimpol.
Dupuis (René), école de Nantes.
Simon (Henri), école de Nantes.
Albouy (Henry), école de Marseille.
Picone (Jean), école de Marseille.

INFORMATIONS PARLEMENTAIRES

ASSEMBLEE NATIONALE

ANNÉE 1951

Ordre du jour du vendredi 12 janvier 1951.

A quinze heures. — SÉANCE PUBLIQUE

Dépôt des listes des candidats aux commissions générales, à la commission des immunités parlementaires et à la commission de comptabilité.

Liste des projets, propositions ou rapports mis en distribution le vendredi 12 janvier 1951.

N° 11706. — Proposition de loi de M. Saravane-Lambert portant amnistie des infractions commises à Mahé à l'occasion des incidents des 21, 22, 23, 24, 25, 26 et 27 octobre 1948 (renvoyée à la commission de la justice).

N° 11789. — Rapport, par M. Garaudy, au nom de la commission de l'éducation nationale, sur l'avis donné par le Conseil de la République sur la proposition de loi tendant à modifier la loi n° 46-2196 du 11 octobre 1946 créant une caisse nationale des lettres.

N° 11790. — Rapport, par M. Garaudy, au nom de la commission de l'éducation nationale, sur l'avis donné par le Conseil de la République sur la proposition de loi relative à l'exploitation des œuvres littéraires après l'expiration des droits patrimoniaux des écrivains.

N° 11842. — Proposition de loi de M. Le Coutaller tendant à accorder des facilités de transport par chemin de fer aux titulaires d'une pension de retraite attribuée en application d'un des régimes concernant les fonctionnaires et agents de la fonction publique, de l'Etat, des départements et communes et des services concédés (renvoyée à la commission des moyens de communication).

N° 11843. — Proposition de loi de M. Laile tendant à encourager la construction et l'amélioration de l'habitat rural (renvoyée à la commission des finances).

N° 11871. — Proposition de loi de M. Camphin tendant à augmenter de 10 p. 100 les retraites servies par la caisse autonome nationale des retraites minières (renvoyée à la commission de la production industrielle).

N° 11872. — Proposition de loi de Mme Anna Schell relative au recouvrement des prix de cession des mobiliers attribués aux sinistrés spoliés (renvoyée à la commission de la reconstruction).

N° 11873. — Proposition de loi de M. Deixonne tendant à étendre aux fonctionnaires, aux travailleurs de l'Etat, agents des services publics, et aux travailleurs des entreprises nationalisées, l'augmentation de 20 p. 100 des allocations familiales prévues pour les travailleurs des secteurs privés par la loi du 30 décembre 1950 (renvoyée à la commission des finances).

N° 11874. — Proposition de loi de M. Tourtaud tendant à assurer le réemploi des enseignants anciens malades (renvoyée à la commission de l'éducation nationale)

N° 11875. — Proposition de loi de M. Rosenblatt tendant à assurer à tous les justiciables dans les trois départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle des droits égaux devant la justice (renvoyée à la commission de la justice).

N° 11876. — Proposition de loi de Mme Rose Guérin tendant à rétablir l'article 87 du décret du 8 juillet 1937 accordant une ristourne sur l'essence en faveur des chauffeurs de taxis (renvoyée à la commission de la production industrielle).

N° 11878. — Proposition de résolution de M. Védrines tendant à inviter le Gouvernement à prendre toutes mesures nécessaires, pour le maintien en activité, sans licenciement de main-d'œuvre, ni chômage partiel, et pour le développement, conformément aux prévisions initiales du plan de modernisation et d'équipement, des industries sidérurgiques et métallurgiques du Centre et notamment des aciéries et des usines métallurgiques de Montluçon et de Commentry (renvoyée à la commission de la production industrielle).

N° 11897. — Proposition de loi de M. Pierre Chevallier tendant à modifier l'article 42 de la loi n° 45-0195 du 31 décembre 1945 concernant la création ou l'extension des établissements industriels et commerciaux (renvoyée à la commission des affaires économiques).

N° 11898. — Proposition de résolution de M. Serre tendant à inviter le Gouvernement à prévoir au budget de 1951 les crédits nécessaires à l'application des dispositions votées par le Parlement pour améliorer le sort des anciens combattants, invalides, veuves, orphelins, déportés et à l'indemnisation équitable des anciens prisonniers de guerre, déportés du travail ou autres victimes des guerres (renvoyée à la commission des pensions).

CONSEIL DE LA REPUBLIQUE

ANNÉE 1951

Ordre du jour du vendredi 12 janvier 1951.

A quinze heures. — SÉANCE PUBLIQUE

1. — Vote de la proposition de loi, adoptée par l'Assemblée nationale, tendant à compléter l'article 1er de la loi du 21 juin 1865 pour permettre à des associations syndicales d'organiser la défense contre la grêle. (N°s 801 et 893, année 1950. — M. Brelles, rapporteur.) (*Sous réserve qu'il n'y ait pas débat.*)

2. — Fixation de l'ordre du jour.

Les billets portant la date dudit jour et valables pour la journée comprennent:

1er étage. — Depuis M. Soldani, jusques et y compris M. de Villoutreys.

Tribunes. — Depuis M. Pierre Vitter, jusques et y compris M. Borgeaud.

Liste des projets, propositions ou rapports mis en distribution le vendredi 12 janvier 1951.

N° 18. — Rapport de M. François-Dumas sur la proposition de résolution tendant à accorder, dans le département de Saône-et-Loire, des secours aux victimes des inondations.

N° 19. — Rapport de M. François Dumas sur la proposition de résolution tendant à venir en aide à la commune de Villard-sur-Doron.

N° 20. — Rapport de M. Tharradin sur le projet de loi tendant à modifier les articles 64 et 64 *a* du livre II du code du travail relatif aux conditions d'entrée en France des étrangers.

N° 26. — Projet de loi tendant à ratifier la délibération du conseil d'administration du Cameroun relative au service des douanes.

Listes des membres des commissions générales, de la commission de comptabilité et de leurs bureaux, nommés le 11 janvier 1951.

COMMISSION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES, DES DOUANES ET DES CONVENTIONS COMMERCIALES

Président. — M. Laffargue (Georges).
Vice-présidents. — MM. Rochereau, Méric.
Secrétaires. — MM. Lemaire (Marcel), Clerc.
Membres. — MM. Bardon-Damarzid, Beauvais, Brousse (Martial), Calonne (Nestor), Cassagne, Chaleney, Claparède, Cordier (Henri), Descomps (Paul-Emile), Franceschi, Jacques Gadoin, Gautier (Julien), Hoeffel, Lagarrosse, Landry, Loison, Longchambon, M'Bodge (Mamadou), Naveau, Pascaud, Patenôtre (François), Pinvidic, Raincourt (de), Siaut, Villoutreys (de).

COMMISSION DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Président. — M. Marcel Plaisant.

Vice-présidents. — MM. Ernest Pezet, Carcassonne.

Secrétaires. — MM. Colonna, Lelant.

Membres. — MM. Berlioz, Biatarana, Bolifraud, Brizard, Mme Brossolette (Gilberte Pierre-), MM. Chazette, Coty (René), Michel Debré, Gasser, Hamon (Léo), Jacques-Destrée, Lassagne, Léonetti, Morel (Charles), Moutet (Marius), Ou Rabah (Abdelmadjid), Pernot (Georges), Petit (général), Pinton, Réveillaud, Southon, Mme Thome-Patenôtre (Jacqueline), MM. Torrès (Henry), Westphal, Yver (Michel).

COMMISSION DE L'AGRICULTURE

Président. — M. Dulin.

Vice-présidents. — MM. Brettes, Gravier (Robert).

Secrétaires. — MM. Le Léannec, Pontbriand (de).

Membres. — MM. André (Louis), Bardonnèche (de), Bataille, Capelle, Couinaud, Darmanthé, Delorme (Claudius), Doussot (Jean), Driant, Durand (Jean), Durieux, Félice (de), Ferrant, Fournier (Bénigne), Hoeffel, Lemaire (Marce'), Naveau, Pascaud, Primet, Restat, Safah (Menouar), Saint-Cyr, Tucci, Voyant, Wehrung.

COMMISSION DE LA DÉFENSE NATIONALE

Président. — M. Rolinat.

Vice-présidents. — MM. Lionel-Pélerin, Barré (Henri).

Secrétaires. — MM. Pic, Piales.

Membres. — MM. Alric, Aubé (Robert), Boivin-Champeaux, Borgeaud, Boulangé, Bousch, Chochoy, Clerc, Corniglion-Molinier (Général) David (Léon), Gaspard, Giacomoni, Gouyon (Jean de), Héline, Kalb, Lafay (Bernard), Madelin (Michel), Petit (Général), Rogier, Roux (Emile), Rupied, Schleiler (François), Séné, Voyant, Westphal.

COMMISSION DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DES BEAUX-ARTS, DES SPORTS, DE LA JEUNESSE ET DES LOISIRS

Président. — M. Bordeneuve.

Vice-présidents. — MM. Morel (Charles), Pujol.

Secrétaires. — MM. Héline, Maupéou (de).

Membres. — MM. Berlioz, Bertaud, Bouquerel, Bourgeois, Canivez, Cayrou (Frédéric), Mme Delabie, M. Delalande, Mlle Dumont (Mireille), MM. Lafforgue (Louis), Lamousse, Lassagne, Lelant, Manent, Maurice (Georges), Monichon, Noval, Olivier (Jules), Ou Rabah (Abdelmadjid), Patient, Poisson, Southon, Totolehibe, Mme Vialle (Jane), M. Zafimahova.

COMMISSION DE LA FAMILLE, DE LA POPULATION ET DE LA SANTÉ PUBLIQUE

Président. — M. Lafay (Bernard).

Vice-présidents. — MM. Paget (Alfred), Le Basser.

Secrétaires. — MM. Plait, Mathieu.

Membres. — MM. Bonnefous (Raymond), Bordeneuve, Mmes Brossolette (Gilberte Pierre-), Cardot (Marie-Hélène), M. Coupigny, Mme Delabie, MM. Delthil, Dubois (René), Gasser, Mme Girault, MM. Leccia, Le Digabel, Le Guyon (Robert), Malécot, Masson (Hippolyte), Menu, Molle (Marcel), N'Joya (Arouna), Randria, Réveillaud, Robert (Paul), Roux (Emile), Varlot, Villier (Pierre), Vourc'h.

COMMISSION DES FINANCES

Président. — M. Alex Roubert.

Vice-présidents. — MM. Maroger (Jean), Avinin.

Secrétaires. — MM. Debû-Bridel (Jacques), Jacques Masteau.

Rapporteur général. — M. Jean Berthoin.

Membres. — MM. Alric, Auberger, Boudet (Pierre), Chapalain, Clavier, Courrière, Demusois, Diethelm (André), Duchet (Roger), Fléchet, Grenier (Jean-Marie), Ignacio-Pinto (Louis), Lamarque (Albert), Emilien Lieutaud, Litaise, Marrane, Minvielle, Montalembert (de), Pauly, Pellenc, Peschaud, Saller, Sclafer, Walker (Maurice).

COMMISSION DE LA FRANCE D'OUTRE-MER

Président. — M. Lafleur (Henri).

Vice-présidents. — Mme Eboué, MM. Durand-Réville, Charles-Cros.

Secrétaires. — MM. Béchir Sow, Poisson, Dia (Mamadou).

Membress. — MM. Boisrond, Claireaux, Coupigny, Cozzano, Mme Crémieux, MM. David (Léon), Doucouré (Amadou), Dronne, Franceschi, Grassard, Gustave, Ignacio-Pinto (Louis), Lagarrosse, Lassalle-Séré, Malonga (Jean), Plait, Razac, Romani, Rucart (Marc), Serrure, Siaut, Sigué (Nouhoum), Mme Vialle (Jane).

COMMISSION DE L'INTÉRIEUR (ADMINISTRATION GÉNÉRALE, DÉPARTEMENTALE ET COMMUNALE, ALGÉRIE)

Président. — M. Cornu.

Vice-présidents. — MM. Verdeille, Sarrien.

Secrétaires. — MM. Sisbane (Chérif), Schwartz.

Membres. — MM. Assaillit, Bonnefous (Raymond), Borgeaud, Bozzi, Champeix, Mme Devaud, MM. Dumas (François), Fouques-Duparc, Fraissinette (de), Franck-Chante, Hamon (Léo), Lachomette (de), La Gontrie (de), Le Basser Lionel-Pélerin, Lodéon, Marrane, Muscatelli, Rogier, Rupied, Soldani, Symphor, Valle (Jules), Vauthier, Zussy.

COMMISSION DE LA JUSTICE ET DE LÉGISLATION CIVILE, CRIMINELLE ET COMMERCIALE

Président. — M. Georges Pernot.

Vice-présidents. — MM. La Gontrie (de), Charlet (Gaston).

Secrétaires. — MM. Maire (Georges), Giacomoni.

Membres. — MM. Bardon-Damarzid, Beauvais, Biatarana, Boivin-Champeaux, Carcassonne, Chevalier (Robert), Delalande, Delthil, Mlle Dumont (Mireille), MM. Estève, Félice (de), Geoffroy (Jean), Gilbert Jules, Haurion, Jozeau-Marigné, Kalb, Marcilhacy, Molle (Marcel), Péridier, Rabouin, Reynouard, Souquière, Tailhades (Edgard), Temzali (Abdennour), Vauthier.

COMMISSION DE LA MARINE ET DES PÊCHES

Président. — M. Albel-Durand.

Vice-présidents. — MM. Denvers, Léger.

Secrétaires. — MM. Jézéquel, Symphor.

Membres. — MM. Brunet (Louis), Charles-Cros, Claireaux, Duloit, Mme Eboué, MM. Estève, Gracia (Lucien de), Gros (Louis), Jaouen (Yves), Kalenzaga, Lamarque (Albert), Lasalarié, Lasselle-Séré, Le Digabel, Léonetti, Mostefai (El-Hadi), Paumelle, Razac, Rochereau, Romani, Satineau, Sisbane (Chérif), Tellier (Gabriel), Tucci, Vourc'h.

COMMISSION DES MOYENS DE COMMUNICATION, DES TRANSPORTS ET DU TOURISME

Président. — M. Pinton.

Vice-présidents. — MM. Pouget (Jules), Bertaud.

Secrétaires. — MM. Gracia (Lucien de), Kalenzaga.

Membres. — MM. Aubert, Baratgin, Barré (Henri), Boisrond, Bouquerel, Cayrou (Frédéric), Chambriard, Dubois (René), Dumas (François), Dupic, Duloit, Fleury, Fouques-Duparc, Glauque, Grimaldi (Jacques), Hébert, Lodéon, Masson (Hippolyte), Menditte (del, Patient, Pic, Renaud (Joseph), Robert (Paul), Safah (Menouar), Verdeille.

COMMISSION DES PENSIONS (PENSIONS CIVILES ET MILITAIRES ET VICTIMES DE LA GUERRE ET DE L'OPPRESSION)

Président. — M. Gatuing.

Vice-présidents. — MM. Radius, Jézéquel.

Secrétaires. — MM. Auberger, Montullé (Laillet de).

Membres. — MM. Bardonnèche (de), Béchir-Sow, Benchiha (Abdelkader), Mme Cardot (Marie-Hélène), MM. Chaintron, Chalamon, Chevalier (Robert), Dassaud, Dia (Mamadou), Doucouré (Amadou), Jacques Gadoin, Giauque, Houcke, Manent, Marty (Pierre), Maupoil (Henri), Okala (Charles), Patenôtre (François), Pontbriand (del, Mme Roche (Marie), MM. Rolinat, Schleiter (François), Ternynck, Yver (Michel), Zafimahova.

COMMISSION DE LA PRESSE, DE LA RADIO ET DU CINÉMA

Président. — M. Corniglion-Molinier (général).

Vice-présidents. — MM. Gaspard, Bène (Jean).

Secrétaires. — MM. Emilien Lieutaud, Maupeou (de).

Membres. — MM. Brizard, Chalamon, Charlet (Gaston), Chazette, Cornu, Duchet (Roger), Dulin, Durand (Jean), Gouyon (Jean de), Grégory, Houcke, Jacques-Destrée, Lachomette (de), Lamousse, Lasalarié, Laurent-Thouverey, Madelin (Michel), Marcilhacy, Maurice (Georges), Pajot (Hubert), Ernest Pezet, Mme Roche (Marie), MM. Ruin (François), Soldani, Valle (Jules).

COMMISSION DE LA PRODUCTION INDUSTRIELLE

Président. — M. Delfortrie.
Vice-présidents. — MM. Longchambon, Marchant.
Secrétaires. — MM. Gustave, Grimal (Marcel).
Membres. — MM. Armengaud, Aubé (Robert), Aubert, Barret (Charles), Bataille, Bousch, Calonne (Nestor), Cassagne, Chambriard, Depreux (René), Ferrant, Gautier (Julien), Grassard, Grégory, Laurent-Thouverey, Léger, Malonga (Jean), Martel (Henri), Novat, Piales, Sid-Cara (Chérif), Tamzali (Abdennour), Tharradin, Vanrullen, Villoutreys (de).

COMMISSION DU RAVITAILLEMENT ET DES BOISSONS

Président. — M. Brousse (Martial).
Vice-présidents. — MM. Bernard (Georges), Pinvidic.
Secrétaires. — MM. Bène (Jean), Satineau.
Membres. — MM. Barret (Charles), Benchiha (Abdelkader), Boudet (Pierre), Breton, Brettes, Brunet (Louis), Chapalain, Claparède, Clavier, Cordier (Henri), Courrière, Cozzano, Darmanthé, Debû-Bridel (Jacques), Fournier (Roger), Fourrier (Gaston), Maupoil (Henri), Montillé (Laillet de), Olivier (Jules), Pajot (Hubert), Péridier, Primet, Renaud (Joseph), Sarrien, Wehrung.

COMMISSION DE LA RECONSTRUCTION ET DES DOMMAGES DE GUERRE

Président. — M. Chochoy.
Vice-présidents. — MM. Paumelle, Jozeau-Marigné.
Secrétaires. — MM. Jaouen (Yves), Bourgeois.
Membres. — MM. André (Louis), Bernard (Georges), Canivez, Capelle, Couinaud, Denvers, Driant, Mme Dumont (Yvonne), MM. Dupic, Durieux, Fleury, Gilbert Jules, Hébert, Le Léannec, Lemaître (Claude), Liotard, Malécot, Marchant, Pouget (Jules), Séné, Tailhades (Edgard), Tellier (Gabriel), Mme Thome-Patenôtre (Jacqueline), MM. Variot, Walker (Maurice).

COMMISSION DU SUFFRAGE UNIVERSEL, DU CONTRÔLE CONSTITUTIONNEL, DU RÈGLEMENT ET DES PÉTITIONS

Président. — M. Montalembert (de).
Vice-présidents. — Mme Crémieux, M. Assaillit.
Secrétaires. — MM. Le Guyon (Robert), Mendilte (de).
Membres. — MM. Avinin, Baratgin, Bozzi, Champeix, Colonna, Coty (René), Michel Debré, Demusois, Descomps (Paul-Emile), Diop (Ousmane Soce), Dronne, Franck-Chanie, Gatuing, Gros (Louis), Haurion, Laffargue (Georges), Landry, Maire (Georges), Maroger (Jean), Monichon, Muscatelli, Rabouin, Schwartz, Teisseire, Torrès (Henry).

COMMISSION DU TRAVAIL ET DE LA SÉCURITÉ SOCIALE

Président. — M. Dassaud.
Vice-présidents. — MM. Saint-Cyr, Tharradin.
Secrétaires. — MM. Menu, Zussy.
Membres. — MM. Abel-Durand, Boulangé, Breton, Mme Devaud, MM. Djamah (Ali), Doussot (Jean), Fournier (Bénigne), Fournier (Roger), Mme Girault, MM. Gondjout, Leccia, Lemaître (Claude), Loison, Martel (Henri), Mathieu, Méric, Pujol, Raincourt (de), Restat, Reynouard, Ruin (François), Sid-Cara (Chérif), Ternynck, Vanrullen, Viller (Pierre).

COMMISSION DE COMPTABILITÉ

Président. — M. Jacques Gadoin.
Secrétaire rapporteur. — M. Bolifraud.
Membres. — MM. Brizard, Clavier, Courrière, Estève, Grenier (Jean-Marie), Minvielle, Ruin (François).

Nominations de membres de sous-commissions.

I. — SOUS-COMMISSION CHARGÉE DE SUIVRE ET D'APPRÉCIER LA GESTION DES ENTREPRISES INDUSTRIELLES NATIONALISÉES ET DES SOCIÉTÉS D'ÉCONOMIE MIXTE

(Art. 70 de la loi n° 47-520 du 21 mars 1947, modifié par la loi n° 47-1213 du 3 juillet 1947.)

Ont été désignés pour faire partie de cette sous-commission:

1° Par la commission des finances: MM. Alric, Walker, Courrière, Lamarque, Lieutaud, Litaise, Grenier (Jean-Marie), Pellenc;

2° Par la commission de la production industrielle: MM. Bousch, Delfortrie, René Depreux, Armengaud;

3° Par la commission des affaires économiques, des douanes et des conventions commerciales:

MM. Bardon-Damarzid, Méric, Pascaud, François Patenôtre.

II. — SOUS-COMMISSION CHARGÉE DE SUIVRE ET DE CONTRÔLER D'UNE FAÇON PERMANENTE L'EMPLOI DES CRÉDITS AFFECTÉS A LA DÉFENSE NATIONALE

(Art. 71 de la loi n° 47-520 du 21 mars 1947.)

Ont été désignés pour faire partie de cette sous-commission:

1° Par la commission des finances: MM. Alric, Boudet, Courrière, Ignacio-Pinto, Pellenc;

2° Par la commission de la défense nationale: MM. Gaspard, de Gouyon, Pic;

3° Par la commission de la France d'outre-mer: M. Marc Rucart.

III. — SOUS-COMMISSION CHARGÉE DE SUIVRE ET D'APPRÉCIER LA MISE EN ŒUVRE DE LA CONVENTION DE COOPÉRATION ÉCONOMIQUE EUROPÉENNE ET DU PROGRAMME DE RELÈVEMENT EUROPÉEN

(Art. 3 de la loi n° 48-1787 du 25 novembre 1948.)

Ont été désignés pour faire partie de cette sous-commission.

1° Par la commission des finances: MM. Duchet, Saller, Maroger;

2° Par la commission des affaires économiques, des douanes et des conventions commerciales: MM. Lemaire, Longchambon, Rochereau;

3° Par la commission des affaires étrangères: Mme Thome-Patenôtre, MM. Marius Moutet, Torrès (Henry);

4° Par la commission de la production industrielle: MM. Piales, Grégory;

5° Par la commission de l'agriculture: MM. Louis André, Naveau;

6° Par la commission de la France d'outre-mer: MM. Lagarrosse, Siaut;

7° Par la commission des moyens de communication, des transports et du tourisme: MM. Boisrond, Pinton;

8° Par la commission du travail et de la sécurité sociale: M. Loison;

9° Par la commission de la reconstruction et des dommages de guerre: M. Driant.

Commission des affaires économiques, des douanes et des conventions commerciales.

Séance du jeudi 11 janvier 1951.

Présents. — MM. Bardon-Damarzid, Calonne (Nestor), Clerc, Descomps (Paul-Emile), Franceschi, Jacques Gadoin, Laffargue (Georges), Lemaire (Marcel), Longchambon, Méric, Naveau, Pascaud, Rochereau, Siaut, Villoutreys (de).

Suppléants. — MM. Borgeaud (de M. Landry), Clavier (de M. Lagarrosse), Fournier-Bénigne (de M. Patenôtre), Monichon (de M. Brousse), Symphor (de M. M'Bodje).

Délégués. — MM. Bardon-Damarzid (par M. Claparède), Lemaire (par M. Cordier), Rochereau (par M. de Raincourt).

Commission des affaires étrangères.

Séance du jeudi 11 janvier 1951.

Présents. — MM. Bolifraud, Brizard, Mme Brossolette (Gilberte Pierre-), MM. Carcassonne, Chazelle, Colonna, Debré, Hamon (Léo), Jacques-Destrée, Lelant, Léonetti, Morel (Charles), Ou Rabah (Abdelmadjid), Pernot (Georges), Ernest Pezet, Pinton, Marcel Plaisant, Mme Thome-Patenôtre (Jacqueline), M. Westphal.

Suppléants. — MM. Brizard (de M. René Coty), le général Corniglion-Molinier (de M. Lassagne), Dutoit (de M. Berlioz), Léger (de M. Torrès), Naveau (de M. Moutet), Piales (de M. Biatarana), Lelant (de M. Yver), Marcel Plaisant (de M. Gasser), Primet (de M. le général Petit), Mme Thome-Patenôtre (de M. Réveillaud).

Commission de l'agriculture.

Séance du jeudi 11 janvier 1951.

Présents. — MM. Bardonnèche (de), Bataille, Capelle, Couinaud, Darmanthé, Delorme (Claudius), Doussot (Jean), Driant, Dulin, Durieux, Fournier (Bénigne), Le Léannec, Lemaire (Marcel), Naveau, Pascaud, Pontbriand (de), Primet, Restat, Salah (Menouar), Saint-Cyr, Voyant.

Excusés. — MM. Hoeffel, Tucci.

Suppléants. — MM. Champeix (de M. Brettes), Claparède (de M. Durand [Jean]), Grégory (de M. Ferrant), Tellier (de M. Gravier [Robert]).

Délégués. — MM. Le Léannec (de M. André [Louis]), Restat (de M. de Felice).

Commission de la défense nationale.

Séance du jeudi 11 janvier 1951.

Présents. — MM. Alric, Aubé (Robert), Barré (Henri), Boivin-Champeaux, Borgeaud, Boulangé, Bousch, Clerc, Corniglion-Molinier (général), David (Léon), Gaspard, Giacomoni, Gouyon (Jean de), Béline, Lafay (Bernard), Lionel-Pélerin, Madelin (Michel), Piales, Pic, Rotinat, Roux (Emile), Rupied, Schleiter (François), Séné, Voyant, Westphal.

Suppléants. — MM. Fouques-Duparc (de M. Kalb), Franceschi (du général Petit), Léonetti (de M. Chochoy).

Délégué. — M. Schleiter (par M. Rogier).

Commission de l'éducation nationale, des beaux-arts, des sports, de la jeunesse et des loisirs.

Séance du jeudi 11 janvier 1951.

Présents. — MM. Bertaud, Bordeneuve, Bouquerel, Cayrou (Frédéric), Béline, Lafforgue (Louis), Lamousse, Lelant, Manent, Maupéou (de), Maurice (Georges), Monichon, Morel (Charles), Ou Raban (Abdelmadjid), Patient, Poisson, Pujol, Southon.

Suppléants. — MM. Bolifraud (de M. Lassagne), Grégory (de M. Ganivez), Lafay (de Mme Jane Vialle), M. Restat (de Mme Delabie), M. Robert (de M. Totolehibe), M. Serrure (de M. Zafimahova), M. Vitter (de M. Olivier).

Commission de la famille, de la population et de la santé publique.

Séance du jeudi 11 janvier 1951.

Présents. — MM. Bonnefous (Raymond), Bordeneuve, Mme Brossolette (Gilberte-Pierre), MM. Coupigny, Delthil, Dubois (René), Lafay (Bernard), Le Basser, Le Digabel, Le Guyon (Robert), Mathieu, Paget (Alfred), Plait, Robert (Paul), Roux (Emile), Varlot, Vitter (Pierre).

Excusés. — Mme Delabie, M. Réveillaud.

Suppléants. — M. Barret (de M. Masson), M. Chochoy (de M. N'joya), M. Hamon (de Mme Cardot), M. Morel (de M. Molle), Mme Marie Roche (de Mme Girault), M. Symphor (de M. Malécot).

Commission des finances.

Séance du jeudi 11 janvier 1951.

Présents. — MM. Alric, Auberger, Avinin, Bertholn (Jean), Boudet (Pierre), Clavier, Courrière, Debû-Bridel (Jacques), Diethelm (André), Duchet (Roger), Fléchet, Grenier (Jean-Marie), Ignacio-Pinto (Louis), Lamarque (Albert), Emilien Lieutaud, Litaise, Maroger (Jean), Marrane, Jacques Masteau, Minvielle, Montalembert (de), Pauly, Pellenc, Roubert (Alex), Saller, Schafer, Walker (Maurice).

Suppléants. — MM. Monichon (de M. Peschaud), Primet (de M. Demusois), Teisseire (de M. Chapalain).

Commission de la France d'outre-mer.

Séance du jeudi 11 janvier 1951.

Présents. — MM. Béchir Sow, Boisrond, Charles-Cros, Claireaux, Coupigny, Mme Crémieux, MM. David (Léon), Dia (Mamadou), Dronne, Durand-Réville, Mme Eboué, MM. Franceschi, Grassard, Gustave, Ignacio-Pinto (Louis), Malonga (Jean), Plait, Poisson, Razac, Romani, Rucart (Marc), Serrure, Slaut, Mme Vialle (Jane).

Suppléants. — MM. Bertaud (de M. Cozzano), Auberger (de M. Doucouré), Aubé (de M. Lagarrosse), Dubois (de M. Sigué Nouhoum).

Délégués. — M. Serrure (par M. Lafleur), Mme Crémieux (par M. Lassalle-Séré).

Commission de l'intérieur (administration générale, départementale et communale, Algérie).

Séance du jeudi 11 janvier 1951.

Présents. — MM. Bonnefous (Raymond), Borgeaud, Champeix, Cornu, Mme Devaud, MM. Dumas (François), Fouques-Duparc, Fraissinette (de), Franck-Chante, Hamon (Léo), Lachomette (de), La Gontrie (de), Le Basser, Lionel-Pélerin, Lodéon, Rupied, Sarrien, Schwartz, Sisbane (Chérif), Soldani, Symphor, Valle (Jules), Verdeille, Zussy.

Suppléants. — M. Chazette (de M. Assailly), M. Chochoy (de M. Bozzi), M. Jacques Destrée (de M. Muscatelli), M. Hamon (Léo) (de M. Vauthier).

Délégué. — M. Rupier (par M. Rogier).

Commission de la justice et de législation civile, criminelle et commerciale.

Séance du jeudi 11 janvier 1951.

Présents. — MM. Bardon-Damarzid, Boivin-Champeaux, Carcassonne, Chevalier (Robert), Delthil, Estève, Giacomoni, Hamon, Jozeau-Marigné, La Gontrie (de), Marcilhacy, Péridier, Pernot (Georges), Rabouin, Reynouard, Tamzali (Abdennour).

Excusé. — M. Gilbert Jules.

Suppléants. — M. Calonne (de Mlle Dumont [Mireille]), M. Capelle (de M. Molle), M. David (de M. Souquière), M. de Lachomette (de M. Biatarana), M. Léonetti (de M. Geoffroy), M. Marty (de M. Tailhades), M. Madelin (de M. Beauvais), M. Mathieu (de M. Delalande), M. Romani (de M. Maire), M. Roux (de M. Charlet), M. Zussy (de M. Kalb).

Délégué. — M. Bardon-Damarzid (par M. de Félice).

Commission de la marine et des pêches.

Séance du jeudi 11 janvier 1951.

Présents. — MM. Abel-Durand, Brunet (Louis), Charles-Cros, Claireaux, Denvers, Estève, Gros (Louis), Jaouen (Yves), Jézéquel, Lamarque (Albert), Le Digabel, Léger, Léonetti, Paumelle, Razac, Rochereau, Satineau, Symphor, Tellier (Gabriel), Vourc'h.

Excusés. — Mme Eboué, MM. de Gracia, Lassalle-Séré, Mostefai (El Hadi), Romani, Sisbane (Chérif), Tucci.

Suppléants. — Mme Roche (de M. Dutoit), MM. Carcassonne (de M. Lasalarié), Brizard (de M. Kalenzaga).

Commission des moyens de communication, des transports et du tourisme.

Séance du jeudi 11 janvier 1951.

Présents. — MM. Aubert, Baratgin, Barré (Henri), Bertaud, Boisrond, Bouquerel, Cayrou (Frédéric), Chambriard, Dubois (René), Dumas (François), Dupic, Dutoit, Fleury, Giauque, Gracia (Lucien de), Lodéon, Patient, Pic, Pinton, Robert (Paul), Verdeille.

Suppléants. — MM. Delorme (de M. Renaud [Joseph]), Descomps (de M. Masson [Hippolyte]), Gouyon (de) (de M. Kalenzaga), Lafay (de M. Grimaldi [Jacques]), Le Digabel (de M. Hoberl), Marchand (de M. Fouques-Duparc).

Délégués. — MM. Cayrou (par M. Pougey), Giauque (par M. Merdille [de]), Lafay (par M. Salah).

Commission des pensions (pensions civiles et militaires et victimes de la guerre et de l'oppression).

Séance du jeudi 11 janvier 1951.

Présents. — MM. Bardonnèche (de), Béchir-Sow, Benchiha (Abdelkader), Chevalier (Robert), Jacques Gadoin, Gatuing, Giauque, Jézéquel, Manent, Marty (Pierre), Maupoil (Henri), Montullé (Laillet de), Pontbriand (de), Radius, Mme Roche (Marie), MM. Rotinat, Ternynck.

Délégués. — M. Gadoin (par M. Yver), M. de Montullé (par M. Patenôtre).

Suppléants. — M. Boulangé (de M. Doucouré), M. Carcassonne (de M. Dassaud), M. Charles-Cros (de M. Okala), M. Driant (de M. Houcke).

Commission de la presse, de la radio et du cinéma.

Séance du jeudi 11 janvier 1951.

Présents. — MM. Brizard, Chazette, Corniglion-Molinier (général), Cornu, Duchet (Roger), Dulin, Gaspard, Gouyon (Jean de), Grégory, Jacques-Destrée, Lachomette (de), Lamousse, Emilien Lieutaud, Madelin (Michel), Marcilhacy, Maupéou (de), Maurice (Georges), Ernest Pezet, Mme Roche (Marie), MM. Ruin (François), Soldani, Valle (Jules).

Suppléants. — M. Carcassonne (de M. Charlet), M. le général Corniglion-Molinier (de M. Laurent Thouverey), M. Estève (de M. Houcke), M. Gaspard (de M. Durand), M. Patient (de M. Lasalarié).

Commission de la production industrielle.

Séance du jeudi 11 janvier 1951.

Présents. — MM. Armengaud, Aubé (Robert), Barret (Charles), Bataille, Bousch, Calonne (Nestor), Cassagne, Delfortrie, Depreux (René), Ferrant, Grassard, Grégory, Grimal (Marcel), Gustave, Laurent-Thouverey, Léger, Longchambon, Malonga (Jean), Novat, Piales, Sid-Cara (Chérif), Tamzali (Abdennour), Tharradin, Vanrullen, Villoutreys (de).

Excusés. — MM. Aubert, Chambriard, Marchant.

Délégué. — M. Novat (par M. Grimal).

Commission du ravitaillement et des boissons.

Séance du jeudi 11 janvier 1951.

Présents. — MM. Barret (Charles), Benchiha (Abdelkader), Bernard (Georges), Breton, Brunet (Louis), Claparède, Clavier, Darmanthé, Montullé (Laillet de), Péridier, Sarrien, Salineau.

Suppléants. — MM. Durand (Jean) (de M. Maupoil [Henri]), Lamarque (de M. Fournier [Roger]), Morel (Charles) (de M. Renaud [Joseph]), Symphor (de M. Brettes), Tellier (de M. Brousse [Martial]), Vanrullen (de M. Bène [Jean]), Walker (de M. Boudet).

Délégués. — M. Montullé (Laillet de) (de M. Cordier [Henri]), Lamarque (de M. Courrière), Walker (de M. Wehrung).

Commission de la reconstruction et des dommages de guerre.

Séance du jeudi 11 janvier 1951.

Présents. — MM. Bernard (Georges), Capelle, Chochoy, Couinaud, Denvers, Driant, Dupic, Durieux, Fleury, Jaouen (Yves), Jozeau-Marigné, Le Léannec, Malécot, Paumelle, Pouget (Jules), Tellier (Gabriel), Mme Thome-Patenôtre (Jacqueline), MM. Varlot, Walker (Maurice).

Suppléants. — MM. Héline (de M. Lemaître [Claude]), Léonetti (de M. Canivez), Reynouard (de M. Gilbert Jules), Serrure (de M. Liotard), Vanrullen (de M. Tailhades).

Délégués. — M. Le Léannec (de M. André [Louis]), Mme Thome-Patenôtre (de M. Séné).

Commission du suffrage universel, du contrôle constitutionnel, du règlement et des pétitions.

Séance du jeudi 11 janvier 1951.

Présents. — MM. Assaillit, Avinin, Baratgin, Champeix, Colonna, Mme Crémieux, MM. Demusois, Descomps (Paul-Emile), Diop (Ousmane Socé), Dronne, Franck-Chanle, Gatuing, Gros (Louis), Hauriou, Laffargue (Georges), Le Guyon (Robert), Maroger (Jean), Menichon, Montalembert (de), Schwartz, Teisseire.

Suppléants. — MM. Lodéon (de M. Landry), Le Digabel (de M. Muscatelli), de Pontbriant (de M. Rabouin), Radius (de M. Torrès [Henry]), Soldani (de M. Bozzi).

Délégués. — MM. Colonna (par M. Michel Debré), Gatuing (par M. Menditte [de]), Schwartz (par M. Coty [René]).

Commission du travail et de la sécurité sociale.

Séance du jeudi 11 janvier 1951.

Présents. — MM. Abel-Durand, Boulangé, Dassaud, Mme Devaud, MM. Doussot (Jean), Fournier (Bénigne), Loison, Mathieu, Méric, Pujol, Raincourt (de), Restat, Reynouard, Ruin (François), Saint-Cyr, Sid-Cara (Chérif), Ternynck, Tharradin, Vanrullen, Vitter (Pierre), Zussy.

Suppléants. — MM. Brunet (Louis) (de M. Djamah [Ali]), Champeix (de M. Dassaud), Denvers (de M. Fournier [Roger]), Dupic (de Mme Girault).

Délégués. — MM. Ruin (de M. Menu), Saint-Cyr (de M. Breton).

Commission de comptabilité.

Séance du jeudi 11 janvier 1951.

Présents. — MM. Bolifraud, Brizard, Clavier, Courrière, Estève, Gadoin, Grenier (Jean-Marie), Minvielle, Ruin (François).

Convocation de commission.

La commission des finances se réunira le vendredi 12 janvier 1951, à neuf heures quarante-cinq (local de la commission):

Nomination de membres d'organismes extraparlementaires.

Vote sur l'ensemble du budget de la reconstruction et de l'urbanisme (n° 849, année 1950). — M. Grenier, rapporteur.

Suite de l'examen du budget de l'industrie et du commerce (n° 848, année 1950). — M. Marrane, rapporteur.

Budget des affaires étrangères (n° 842, année 1950). — M. Maroger, rapporteur.

Avis sur un projet de décret portant organisation de l'aviation légère d'observation d'artillerie. — M. Boudet, rapporteur.

Réunion de commission du vendredi 12 janvier 1951.

Commission des finances, à neuf heures quarante-cinq. — Local de la commission.

INFORMATIONS
RELATIVES
A L'ASSEMBLEE DE L'UNION FRANÇAISE

Ordre du jour du vendredi 12 janvier 1951.

A seize heures trente. — SÉANCE PUBLIQUE

Installation du bureau définitif.

AVIS ET COMMUNICATIONS

Ministères des finances et des affaires économiques et du budget et ministère de l'industrie et du commerce.

Avis aux exportateurs de peaux brutes de veaux vers l'Italie.

Les exportateurs sont informés qu'un contingent de 25 tonnes de peaux brutes de veaux est ouvert à l'exportation vers l'Italie.

Les demandes d'autorisation d'exportation, établies en six exemplaires sur formules réglementaires, modèle 02, devront être déposées à l'office des changes (sous-direction des licences et autorisations commerciales), 8, rue de la Tour-des-Dames, à Paris (9e), avant le 11 décembre à dix-sept heures trente, dernier délai.

Elles devront être accompagnées de la justification de l'ordre d'achat par l'importateur italien, d'une facture *pro forma* et de tous renseignements comportant la description exacte de la marchandise, et notamment la provenance, ainsi que le prix unitaire en francs, au kilogramme, base de premier choix.

Les prix pourront être librement débattus entre acheteurs et vendeurs et devront être approuvés par la direction des industries diverses et des textiles au secrétariat d'Etat à l'industrie et au commerce, 42, rue La Boétie, Paris (8e).

A l'expiration du délai fixé ci-dessus, il sera procédé à un examen simultané des demandes.

Les exportateurs devront informer la direction des industries diverses et des textiles, quinze jours au plus tard après l'expiration du délai de validité de leurs licences, des quantités réellement exportées.

Ministères des finances et des affaires économiques et du budget et ministère de la marine marchande.

Avis aux importateurs de produits de la mer d'origine et de provenance danoises.

(Poste n° 6 de l'accord commercial franco-danois du 22 novembre 1950.)

Comme suite aux indications du titre IV de l'avis aux importateurs de produits en provenance du Danemark inséré au *Journal officiel* du 8 décembre 1950, les importateurs sont informés qu'il pourra être procédé, à partir du cinquième jour suivant celui de la publication du présent avis au *Journal officiel*, à des importations de produits de la mer d'origine et de provenance danoises.

Ces importations seront réalisées sous le régime de la procédure dite des certificats d'importation, telle qu'elle est définie:

a) Jusqu'au 31 janvier 1951, par le titre Ier de l'avis n° 423 de l'office des changes et avis aux importateurs inséré au *Journal officiel* du 2 octobre 1949, modifié par l'avis n° 451 du 13 avril 1950, c'est-à-dire contre la seule remise au bureau de douane intéressé d'un certificat d'importation modèle C. I. 1 établi en six exemplaires;

b) A partir du 1er février 1951, date de leur mise en application par le titre III, section I, paragraphe II (A, B, C), et le titre IV de l'avis n° 483 de l'office des changes publié au *Journal officiel* du 6 janvier 1951, c'est-à-dire contre la seule remise au bureau de douane intéressé d'un certificat d'importation modèle C. I. conforme à l'annexe n° V de l'avis précité et établi en deux exemplaires.

Elles porteront sur les produits et dans la limite des crédits ci-après indiqués:

1° Poissons de mer frais et congelés, à l'exclusion des harengs: 200.000 couronnes danoises;

2° Saumons et truites de mer (les truites de mer devront être d'un poids minimum de 700 grammes) frais ou congelés: 500.000 couronnes danoises.

Ces importations seront soumises, en outre, aux conditions suivantes:

1° L'entrée en France et le dédouanement des marchandises ne pourront, conformément aux dispositions de l'arrêté ministériel de ce jour, être effectués que par les bureaux de douane suivants, dans la limite du crédit et selon la période indiqués en regard de chacun d'eux:

	POISSONS FRAIS et congelés.		SAUMONS ET TRUITES de mer frais et congelés.	
Feignies	Janvier 1951.	2.000 C.D.	»	»
Paris-la Chapelle.	Janvier 1951.	2.000 C.D.	Janvier 1951.	2.500 C.D.
			Février et mars 1951.	2.500 C.D.
Jeumont-route	Janvier 1951.	110.000 C.D.	Janvier 1951.	75.000 C.D.
			Février et mars 1951.	75.000 C.D.
Jeumont-gare.	»	76.000 C.D.	Janvier 1951.	50.000 C.D.
			Février et mars 1951.	45.000 C.D.
Apach	»	2.000 C.D.	»	»
Kehl	»	6.000 C.D.	»	»
Le Bourget...	»	2.000 C.D.	Janvier 1951.	125.000 C.D.
			Février et mars 1951.	125.000 C.D.

Toute importation sera interdite dès que les crédits ci-dessus indiqués seront épuisés.

Cette interdiction s'exercera sans publication préalable d'un avis aux importateurs;

2° Tout importateur sera tenu d'adresser chaque semaine au ministère de la marine marchande (direction des pêches maritimes), 8, place Fontenoy, Paris, un relevé détaillé (espèces, quantités, prix unitaires et global caf des importations effectuées par ses soins;

3° Indépendamment du contrôle sanitaire réglementaire, les marchandises pourront être soumises à un contrôle qualitatif exercé après le dédouanement par les soins du secrétariat général de la marine marchande en liaison avec l'office scientifique et technique des pêches maritimes;

4° L'indice de codification statistique à indiquer sur tous les exemplaires du certificat d'importation à l'endroit prévu à cet effet, ainsi que sur la déclaration de douane, sera: 11;

5° Les règlements financiers s'effectueront obligatoirement et exclusivement après la réalisation des importations, c'est-à-dire:

a) Pour les marchandises dédouanées jusqu'au 31 janvier 1951 à minuit, par application des dispositions de l'avis n° 451 de l'office des changes du 13 avril 1950, qui a modifié le titre Ier de l'avis n° 423 susvisé;

b) Pour les marchandises dédouanées à partir du 1er février 1951 à zéro heure, par application des dispositions du titre III, section I, paragraphe II (D) de l'avis n° 483 de l'office des changes déjà cité.

Ministères des finances et des affaires économiques et du budget.

LOTERIE NATIONALE

Le tirage de la première tranche de la loterie nationale 1951 a eu lieu au Palais de la Mutualité, à Paris, le 10 janvier 1951, à 20 h. 30.

Les numéros se terminant par:

		Série A.	Série B.
0	gagnent.....	**1.000 F.**	**1.000 F.**
5	—	**1.000 F.**	**1.000 F.**
56	—	**1.500 F.**	**3.000 F.**
19	—	**2.000 F.**	**4.000 F.**
44	—	**2.500 F.**	**5.000 F.**
276	—	**3.000 F.**	**6.000 F.**
100	—	**4.000 F.**	**8.000 F.**
045	—	**5.000 F.**	**10.000 F.**
834	—	**6.000 F.**	**12.000 F.**
968	—	**7.000 F.**	**14.000 F.**
5.826	—	**20.000 F.**	**40.000 F.**
7.018	—	**20.000 F.**	**40.000 F.**
8.183	—	**20.000 F.**	**40 000 F.**
1.545	—	**30.000 F.**	**60.000 F.**
4.451	—	**30.000 F.**	**60.000 F.**
8.503	—	**30.000 F.**	**60 000 F.**
2.038	—	**40.000 F.**	**70.000 F.**
4.799	—	**40.000 F.**	**70.000 F.**
9.281	—	**40.000 F.**	**70.000 F.**
4.412	—	**50.000 F.**	**80.000 F.**
39.330	—	**100.000 F.**	**100.000 F.**
43.206	—	**100.000 F.**	**100.000 F.**
91.283	—	**100.000 F.**	**100.000 F.**
34.736	—	**300.000 F.**	**200.000 F.**
54.522	—	**300.000 F.**	**200.000 F.**
93.525	—	**300.000 F.**	**200.000 F.**
05.869	—	**500.000 F.**	**300.000 F.**
07 077	—	**500.000 F.**	**300.000 F.**
20.357	—	**500.000 F.**	**300.000 F.**
66.171	—	**600.000 F.**	**400.000 F.**

Les billets portant les numéros:

		Série A.	Série B.
085.608	gagnent.....	**1.000.000 F.**	**500.000 F.**
092.139	—	**1.000.000 F.**	**500.000 F.**
140.293	—	**1.000.000 F.**	**500.000 F.**
223.107	—	**1.000.000 F.**	**500.000 F.**
274.821	—	**1.000.000 F.**	**500 000 F.**
011.958	—	**1.200.000 F.**	**600.000 F.**
023.349	—	**1.200.000 F.**	**600.000 F.**
131.385	—	**1.200.000 F.**	**600.000 F.**
189.850	—	**1.200.000 F.**	**600.000 F.**
006.391	—	**2.000.000 F.**	**700.000 F.**
068.292	—	**2.000.000 F.**	**700.000 F.**
201.670	—	**4.000.000 F.**	**1.000.000 F.**
083.185	—	**7.000.000 F.**	**1.200.000 F.**
189.506	—	**10.000.000 F.**	**3.000.000 F.**
062.314	—	**15.000.000 F.**	**8.000.000 F.**

Le prochain tirage aura lieu le 17 janvier 1951 à Paris.

Paris. — Imprimerie des *Journaux officiels*, 31, quai Voltaire.

Le Préfet, directeur des Journaux officiels,
PIERRE CASSAGNEAU.

BANQUE DE FRANCE

SITUATION HEBDOMADAIRE

ACTIF		AU 4 JANVIER 1951	AU 28 DECEMBRE 1950
Encaisse or		182.781.771.248 »	182.784.771.248 »
Disponibilités à vue à l'étranger et avoirs à l'Union Européenne de Paiements		157.282.358.515 »	161.930.330.154 »
Monnaies divisionnaires		4.412.802.181 »	4.483.220.561 »
Comptes courants postaux		20.319.716.475 »	18.096.285.510 »
Avances au Fonds de stabilisation des changes (1)		134.700.000.000 »	131.100.000.000 »
Bon du Trésor négociable : Engagement de l'Etat relatif au dépôt d'or de la Banque nationale de Belgique		5.039.250.892 »	5.039.250.892 »
Bons négociables de la Caisse autonome d'amortissement (2)		5.002.537.354 »	5.002.537.354 »
Prêts sans intérêts à l'Etat (3)		50.000.000.000 »	50.000.000.000 »
Avances provisoires extraordinaires à l'Etat du 25 août 1940 au 20 juillet 1944 (4)		426.000.000.000 »	426.000.000.000 »
Avances provisoires à l'Etat (5)		163.800.000.000 »	168.300.000.000 »
Portefeuille d'escompte :			
Effets escomptés sur la France	286.201.624.698 »		
Effets escomptés sur l'étranger	99.667.351 »		
Effets garantis par l'office des céréales (6)	35.657.542.000 »	392.995.075.878 »	427.230.771.092 »
Effets de mobilisation de crédits à moyen terme	71.036.872.129 »		
Effets négociables achetés en France (7)		153.091.723.770 »	136.947.131.685 »
Avances à 30 jours sur effets publics		20.579.083.000 »	11.258.867.000 »
Avances sur titres		6.265.057.430 »	5.460.579.322 »
Avances sur or		»	»
Hôtel et mobilier de la Banque		4.000.000 »	4.000.000 »
Rentes pourvues d'affectations spéciales (8)		112.980.750 »	112.980.750 »
Effets en cours de recouvrement		25.479.217.831 »	15.695.945.308 »
Divers		18.765.443.536 »	21 647.988.016 »
Total		1.766.704.018.860 Fr.	1.761.644.459.022 Fr.

PASSIF			
Engagements à vue :			
Billets au porteur en circulation		1.581.937.657.145 »	1.560.561.292.470 »
Comptes courants créditeurs :			
Compte courant du Trésor public	32.318.124 »		
Comptes courants des accords de coopération économique	8.925.432.504 »		
Comptes courants des banques et institutions financières françaises et étrangères	86.812.227.589 »	152.346.069.947 »	176.849.060.742 »
Autres comptes courants et de dépôts de fonds ; dispositions et autres engagements à vue	56.576.091.830 »		
Capital de la Banque		182.500.000 »	182.500.000 »
Bénéfices en addition au capital (9)		303.231.454 »	303.231.454 »
Réserves mobilières légales (10)		22.165.750 »	22.165.750 »
Réserve immobilière		4.000.000 »	4.000.000 »
Divers		31.908.154.564 »	23.722.268.606 »
Total		1.766.704.018.860 Fr.	1.761.644.459.022 Fr.

(1) (Convention du 27 juin 1949).

(2) (Conventions des 23 juin 1928 et 7 décembre 1931).

(3) (Loi du 9 juin 1857, convention du 29 mars 1878, loi du 13 juin 1878 prorogée, lois des 17 novembre 1897, 29 décembre 1911, 20 décembre 1918 et 25 juin 1928, convention du 12 novembre 1938, décret du 12 novembre 1938, convention du 27 mars 1947, loi du 29 mars 1947).

(4) (Conventions des 25 août, 29 octobre, 12 décembre, 30 décembre 1940, 20 février, 30 avril, 10 mai, 11 juin, 14 septembre, 27 novembre, 26 décembre 1941, 5 mars, 30 avril, 11 juin, 17 septembre, 19 novembre 1942 21 janvier, 31 mars, 8 juillet, 30 septembre, 16 décembre 1943, 23 mars, 17 mai et 20 juillet 1944).

(5) (Convention du 29 septembre 1938 approuvée par le décret du 1er septembre 1939, convention du 29 février 1940, approuvée par le décret du 29 février 1940, convention du 9 juin 1940 approuvée par le décret du 9 juin 1940, convention du 8 juin 1944 approuvée par la loi du 15 juillet 1944, convention du 24 juin 1947 approuvée par la loi du 26 juin 1947, convention du 25 septembre 1947 approuvée par le décret du 1er octobre 1947).

(6) (Loi du 15 août 1936, décret du 29 juillet 1939, loi du 19 mai 1941).

(7) (Décret du 17 juin 1938).

(8) (Loi du 17 mai 1834, décrets des 27 avril et 2 mai 1848, loi du 9 juin 1857).

(9) (Lois des 9 juin 1857 et 17 novembre 1897).

(10) (Loi du 17 mai 1834, décrets des 27 avril et 2 mai 1848, loi du 9 juin 1857).

Certifié conforme aux écritures :
Le Gouverneur,
BAUMGARTNER.

TAUX DES OPERATIONS

Escompte	2 1/2 0/0
Avances sur titres	3 3/4 0/0
Avances à 30 jours	2 1/2 0/0
Achat des effets publics dont l'échéance n'excède pas trois mois	2 1/2 0/0

CAISSE CENTRALE DE LA FRANCE D'OUTRE-MER

SITUATION AU 31 OCTOBRE 1950

ACTIF		PASSIF	
Service de l'émission.			
Disponibilités	10.199.617.838	Billets émis (1)	18.890.399.394
Effets et avances à court terme	15.220.619.490	Dépôts	6.529.867.937
Avances au service des investissements	Mémoire.		
Comptes d'ordre	254.905	Comptes d'ordre	254.905
	25.420.522.233		25.420.522.233
Service des investissements.			
Disponibilités	16.024.781.070	F. I. D. E. S.	11.422.768.762
Réescompte crédits sur marchés publics	591.993.500	Avances du Trésor	24.520.000.000
Réescompte à moyen terme	2.359.468.926	Avances du fonds de modernisation et d'équipement	3.000.000.000
Avances aux entreprises privées	4.259.708.920	Avances du service de l'émission	Mémoire.
Avances aux sociétés d'Etat et aux sociétés d'économie mixte	1.885.860.000	Amortissements immobiliers et mobiliers	55.944.373
Avances aux territoires, départements, communes et organismes publics d'outre-mer	17.707.860.377	Comptes d'ordre	1.128.856.016
Participations	176.589.200	Réserves	400.000.000
Immeubles, matériel, mobilier	388.055.485	Dotation	3.000.000.000
Comptes d'ordre	233.251.673	Profits et pertes:	
		Report à nouveau	100.000.000
	43.627.569.151		43.627.569.151

(1) Détail des billets émis par territoire:

A. E. F.-Cameroun	Francs C. F. A.		6.750.729.965
La Réunion	—	—	940.561.830
Saint-Pierre et Miquelon	—	—	112.287.530
Guyane	Francs métropolitains.		280.332.855
Martinique	—	—	1.448.093.750
Guadeloupe	—	—	1.554.814.136

Certifié conforme aux écritures:

Le directeur général,
A. POSTEL-VINAY.

Les censeurs,
R. JULIENNE, H. BIZOI, H. GILET, R. WETZEL.

COTE DES CHANGES

VERSEMENT TÉLÉGRAPHIQUE

Derniers cours cotés en Bourse	10 janvier — Cours relevés après Bourse	DEVISES	11 janvier 1951 — Cours relevés avant Bourse	11 janvier 1951 — Cours cotés en Bourse
349 90	.... ..	Etats-Unis (1 dollar)	.... ..	349 95
698 75	698 75	Belgique (100 francs)	.... ..	699 ..
1222 ..	.... ..	Portugal (100 escudos)	.... ..	1222 25
8162 50	8162 50	Suisse (100 francs)	.... ..	8155 ..
163 50	.... ..	Côte Fse des Somalis (100 f. Djib.)	.... ..	163 50
333 20	.... ..	Canada (1 dollar)	.... ..	333 20

ANNONCES

LES ANNONCES SONT REÇUES A L'AGENCE HAVAS, 62, RUE DE RICHELIEU, PARIS
Compte chèque postal 1.014.00, Paris
ET DANS SES SUCCURSALES DES DÉPARTEMENTS

L'Administration et les formiers déclinent toute responsabilité quant à la teneur des annonces.

TIRAGES FINANCIERS

COMPAGNIE des ETABLISSEMENTS de la RISLE

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 65.600.000 F
SIÈGE SOCIAL: 59, RUE DE CHATEAUDUN, PARIS
Registre du commerce: Seine n° 113793.

Obligations 4 1/2 0/0 1947 *de* 5.000 *F.*

Quatrième amortissement.

Usant de la faculté qu'elle s'est réservée lors de l'émission, la société a racheté en Bourse la totalité des titres formant l'annuité à amortir au 15 janvier 1951.
En conséquence, il ne sera pas effectué de tirage au sort.
L'amortissement des années 1948 à 1950 a été couvert par rachats en Bourse.

Compagnie Continentale pour la Fabrication des Compteurs et autres Appareils
Ancienne Maison J. BRUNT ET Cie.

SOCIÉTÉ ANONYME FRANÇAISE AU CAPITAL DE 328.200.000 F
ENTIÈREMENT VERSÉS
SIÈGE SOCIAL: 17, D'ASTORG, PARIS
R. C.: Seine 31730.

Usant de la faculté qu'elle s'est réservée lors de l'émission de ses obligations 4 0/0 1943 de 2.000 F, la Compagnie continentale pour la fabrication des compteurs et autres appareils a utilisé, par rachats en Bourse, la totalité de la somme prévue pour le service de l'emprunt, dont l'amortissement est prévu à la date du 15 janvier 1951.
En conséquence, il ne sera pas effectué de tirage au sort.
Les obligations sorties au tirage du 12 décembre 1911 ont été remboursées en totalité.

PUBLICITÉ
CONCERNANT
les départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle

Signification publique

Selon acte introductif d'instance en date du 27 octobre 1950, dame veuve Eugène Grevilliot, née Marthe Schmid, sans profession, 47, avenue des Vosges, à Strasbourg, a assigné M. M. Goldschmidt, négociant, ci-devant à Mulhouse-Riedisheim, actuellement sans domicile ni résidence connus, pour voir : 1° dire que la dette de feu M. Eugène Grevilliot envers le défendeur, et qui a constitué le fondement de la décision de mesure provisoire du 13 novembre 1916, est éteinte; 2° en conséquence, ordonner la radiation au livre foncier de la ville de Mulhouse, folio 479, section 137, n° 10, de la défense du droit de disposer inscrite au profit du défendeur, en date du 23 novembre 1916, en vertu de la décision de mesure provisoire du tribunal cantonal de Mulhouse du 13 novembre 1916; 3° mettre les frais et dépens à la charge du défendeur.

M. M. Goldschmidt est cité à comparaître pour la tentative de conciliation et, en cas d'échec, pour les débats oraux, devant le tribunal cantonal de Mulhouse, salle n° 23, à l'audience du 6 mars 1951, à neuf heures. En cas de non comparution, jugement par défaut pourra être requis par la demanderesse.

Le greffier du tribunal cantonal.

BILANS DE SOCIÉTÉS

CAISSE AUTONOME DE LA RECONSTRUCTION

EXERCICE 1950

Situation au 30 juin 1950.

Opérations ordinaires.

Ressources:		
Produits des bons de la reconstruction		590.471.462
Contre-valeur de l'aide américaine		7.112.324.000
Dons manuels		4.000
Prestations des pays ex-ennemis		1.718.090.724
Contribution de solidarité des territoires d'outre-mer		505.000.000
Recettes des comptables du Trésor		1.306.740.624
Versements complémentaires du Trésor:		
Pour payements en espèces et par traites	74.793.866.474	
Pour payements en titres:		
Au titre de l'exercice 1949	35.704.281.000	
Au titre de l'exercice 1950	4.237.455.000	
		114.735.602.474
		125.968.233.284
Versements au Crédit national:		
Pour règlement en espèces d'allocations de reconstruction		74.026.497.284
Pour règlement en titres d'allocations de reconstruction:		
Au titre de l'exercice 1949	35.704.281.000	
Au titre de l'exercice 1950	4.237.455.000	
		39.941.736.000
Dépenses de reconstruction réglées directement par l'Etat		12.000.000.000
Disponible:		
Pour payement d'allocations de reconstruction		»
		125.968.233.284

Opérations concernant les groupements de sinistrés.

Ressources provenant des emprunts de groupements de sinistrés:		
Solde disponible de l'exercice 1949	31.907.586.333	
Encaissements de l'exercice 1950	15.757.104.000	
		47.664.690.333
Versements au Crédit national:		
Pour payements aux adhérents des groupements de sinistrés		6.169.120.906
Disponible:		
Pour payements aux adhérents des groupements de sinistrés		41.495.569.427
		47.664.690.333

Le directeur général,
BRUNET.

DEMANDES DE CHANGEMENT DE NOM

M. Kohn (Emile), né le 20 décembre 1896 à Paris, demeurant à Paris, 32, avenue Vaugirard-Nouveau, agissant tant pour son compte personnel que pour son fils mineur Gérard-Albert, né le 18 septembre 1930 à Issy-les-Moulineaux; M. Kohn (Jacques), né le 30 septembre 1922 à Paris, demeurant à Paris, 296, rue de Belleville, déposent une requête auprès du garde des sceaux à l'effet de substituer à leur nom patronymique celui de Kolin.

DEMANDES D'ENVOI EN POSSESSION DE SUCCESSIONS

Etude de Me Lelong, avoué à Angers, 9, rue Desjardins.

Par jugement de la chambre du conseil du tribunal civil d'Angers, le 3 octobre 1950, rendu sur requête présentée au nom de Mme Marie Petitjean, veuve de M. Aimé-Aurélien-Albert Flamand, sans profession, demeurant au Grand-Malmouche, commune de Saint-Barthélémy-d'Anjou, il a été donné acte à celle-ci de sa demande d'envoi en possession de la succession de M. Aimé-Aurélien-Albert Flamand, son mari, en son vivant sans profession, demeurant au Grand-Malmouche, commune de Saint-Barthélémy-d'Anjou, décédé le 3 février 1949 sans laisser aucun héritier connu au degré successible, et avant d'y faire droit il a été ordonné qu'elle serait rendue publique conformément aux prescriptions de la loi.

Pour extrait certifié sincère par l'avoué soussigné.

Angers, le 13 décembre 1950.

DECLARATIONS D'ASSOCIATIONS

ASSOCIATIONS FRANÇAISES

(Décret du 16 août 1901.)

11 décembre 1950. Déclaration à la préfecture de police. **Vaillants et Vaillantes de Paris-17e arrondissement.** But: rassembler les enfants pour sorties et distractions. Siège social : 69, rue La Condamine, Paris.

12 décembre 1950. Déclaration à la sous-préfecture d'Aix-en-Provence. **Club des artistes.** But: activité culturelle, artistique, littéraire et musicale. Siège social: 33, cours Mirabeau, Aix-en-Provence.

12 décembre 1950. Déclaration à la sous-préfecture de Chalon-sur-Saône. **Les Concerts classiques de Chalon-sur-Saône.** But: organiser des concerts et provoquer par tous moyens le développement du goût musical dans cette ville. Siège social: 4, boulevard de la République, Chalon-sur-Saône.

13 décembre 1950. Déclaration à la sous-préfecture de Lure. Le Groupe spéléologique Luron change de titre et devient **Groupe Raoul-Simonin.** Siège social: 32, Grande-Rue, Lure.

13 décembre 1950. Déclaration à la sous-préfecture de Briançon. **La Diane de Villar-d'Arène.** But: encourager et réglementer la pratique de la chasse. Siège social: mairie de Villar-d'Arène.

15 décembre 1950. Déclaration à la préfecture de police. La **Section Paris-Nord des Amis de la nature** transfère son siège social du 9, rue La Bruyère, Paris, au 23, rue Franklin, Courbevoie.

15 décembre 1950. Déclaration à la préfecture d'Arras. **La Plume-Blanche,** société colombophile. But: concours et entraînements. Siège social: 93, rue du Général-de-Gaulle, Rouvroy.

15 décembre 1950. Déclaration à la préfecture du Loiret. **Association locale du mouvement national d'épargne de Neuville-aux-Bois.** But: défense et développement de l'épargne. Siège social: mairie de Neuville.

16 décembre 1950. Déclaration à la préfecture d'Oran. **Caisse des écoles de Sainte-Barbe-du-Tlélat.** But: faciliter la fréquentation scolaire et distribuer des secours aux élèves indigents. Siège social: mairie de Sainte-Barbe-du-Tlélat.

18 décembre 1950. Déclaration à la sous-préfecture de Lorient. **Association sportive des écoles publiques.** But: favoriser la pratique des sports. Siège social: école publique de garçons, Riantec.

18 décembre 1950. Déclaration à la sous-préfecture de Brest. **Association locale des aides familiales rurales de Brélès.** But: aider la mère de famille rurale dans sa tâche au foyer en lui procurant le concours d'aides familiales et leur assurer un travail familial et social. Siège social: chez M. Pierre Briant, à Brélès.

19 décembre 1950. Déclaration à la sous-préfecture de Pamiers. **Comité des fêtes de la commune d'Unzent.** But: organisation des diverses fêtes célébrées dans la commune en cours d'année. Siège social: mairie d'Unzent.

19 décembre 1950. Déclaration à la sous-préfecture de Marmande. **Association locale du mouvement national d'épargne du canton de Duras et de toutes les communes du canton.** But: défense et développement de l'épargne. Siège social: mairie de Duras.

19 décembre 1950. Déclaration à la sous-préfecture de Marmande. **Association locale du mouvement national d'épargne de Lauzun et de toutes les communes du canton de Lauzun.** But: défense et développement de l'épargne. Siège social: mairie de Lauzun.

19 décembre 1950. Déclaration à la sous-préfecture d'Aix-en-Provence. **Association locale du mouvement national d'épargne de Lambesc.** But: défense et développement de l'épargne. Siège social: mairie de Lambesc.

21 décembre 1950. Déclaration à la sous-préfecture de Provins. **Les Castors de Montereau.** But: construction de pavillons individuels. Siège social: mairie de Montereau.

21 décembre 1950. Déclaration à la préfecture de la Drôme. **Amicale des anciens élèves de l'école Saint-Joseph.** But: maintien des relations amicales entre ses membres. Siège social: école Saint-Joseph, Saint-Vallier.

22 décembre 1950. Déclaration à la préfecture d'Angers. Association **L'Etendard.** But: pratique des sports. Siège social: 3, rue Joubert, Angers.

22 décembre 1950. Déclaration à la préfecture de police. **Ciné-Club Union.** But: soirées cinématographiques. Siège social: 11, rue du Paradis, Paris.

22 décembre 1950. Déclaration à la préfecture de police. **Lumières.** But : publication d'un hebdomadaire destiné à provoquer et à coordonner les initiatives pour la propagation de la pensée laïque sous toutes ses formes. Siège social: 35, rue Victor-Massé, Paris.

22 décembre 1950. Déclaration à la sous-préfecture de Toulon. **Association locale du mouvement national d'épargne de Rougiers.** But: défense et développement de l'épargne. Siège social : mairie de Rougiers.

23 décembre 1950. Déclaration à la préfecture de Lille. Société colombophile **Hirondelle.** But: pratique du sport colombophile et amélioration de la race du pigeon voyageur. Siège social: café de la Chope, 38, rue Marle, la Chapelle-d'Armentières.

23 décembre 1950. Déclaration à la préfecture des Hautes-Alpes. **Association locale des aides familiales rurales de Rambaud.** But: venir en aide aux familles du village. Siège social : mairie de Rambaud.

26 décembre 1950. Déclaration à la sous-préfecture de Blaye. **Cantine scolaire de Samonac.** But: fournir des repas aux élèves des écoles aux conditions les plus avantageuses. Siège social : mairie de Samonac.

26 décembre 1950. Déclaration à la préfecture de l'Aube. **Groupement des professionnels comptables de l'Aube membres de l'ordre.** But: défense des intérêts de ses membres. Siège social: 11, rue du Palais-de-Justice, Troyes.

26 décembre 1950. Déclaration à la sous-préfecture de Vienne. **Comité intercantonal de la famille rurale de Vienne.** But: étude et défense des droits et intérêts spéciaux, matériels et moraux des familles rurales. Siège social: mairie de Vienne.

26 décembre 1950. Déclaration à la sous-préfecture de Marmande. **Association locale du mouvement national d'épargne de Meilhan et de toutes les communes du canton de Meilhan.** But : défense et développement de l'épargne. Siège social: mairie de Meilhan.

3 janvier 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Corbeil. **Amicale des sapeurs-pompiers de Wissous.** But : allocations pour le perfectionnement et l'instruction du corps. Siège social: mairie de Wissous.

Rectificatif au *Journal officiel* du 31 décembre 1950: page 13568, 2e colonne, 11e insertion, **Groupement coopératif d'habitations de l'air,** 4e ligne, au lieu de: « ...améliorer les conditions du logement de ses habitants... », lire: « ...de ses adhérents... ».

ASSOCIATIONS ETRANGERES

(Décret du 16 août 1901, décret-loi du 12 avril 1939.)

4 décembre 1950. Arrêté du ministre de l'intérieur. (Autorisation enregistrée à la préfecture de police le 23 décembre 1950.) **Société de protection des tombes des Polonais, ayant bien mérité de la patrie, en France.** But: conserver et restaurer les tombes des Polonais ayant bien mérité de la patrie, en France. Siège social : 6, quai d'Orléans, Paris.

Paris. — Imprimerie des *Journaux officiels*, 31, quai Voltaire.